

<b>Zeitschrift:</b>	INSA: Inventar der neueren Schweizer Architektur, 1850-1920: Städte = Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920: villes = Inventario svizzero di architettura, 1850-1920: città
<b>Band:</b>	7 (2000)
<b>Artikel:</b>	Montreux
<b>Autor:</b>	Neuenschwander Feihl, Joëlle / Barbey, Gilles
<b>Kapitel:</b>	3: Inventaire topographique
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-8384">https://doi.org/10.5169/seals-8384</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### 3 Inventaire topographique

#### 3.1 Plan d'ensemble

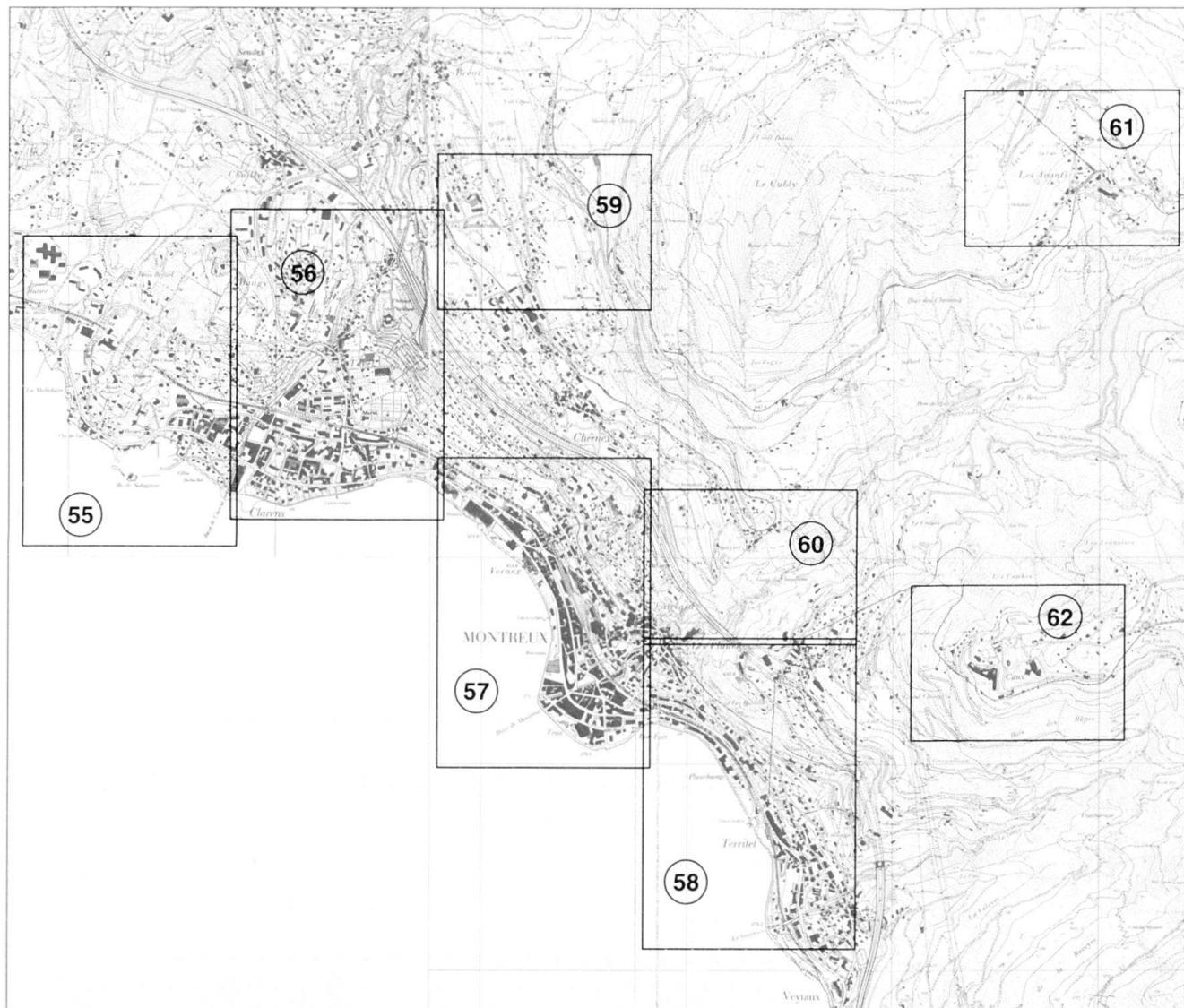


Fig. 54 Carte de la commune de Montreux, extraite du plan d'ensemble du canton de Vaud.

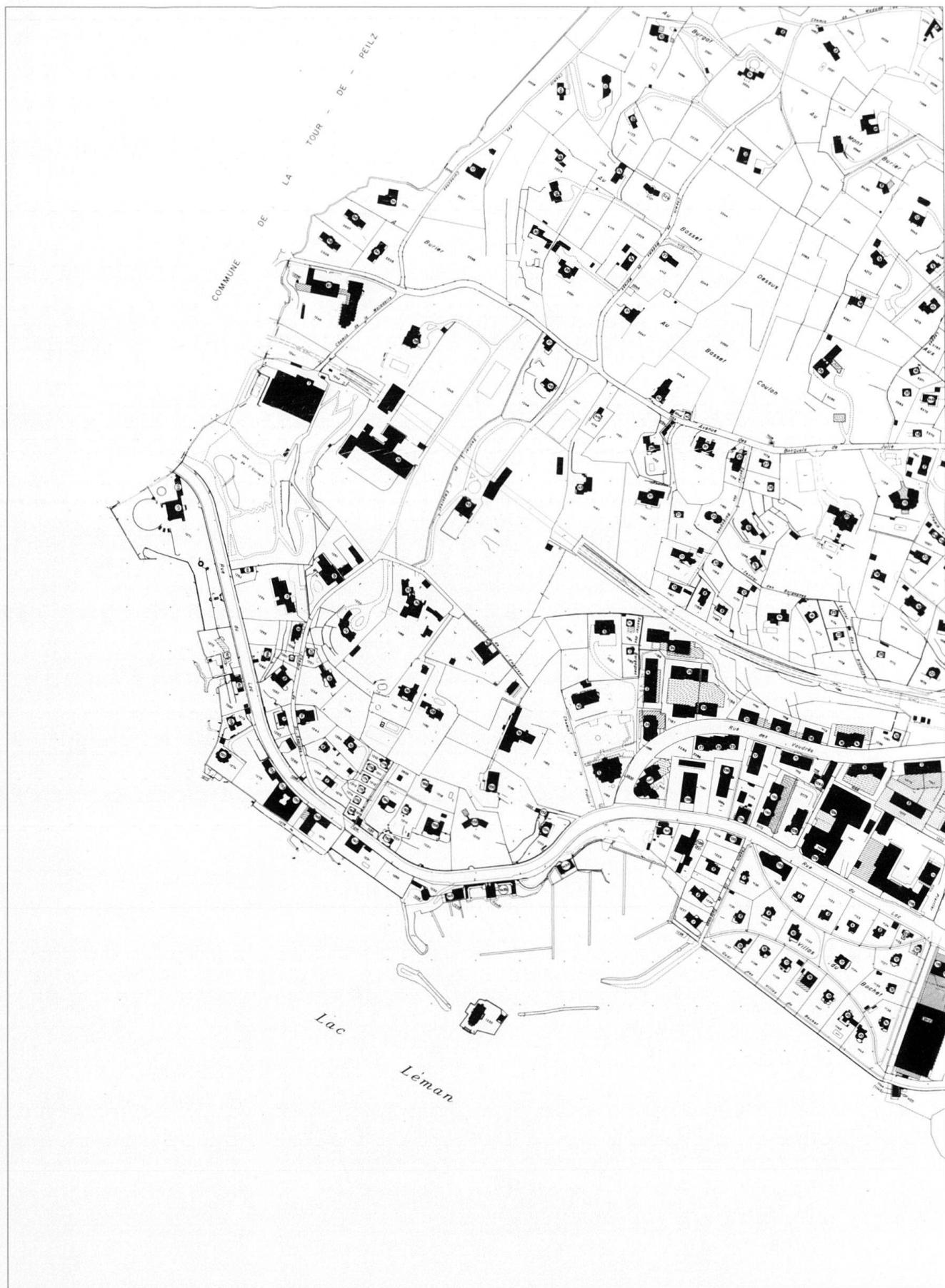


Fig. 55 Montreux: de la Maladère aux villas Dubochet à Clarens, extrait du plan au 1:2000 en 12 feuilles de nomenclature des rues et numérotation des bâtiments.

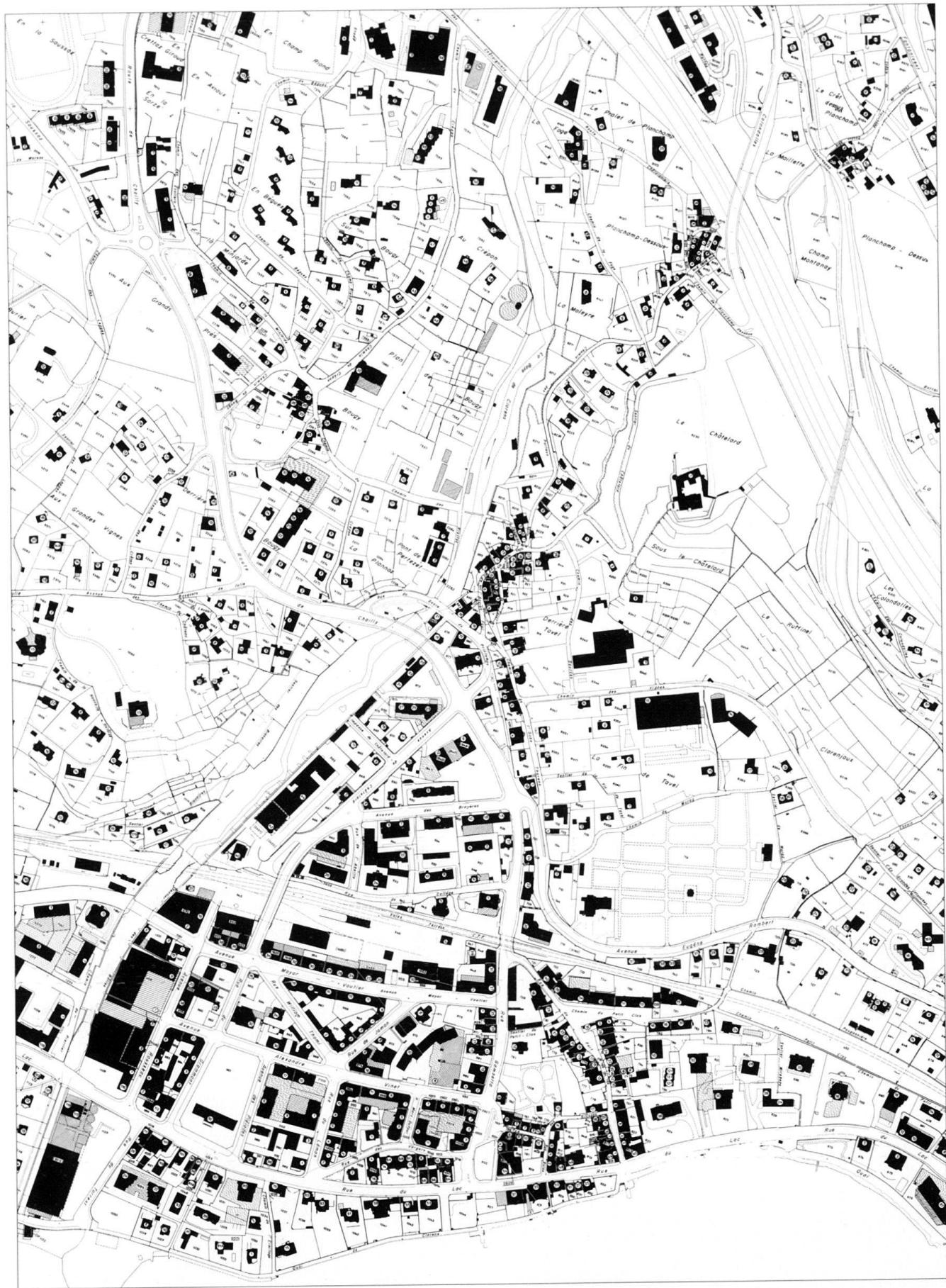


Fig. 56 Montreux: Claren, Baugy, Tavel, Planchamp-Dessous et Planchamp-Dessus, extrait du plan au 1:2000 en 12 feuilles de nomenclature des rues et numérotation des bâtiments.



Fig. 57 Montreux: Vernex, La Rouvenaz, le Trait de la Baye, Pertit, Pallens, Chêne et Crin, extrait du plan au 1:2000 en 12 feuilles de nomenclature des rues et numérotation des bâtiments.

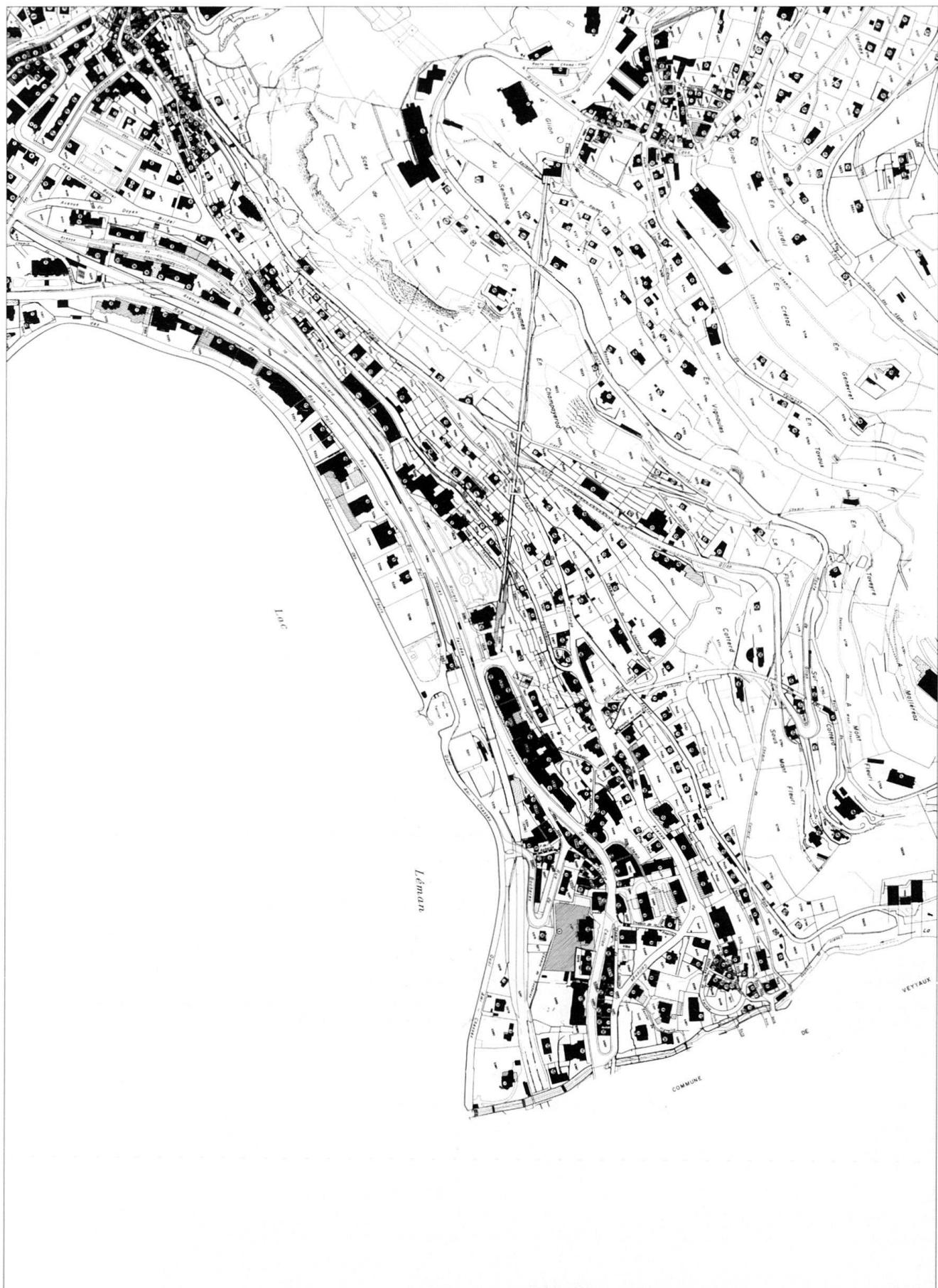


Fig. 58 Montreux: Bon-Port, Territet, Planches, Glion et Montfleuri, extrait du plan au 1:2000 en 12 feuilles de nomenclature des rues et numérotation des bâtiments.





Fig. 60 Montreux: Chêne, Sonzier et Glion, extrait du plan au 1:2000 en 12 feuilles de nomenclature des rues et numérotation des bâtiments.

## Ecoles

Ecoles enfantines:

– La Rouvenaz: No 1, *Alpes*

Ecole primaire:

– Avants: No 12, *Peccaux*

– Brent: No 46, *Chantex*

– Chailly: No 9, *Ecoliers*

– Chernex: No 6, *Arzillière*

– Clarens: No 24, *Collège*

– Collonge: No 30, *Collonge avenue*

– Glion (ancienne): No 14, *Caux*

– Glion: No 41, *Caux*

– Planches: No 11, *Temple*

Ecole secondaire:

– Collège de Montreux: No 33, *Gare*

– Collège de Montreux: No 28, *Gare*

Ecole privée:

– Ecole catholique des filles:

– No 14, *Eglise Catholique*

– Ecoles catholiques des garçons:

– Nos 23–27, *Planches*

## Eglises

Chapelle catholique des Avants: No 28, *Avants*

Chapelle écossaise: No 24, *Gare*

Chapelle de l'Eglise libre: No 10, *Marché rue*

Chapelle évangélique St Pierre: No 76, *Narcisses*

Eglise allemande: No 63, *Alpes*

Eglise anglaise de Caux: No 1, *Impératrice*

Eglise anglaise de Clarens: No 108, *Grand-Rue*

Eglise anglaise de Glion: S.n., *Caux*

Eglise anglaise St John: S.n., *Chillon*

Eglise catholique de Caux: S.n., *Deux Chapelles*

Eglise catholique de Glion: No 12, *Caux*

Eglise catholique de Montreux: No 30, *Casino avenue*

Salles de réunions: No 4, *Vergers*

Temple de Clarens: *Rambert*

Temple de Glion: No 16, *Valmont*

## Fontaines

*Chailly, Temple, Bon-Port, Vergers, Marché place*

## Garage

No 3, *Collonge sentier*

## Gaz, usine à

Usine à Gaz: Nos 7–11, *Vaudrè*

## Hôpitaux, cliniques et sanatoriums

Cliniques:

– La Colline: No 4, *Pré*

– La Collonge: No 43, *Collonge avenue*

– La Prairie: No 10, *Prairie*

– Mont-Riant: No 10, *Joli-Bois*

Infirmierie: No 25, *Belmont*

Lazaret: No 2, *Foge*

Sanatoriums:

– L'Abri: No 4, *Terrasses*

– Valmont: No 22, *Valmont*

– Villa Bel-Air: No 7, *Réchon*

## Hôtels, pensions et auberges

Auberge:

– du Chasseur des Alpes: Nos 74–86, *Chillon*

Hôtels:

– Alpes: No 75, *Chillon*

– Alpes: Nos 74–86, *Chillon*

– Alpina: No 9, *Monts*

– Angleterre: No 9, *Collonge avenue*

## Electriques, usines et installations

Sous-station électrique de Chêne: No 10b, *Pont*

Stations transformatrices:

– Baugy: S.n., *Crépon*

– Chamby: S.n., *Chamby*

– Chernex: S.n., *Couvent*

– Planchamp: S.n., *Colondalles*

– Tavel: S.n., *Riettes*

Réservoirs: *Pont de Pierre*

Usines:

– Sonzier: *Saudex*

– Taulan: No 7, *Baye*



Fig. 61 Montreux: Les Avants et Sonloup, extrait du plan au 1:2000 en 12 feuilles de nomenclature des rues et numérotation des bâtiments.

- Bains: Nos 4–4b, *Ansermet Ernest*
- Beau-Séjour: No 81, *Grand-Rue*
- Beau-Site: No 32, *Crépon*
- Beaux Cèdres: No 34, *Gare*
- Bellevue et Belvédère: No 111, *Glion*
- Bellevue-Villa Bella: No 5, *Belmont*
- Belmont: No 31, *Belmont*
- Breuer: No 35, *Bon-Port*
- Bristol: No 63, *Chillon*
- Buffet-Hôtel Moderne: Nos 80–84, *Alpes*
- Caux-Palace: No 2, *Panorama*
- Central: No 3, *Gare*
- Champ-Fleuri: No 8, *Champ-Fleuri*
- Château-Belmont: No 31, *Belmont*
- Continental: No 97, *Grand-Rue*
- Crêtes: No 1, *Collège*
- Cygne: No 100, *Grand-Rue*
- Eden: No 11, *Théâtre*
- Esplanade: No 2, *Panorama*
- Europe: No 15, *Alpes*
- 64 - Excelsior et Bon-Port: No 27, *Bon-Port*
- Gambetta: No 3, *Gambetta*
- Gare: No 1, *Collège*
- Gare et Terminus: No 22, *Gare*
- Golf-René Capt: No 35, *Bon-Port*
- Grammont: No 39, *Belmont*
- Grand Hôtel des Avants: No 80, *Narcisses*

- Grand Hôtel de Caux: No 2, *Impératrice*
- Grand Hôtel de Clarens: Nos 72–74, *Lac*
- Grand Hôtel Monney: No 81, *Grand-Rue*
- Grand Hôtel des Narcisses: No 6, *Villars*
- Grand Hôtel de Territet: Nos 74–86, *Chillon*
- Helvétie: Nos 32–34, *Casino avenue*
- International: No 11, *Théâtre*
- Jaman: No 1, *Sonloup*
- Léman: No 54, *Grand-Rue*
- Londres: No 58, *Grand-Rue*
- Lorian: No 93, *Grand-Rue*
- Midi: No 37, *Lac*
- Miramonte: No 11, *Florimont*
- Monney: No 81, *Grand-Rue*
- Mont-Fleuri: No 56, *Glion*
- Montreux: No 7, *Gare*
- Montreux: No 25, *Gare*
- Montreux-Palace: No 100, *Grand-Rue*. Nos 122–126, *Alpes*
- Mury: No 2, *Châtaigniers*
- 63 - National: No 2, *National*
- Nouvel Hôtel du Midi: No 16, *Caux*
- Nouvelle Poste: No 66, *Alpes*
- Paix: No 5, *Gare*
- Parc: No 3, *Champ-Fleuri*
- Parc et Lac: No 38, *Grand-Rue*. No 23, *Alpes*
- Paris: Nos 32–34, *Casino avenue*
- Petit Cygne: No 85, *Grand-Rue*
- Régina: No 2, *Impératrice*
- Régina: No 2, *Riviera*
- Régis: No 35, *Lac*
- Reuteler: No 16, *Caux*
- Richelieu: No 51, *Chillon*
- Righi Vaudois: No 2, *Caux*
- Roth: No 35, *Lac*
- Royal: No 36, *Lac*
- Sonloup: No 37, *Sonloup*
- Splendid: No 52, *Grand-Rue*
- Sports: No 1, *Peccaux*
- Suisse: No 45, *Alpes*
- Tonhalle: No 54, *Grand-Rue*
- Victoria: No 16, *Caux*
- Victoria: No 23, *Gare*
- Villa Maria: No 123, *Caux*
- Windsor: No 2, *Fontanivent*
- Windsor: No 8, *Riviera*
- Hôtel-Pensions:
  - Beau-Mont: No 2, *Fontanivent*
  - Ketterer: No 16, *Prairie*
  - Les Tourelles: No 15, *Bon-Port*
  - Nouvelle Gare: No 60, *Alpes*
  - Russie: Nos 32–34, *Casino avenue*
- Pensions:
  - Baugy: No 32, *Crépon*



Fig. 62 Montreux: Caux, extrait du plan au 1:2000 en 12 feuilles de nomenclature des rues et numérotation des bâtiments.

- Bencker: No 2, *Châtaigniers*
- Board: No 51, *Chillon*
- Germaine: No 9, *Collonge avenue*
- Germann: Nos 24–26, *Lac*
- La Vaudoise: No 14, *Casino quai*
- Les Fougères: No 9, *Monts*
- Liliana: No 2, *Léman*
- Malburia: No 8, *Riviera*
- Mirabaud: Nos 24–26, *Lac*
- Moser: Nos 72–74, *Lac*
- Mounoud: No 63, *Chillon*
- Pilivet: No 100, *Grand-Rue*
- Ramseyer: No 90, *Alpes*
- Rossier: Nos 32–34, *Casino avenue*
- Vautier: Nos 2–4, *Midi*

#### Hôtel de Ville

No 11, *Temple*

#### Industrie, artisanat et commerce

Arcades de l'Hôtel National: No 2, *National*

Ateliers de charpente et de menuiserie: No 1, *Nestlé*

Blanchisserie industrielle: No 149, *Lac*

Boucherie industrielle: No 10, *Eglise-Catholique*

Fabrique de chocolats fins Zurcher: Nos 151–155, *Lac*

Fabrique de chocolats Séchaud: No 22, *Théâtre*

- Grand Bazar de Montreux: No 23, *Gare*
- Menuiserie Modèle Albert Held: No 20, *Industrielle*, No 19, *Marché rue*
- Passage des Alpes: Nos 74–86, *Chillon*
- Pavillon des Eaux alcalines de Montreux ou Trinkhalle: No 88b, *Alpes*

#### Installations sportives

Vélodrome de Montreux: No 2, *Marché place*

Pavillon des sports du Grand Hôtel des Avants: S.n., *Avants*

Pavillon des Sports du Montreux-Palace: No 85, *Grand-Rue*

#### Jardins, parcs et promenades

Jardin anglais: *Marché place*

Parc des Roses: *Riviera*

Quais: voir 2.9

#### Marché

Marché couvert: *Marché place*

#### Mobilier urbain

Kiosque à journaux et pavillon pour buvette: S.n., *Chillon*

Kiosque: S.n., *Fleurs*

Colonne météorologique: *Marché place*

Kiosque à musique: *Marché place*

#### Monuments

Aux Internés: *Rambert*.

#### Aux Morts: *Gare*

Alexandre Vinet: *Rambert*.

Doyen Philippe Bridel: *Temple*.

Elisabeth d'Autriche: *Riviera*.

Eugène Rambert: *Rambert*.

Rodo de Niederhäusern: S.n., *Lac*.

#### Pensionnats

Des Essarts: No 57, *Chillon*

Miramonte: No 11, *Florimont*

Monte-Rosa: No 57, *Chillon*

#### Ponts

*Anciens-Moulins. Baye de Montreux.*

*Blonay. Chessex. Pont. Théâtre*

#### Postes

Avants: Nos 7–9, *Poste*

Montreux: No 7, *Gare*

#### Stand de tir

Ballalaz: *Ancien-Stand*.

Rouvenaz: *Marché place*

#### Théâtres

No 2, *Marché place*. No 9, *Théâtre*

#### Transports publics

Remise des tramways et dépôts des bus:

No 116, *Lac*

#### Voirie

No 1, *Corsaz*

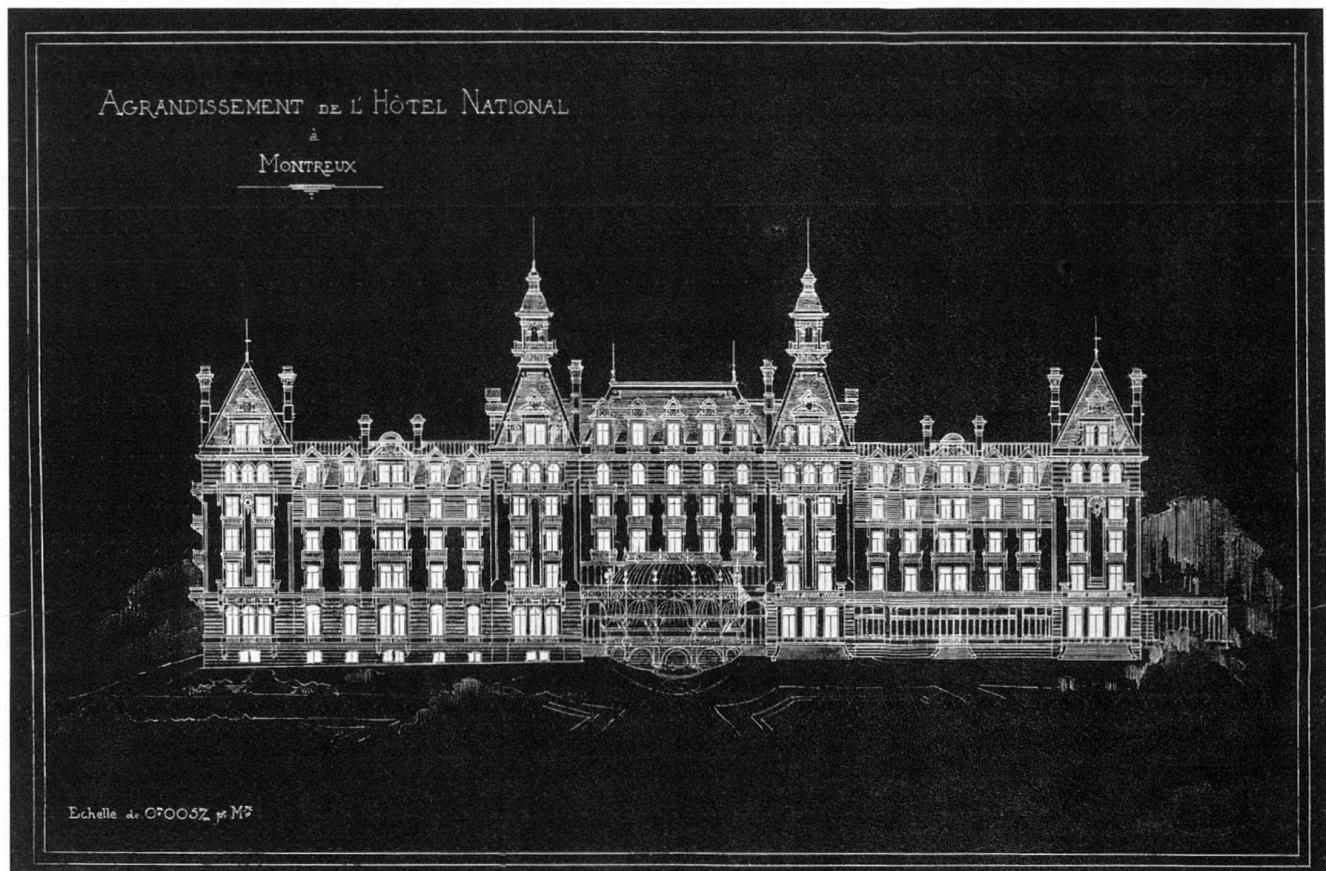


Fig. 63 Projet non réalisé d'agrandissement de l'Hôtel National par l'architecte Eugène Jost, 29 avril 1897.

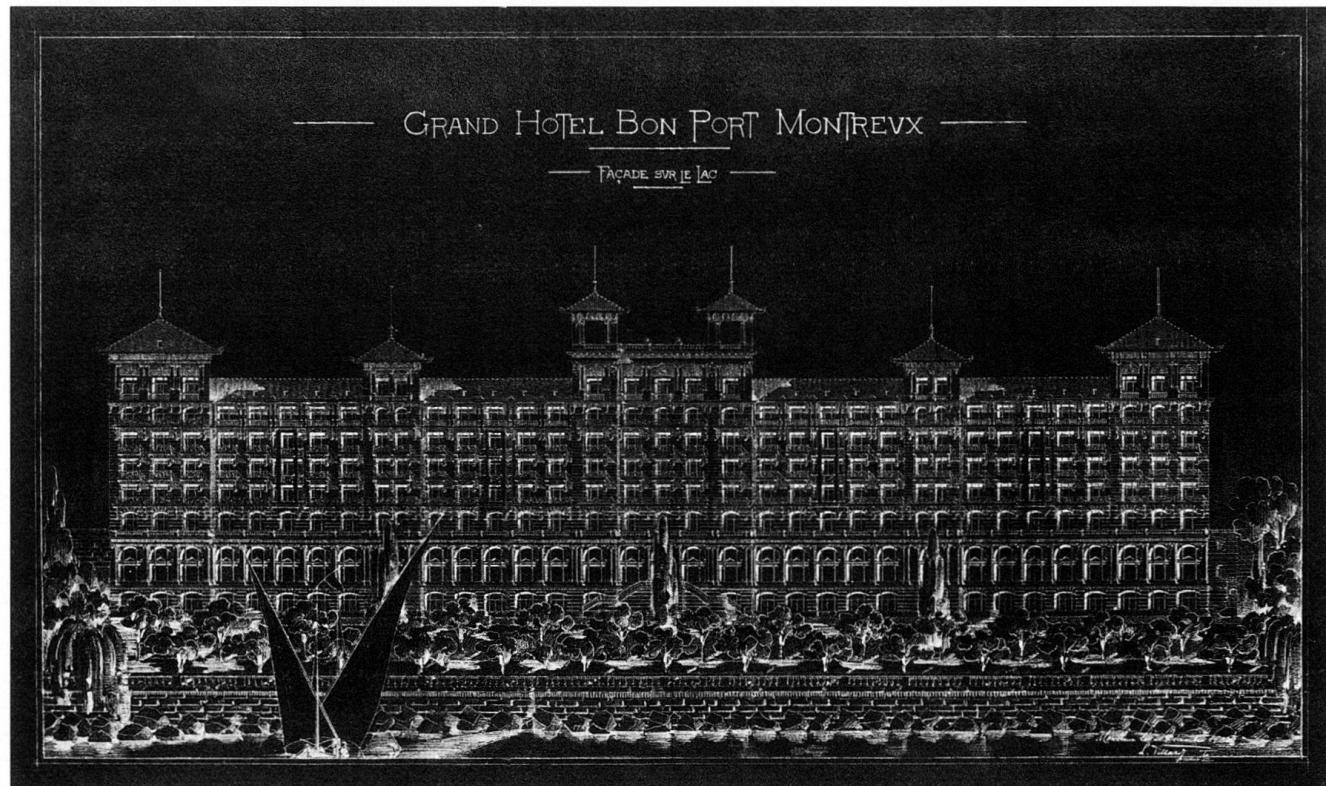


Fig. 64 Projet partiellement réalisé d'agrandissement de l'Hôtel Excelsior et Bon-Port par l'architecte Louis Villard, 20 décembre 1905.

### 3.3 Inventaire

L'inventaire couvre, en principe, la production architecturale comprise entre 1850 et 1920, mais quelques bâtiments édifiés hors de cette fourchette ont été pris en considération. Il s'étend sur le territoire de l'actuelle commune de Montreux (Les Planches et Le Châtelard jusqu'en 1961). La description de la méthode d'inventaire et des choix opérés se trouvent au chap. 4.8. Les objets recensés figurent dans l'ordre alphabétique des rues et dans l'ordre de numérotation des constructions (numéros impairs d'abord, numéros pairs ensuite) donnés en **caractères gras**. Les renvois à d'autres rues sont composés en *italique*. Certaines adresses sont suivies d'un renvoi au chap. 2. La numérotation en regard du texte se réfère à l'illustration. Le chap. 3.2 établit la relation entre le programme architectural et l'adresse, immeubles d'habitation exceptés. Les plans du chap. 3.1 permettent la localisation géographique. La mention «(aut.)» signifie «autorisation de construire»; elle indique la date de délivrance du permis de construire par les autorités communales. Le renseignement provient des dossiers de plans conservés dans les archives de la police des constructions (PC) du Service communal de l'urbanisme. Lorsque cette date a été déterminée par une autre source – en général les procès-verbaux de la Municipalité du Châtelard ou des Planches (PVMCh/PVMP) pour la période antérieure à l'obligation de déposer à l'enquête le plan de la construction projetée – celle-ci est mentionnée en fin de notice sous la rubrique «Source». Les préavis de la Municipalité au Conseil communal (Préavis Muni Ch/P), les rapports consécutifs des commissions (Rapport commission CC Ch/P) ainsi que les rapports annuels de gestion de la Municipalité (Rapport gestion Muni Ch/P) constituent une autre source. Le Service communal des travaux conserve des dossiers d'ouvrages (TCh/TP suivi d'un numéro d'ordre) qui sont utiles. Certains renseignements proviennent du Musée du Vieux-Montreux (MVM), des Archives cantonales vaudoises (ACV), du Service cantonal des Eaux (SE), de la section des Monuments historiques du canton (MH). Le journal des travaux de la Menuiserie Held de Montreux (JTH) a également été consulté; il recense sous forme de liste manuscrite les différents chantiers; il fait partie du fonds d'archives de l'entreprise déposé aux Archives de la construction moderne à l'Ecole polytechnique de Lausanne (ACM) (voir aussi chap. 4.3 à 4.5). Afin de réduire le volume des notices, les abréviations suivantes ont été utilisées: act(uel/uellement), adjonc(tion), admin(istration/istratif), agrand(issement), appart(ement), arch(itecte), aut

(orisation de construire), bâ(iment), cant(onal/e), CC = Conseil communal, Cie = compagnie, comm(erce/ercial), Com(mune), constr(ucteur/uction), démol(ition), dépend(ance), entrep(reneur), évtl. = éventuellement, ext(érieur), hab(itation), imm(euble), in-aug(uration/guré), ind(ustriel/le), inf(érieur), ing(énieur), inscr(ption), int(érieur), loc(atif), mag(asin), menuis(eries), modif(ication), prob(ablment), proj(et), propriétaire, reconstr(uction), rénov(ation), sculpt(eur), sté=société, sup(érieur), surélév(ation), syst(ème), transf(ormation/ormé).

#### Alpes, avenue des → 2.7

**No 1** Ecole enfantine de La Rouvenaz et imm. loc. et comm., 1895 (aut.), Volkart pour Village de La Rouvenaz. Rez traité en bossage. Frise peinte à la corniche. Salle de classe prob. au rez inf. Démolie en 1979. **No 3** Villa loc. Les Feuillantes, 1898 (aut.), Villard pour Paul Constant Mayor. Démolie en 1955. **No 15** Hôtel de l'Europe, 1897 (aut.), Jost pour Vago & Champion entrep.; premier bâ. de 3 étages sur rez, implanté en L. 1905 (aut.), 1907 (inaug.), Hermann Lavanchy pour W. Bettchen hôtelier: adjonc. d'un pavillon central à toiture bombée et lucarnes monumentales néo-baroques ainsi que d'une aile sud d'un étage de plus que le premier bâ. Dans pavillon central, salle à manger traversante prolongée par une véranda. Aménagement int. subsistant dans certains salons. Ferronneries Art Nouveau. Menuis. Held. 120 lits en 1913. Act. école hôtelière. Source: JTH. Bibl. 1) Wyss-brod II, No 81.

**Nos 17-17b-19** Ensemble de 3 imm. loc. et comm., 1904 (aut. No 17), 1908 (aut. Nos 17b-19), Villard pour Louis Gaimard (Nos 17-17b) et Righetti frères (No 19). Bien qu'édifié en deux temps et par deux propri. différents, l'ensemble présente une façade homogène et monumentale organisée de part et d'autre du No 17b qui, avec seulement 2 axes, fait office de corps central avec une toiture en pavillon bombée à lucarne monumentale. Version loc. du palace hôtelier néo-baroque. Ferronneries des portes d'entrée aux monogrammes des propri. respectifs. Menuis. complètes Held au No 19. Planchers en béton armé syst. Hennebique aux Nos 17 et 17b. Source: JTH. Bibl. 1) BA 11 (1908), No 121, p. 82. **No 21** Imm. loc. et comm., 1895 (aut.), Villard pour Ritschard-Schild. Décor néo-gothique. Linteau de la porte d'entrée daté «1897». Source: PVMCh, 18.02.1895. **No 23** Annexe de l'Hôtel Parc et Lac (voir *Grand-Rue* No 38), 1903 (aut.), Villard pour Charles Nicodet. Heimatstil, tourelle dans l'axe de l'entrée en forme de bretèche, motifs floraux Art Nouveau aux avant-toits. A l'int., paysages suisses stylisés peints aux

tympons du tambour d'entrée, ferronnerie Art Nouveau dans l'escalier, papier mural gaufré à motifs végétaux. Relié au bâ. de la Grand-Rue par une passerelle fermée. 1924 (aut.). A. Schorp pour Mme Schneider: transf. en appart. Bibl. 1) Wyss-brod I, p. 147; 2) Wyss-brod II, No 9. **No 29** Imm. loc. et comm., 1906 (aut.), Villard pour Robert Guhl et Henri Cavin. Planchers en béton armé syst. Hennebique. Démoli en 1990. Bibl. 1) BA 9 (1906), No 98, p. 103; 10 (1907), No 112, p. 144. **Nos 33-35** Imm. loc. et comm., 1896 (aut.), Hermann Lavanchy pour lui-même et Chessex (No 33) et Mme Arnaud (No 35). Ordonnance parfaitement symétrique de la façade sur rue, avec corps central flanqué de 2 pavillons latéraux légèrement en retrait, qui ne reflète pas la répartition des bien-fonds, Mme Arnaud n'étant propr. que de l'aile septentrionale. Composition et décor Renaissance italienne. A l'origine toiture plate à balustrade sur les ailes. Médallons ornés de fruits à la rencontre des pilastres et du bandeau soulignant l'attique. **No 39** Imm. loc. et comm., 1905 (aut.), Villard pour F. Linder. Lilla entrep. Monogramme FL à la clé de l'imposte. Heimatstil, toiture hérissée de lucarnes, dôme central, balcons à poteaux et balustrades de bois ouvrages. Rez transf.

**No 45** (et *Grand-Rue* Nos 66-70) Hôtel Suisse, puis Grand Hôtel Suisse, act. Hôtel Suisse et Majestic. 1868-1869, premier établissement dans la partie inf. de

<sup>37</sup> la parcelle en bordure de la Grand-Rue, bloc néo-classique à avant-corps central légèrement saillant pourvu d'un étage en attique, chaînes d'angle, cordons et corniches en molasse. En 1884, dépend. à l'arrière. 1892/1900, annexes basses pour mag. sur la Grand-Rue. 1901-1903

<sup>39</sup> (proj.), 1905 (aut.), bâ. sur l'av. des Alpes

<sup>65</sup> par Villard pour Hoirie Alfred Schöri, Vago & Champion entrep. Ce bâ., dont l'imposant volume fait face à la nouvelle gare CFF, est mis une première fois à l'enquête en 1901. La réalisation est différée de plusieurs années faute d'une entente entre les propri. et la Com. sur l'alignement, le gabarit et la création d'un passage public entre les deux rues. L'hôtel, dont le chantier débute en juillet 1905, se présente sous la forme d'un édifice néo-baroque à 5 corps; les 3 avant-corps légèrement saillants sont coiffés de pavillons à lucarnes monumentales; le pavillon central, à toiture bombée à l'origine, a été fortement simplifié: toute la ferblanterie – épis de faîtage et garde-corps de la terrasse faîtière – a disparu. Le premier hôtel est abaissé et sa toiture transf. en terrasse. Salle à manger dans annexe basse méridionale en retour d'aire dont les stucs du plafond mettent en scène des enfants symbolisant les saisons. Dans la cage d'escalier, vitraux floraux «E. Diekmann Lausanne 1907» dont le

65



motif diffère à chaque étage. Nombreuses menuis. Held. Planchers en béton armé syst. Hennebique. 1914 (aut.), même arch. pour même propr., transf. et agrand. des bâts. de la Grand-Rue. 200 lits en 1913. Source: PVMCh, 02.12.1901. Bibl. 1) BA 9 (1906), suppl. annuel; 2) Koenig 1973, pp. 133, 135; 3) *werk-archithese*, No 6, 1977, p. 15; 4) Schmitt 1982, p. 70; 5) Wyssbrod II, No 126; 6) Koenig I 1991, p. 91; 7) Koenig II 1991, p. 52; 8) *Menuiserie Modèle*, pp. 103, 177.

**No 49** Imm. loc. et comm., 1901 (aut.), Hermann Lavanchy pour Oscar Légeret. Architecture italianisante. Démoli au début des années 1990. **No 53** Villa loc. Palazzetto, 1894 (aut.), Villard pour François Cuénet. Monogramme FC à la ferronnerie de la porte d'entrée. En façade sud, 2 niveaux de vérandas sur consoles métalliques. Source: PVMCh, 19.02.1894. **No 57** Imm. loc. et comm., 1895 (aut.), «1896» (inscr.), Jost pour Joseph Lilla entrep. Pan coupé avec bow-window. **No 59** Imm. loc. et comm., 1897 (aut.), Villard pour Pierre Chevalley. Gabarit urbain. Bât. triangulaire se terminant par une annexe basse au nord. **No 61** voir *Grand-Rue* No 100.

66



**No 63** Eglise allemande de Montreux et presbytère, 17.05.1880, première pierre (inscr.), 15.05.1881 (inaug.), H. Chaudet pour Communauté évangélique allemande de Montreux. 1889 (aut.), clocher. 1899 (aut.), presbytère. Ensemble néo-roman à arcatures lombardes. Variété des pierres: molasse, Meillerie et St-Tiphon. Menuis. Held et véranda métallique au presbytère. Source: PVMCh, 13.01.1880, 10.06.1889, 29.12.1890; JTH. Bibl. 1) Cérésole 1885, p. 28; 2) Koenig 1973, p. 129; 3) Koenig II 1991, p. 20. **Nos 10-12** Imm. loc. et comm., 1902 (aut.), Savary & C. Schorp pour Angèle Picozzi, commerçant en vins. Monogramme AP au fronton de la fenêtre centrale du 1er étage. A l'int.: décor en faux marbre et stucs du plafond de l'allée dont les motifs de vigne évoquent la profession du propr. Menuis. Held. A l'arrière, bât. indépendant abritant caves et logements. Source: JTH. **No 22** Imm. loc. et comm., 1904 (aut.), 1905/1907 (constr.), Hermann Lavanchy pour Georges Thévenaz. Heimatstil simplifié, passage couver pour accéder aux dépôts, écuries et remise de l'annexe sur cour, édifiée en 1905.

**No 28** Le Foyer, bât. de la Société des Salles populaires évangéliques de Montreux, 1911 (concours), 1912 (aut.), «F. Huguenin & Eug. Rochat architectes 1913» (inscr.), 02.11.1913 (inaug.). Concours entre arch. locaux; 11 proj. présentés. Jury: Louis DuPasquier ing. et Dr Félix Mercanton médecin à Montreux, Eugène Jost et Georges Epitaux arch. à Lausanne, Robert Convert arch. à Neuchâtel: 1. «Orientation» et 2. «Famille» de Rochat & Huguenin; 3. «Automne 1911» de Schorp. Plan en L, soit deux corps de bât. reliés par une tour d'escalier pour un programme complexe: grande salle, salles de réunion ou de lecture, halle de gymnastique, crèche, logements.

«D'un aspect engageant et familial, ce bâtiment serait très appropriable à sa destination» (bibl. 1). Ferronneries sécessionnistes dans l'escalier. Collège primaire d'Etraz depuis 1948. Bibl. 1) *BTSR* 38 (1912), pp. 34-38; (1914), pp. 199-200.

**68 Nos 38-58 et Rouvenetaz** Nos 8-14 Ensemble de 11 imm. loc., comm. et artisanaux, 1909 (aut. Nos 54-58), 1911 (aut. Nos 46-52) et 1912 (aut. Nos 38-44), Villard pour SI de l'av. des Alpes. L'ensemble est remarquable tant par son implantation de part et d'autre de sa propre voirie que par son décor. La première période de constr. concerne 3 imm., l'un sur l'av. des Alpes, le deuxième à l'angle de cette dernière et de la rue privée, le troisième en prolongement au N-E; passage couver entre ces deux derniers. Les bâts. entre la rue de la Rouvenetaz et la rue privée font l'objet de la deuxième période. L'opération s'achève par l'édification des imm. en front de l'av. des Alpes. Les bâts. Heimatstil sont apparaillés en moellons de Meillerie rustiqués et possèdent un décor foisonnant qui varie en fonction de la situation plus ou moins privilégiée de l'imm. et d'une étape à l'autre. Les toitures sont particulièrement mouvementées: chaque angle qu'il soit arrondi ou à pan coupé, chaque cage d'escalier ou oriel se termine par

67



Plan du rez-de-chaussée — 1 : 500.

un pavillon ou un dôme dont les toits diffèrent; multiples lucarnes. Les encadrements de fenêtres à accolade ou linteau droit sur coussinet s'inspirent du moyen âge. Les 3 premiers imm. se distinguent par des allèges sculptées de pommes de pin. La rangée arrière est traitée plus simplement. Enfin, les imm. de la dernière période montrent une frise polychrome sous l'avant-toit, peinte de motifs de rameaux de marronniers, sujet présent sur tous les garde-corps. Au No 44, tympan de la porte d'entrée arrière daté «1913». La taille des appart. varie également selon la situation; les logements les plus vastes se situent aux angles et sur l'av. des Alpes. La rangée arrière est précé-

dée d'un corps bas de boutiques ou d'ateliers qui ont conservé leur devanture d'origine. Les autres bât. abritent des ateliers à l'entresol. Distribution de type hôtelier projetée pour le No 46 qui comprenait 2 salles au rez et 11 chambres par étage. Menuis. Held. Source: JTH. Bibl. 1) *Léman 1900*, p. 141.

**No 60** Hôtel-Pension de la Nouvelle Gare, 1904 (aut.), Savary pour Noël Béard. Bien que dénaturé par une surélév. moderne, le bâti. a conservé l'ordonnance originelle de sa façade ainsi que son décor en ciment moulé dont un masque au linteau de la fenêtre centrale du 1er étage. Act. imm. loc. et comm.

**No 62** Imm. loc. et comm., 1894 (aut.), Flaege pour Jean Bonetti (voir 2.7.6). Ordonnance urbaine des balcons. **No 64** Imm. loc. et comm., 1895 (aut.), Hermann Lavanchy pour Seinet. Entresol, coursive de l'étage attique et pan coupé à l'angle sud. Masques de lion aux consoles des balcons. **No 66** Hôtel de la Nouvelle Poste, 1905 (aut.), Hermann Lavanchy pour Emonet; Lilla entrep. Balcon à balustres de pierre, axes verticaux soulignés par des refends; cartouches néo-baroques au linteau des fenêtres du 3e étage. Supprimé lors d'une surélév. récente mais discrète, le motif se répétait en toiture: les 3 axes centraux étaient surmontés d'un fronton cintré brisé incluant le même cartouche. Annexe à l'arrière pour grande salle. Act. imm. loc. et comm. Bibl. 1) Wyssbrot I, p. 179; 2) Wyssbrot II, No 108.

**No 68** Imm. loc. et comm., 1895 (aut.), Villard pour Maillard. Le bel étage est marqué par un balcon filant et par les frontons des fenêtres latérales. A l'origine, parement de briques polychromes. Transf. récente des combles et des baies de l'entresol par l'adjonc. de bow-windows.

**No 74** Gare CFF, 1900 (aut.), 1903 (inaug.), «Eug. Jost architecte 1901-1902» (inscr.) pour Cie du Jura-Simplon, Vago & Champion entrep. Inaug. le jour de la reprise du réseau par les CFF, le bâti. remplace une première gare cons-

truite en 1860, peut-être par Jean Franel arch. de la Cie du Sud-Ouest Suisse, agrandie en 1871, qui se trouvait en amont de la voie ferrée. En 1896, les autorités communales constatant que le nouveau boulevard se construit rapidement achètent du terrain en vue d'édifier une gare conforme à la densité du trafic et aux ambitions de la station. D'inspiration néo-baroque, le bâti. s'adosse au mur de soutènement des voies haut de 8,60 m. Deux monte-charges (Duvillard à Lausanne), un ascenseur (Stigler à Milan) et un escalier central monumental dont les piliers et les colonnes sont en roche de Villebois, mettent en communication l'av. des Alpes et les voies. La façade sur l'av. des Alpes longeait une marquise (Fatio à Lausanne) est rythmée par 7 baies monumentales en plein cintre re-

68



posant sur des pilastres, dont la menuis. est l'œuvre de la Maison Held, comme celle de l'ensemble du bâti. Façade en marbre de St-Tiphon (socle), roche de Villebois (rez), pierre blanche de St-Paul-Trois-Châteaux (étages). Motif de l'horloge dû au ciseau du sculpt. genevois Sartorio. Une annexe en métal et verre (Fatio) flanquait la façade N-E; elle abritait l'escalier d'accès aux voies et au passage souterrain les traversant. Démolie il y a plusieurs années, elle a été rétablie en langage contemporain lors de l'importante restructuration achevée en 1997 (Rodolphe Lüscher arch.). Marquise du quai côté lac des ACMV, celle du quai amont réalisée par Fatio. Planchers en béton armé syst. Hennebique. Source: ACV KIX 206/1; JTH. Bibl. 1) *BTSR* 30 (1904), pp. 169-175; 2) *BA* 3 (1901), No 33; 3) Birkner 1975, p. 144; 4) Stutz 1976, pp. 56, 74, 76, 90, 223-224; 5) *Léman 1900*, p. 155.

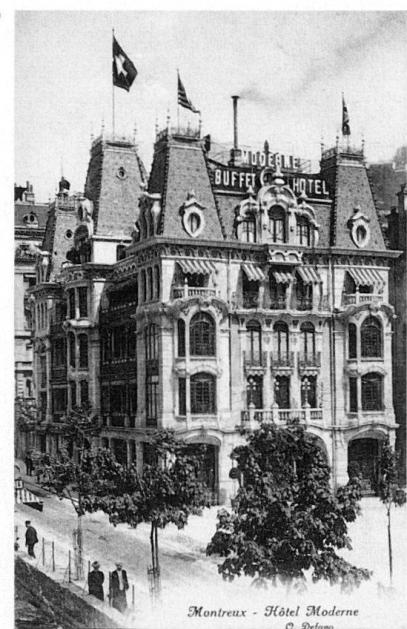
**69 Nos 80-84** Buffet-Hôtel Moderne, 1903-1904 (proj.), 1904 (aut.), 1908 (permis d'hab.), Clerc pour Joseph Lilla entrep. Agrand. de l'ancienne maison Flaege, édifiée en 1894 (aut.) par l'arch. Flaege pour lui-même et occupant la partie nord de la parcelle. L'agrand. se place au sud et les travaux comportent une reprise de l'ancienne façade. Exemple rarissime d'architecture Art Nouveau: lignes ondulantes des oriels, des bandeaux et des menuis. des fenêtres, présence de nombreuses volutes taillées dans la pierre ou encastrées dans un fond de mosaïque dorée, lierre peint. Qualifié de «coquet et original» (bibl. 1) en 1908. Accueillait au rez un café-concert «dont les peintures du plafond représentaient le Dôme de Milan, Notre-Dame de Paris, le Temple de Montreux et la Vérité sortant d'un puits. Sur la façade principale, côté place de la Gare, les vitraux étaient ornés de motifs et blasons de Suisse, d'Italie et de France» (bibl. 2). Menuis. complètes Held. 1957, Walter Baumann arch. pour

Hans Welti: surélév. de 2 niveaux et suppression de la toiture d'origine qui était rythmée par des pavillons et des lucarnes simples ou triples à l'encadrement sinuex; la réfection des années 1980 a tenté d'améliorer l'impact de cette transf. A l'int., éléments de menuis. et de ferronnerie Art Nouveau, encadrements des portes palières en faux-marbre reprenant le motif de la volute. Act. imm. loc. et comm. Source: PVMCh, 19.11.1894, 22.02.1904, 29.06.1908; JTH. Bibl. 1) Koenig 1973, p. 126; 2) Dominique Gilliard, *Ancien Hôtel Moderne, av. des Alpes 80: rapport de situation et proposition d'intervention*, 1981, dactyl. (MH); 3) Wyssbrot I, p. 175; 4) Wyssbrot II, No 99; 5) Koenig I 1991, p. 112; 5) *Léman 1900*, pp. 57-58.

**No 86** Magasin, 1899 (aut.), Villard pour Pierre Chevalley. Corps de bâti. d'un niveau avec appart. à l'arrière. Devanture d'origine.

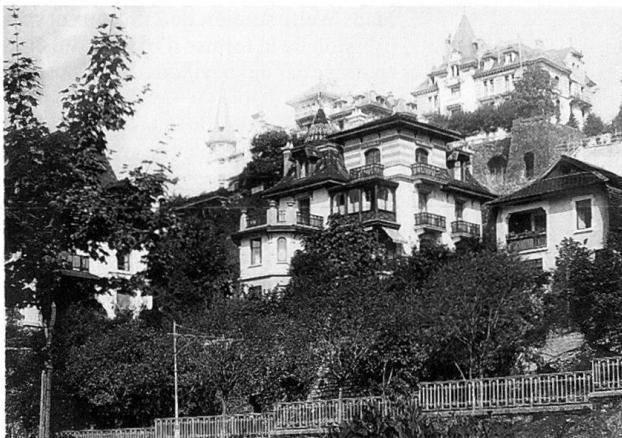
**No 88b** Pavillon des Eaux alcalines de Montreux ou Trinkhalle, 1897 (aut.), Villard pour la Sté des Eaux alcalines de Montreux. 1882 (inaug.), Fabrique de parqueterie d'Interlaken, premier pavillon de bois sculpté avec galerie couverte ducôté dulac: «gracieuse halle [qui] sert de promenoir, on peut y boire gratuitement l'eau, c'est là qu'est légèrement gazée celle qui est expédiée en bouteilles et en siphon» (bibl. 2). En 1884, la société produit 13'271 bouteilles, dix ans plus tard 199'368. Source alcaline naturelle légère, recommandée pour le traitement de plusieurs maladies: «Les affections chroniques des voies urinaires: gravelle urique, néphrite catarrhale, pyérite, cystite» (bibl. 3). L'emplacement du bâti. est déterminé par la source qui jaillit à la rue du Centre. En 1896, Gustave Bettex souhaiterait que l'on tire davantage parti de cette source en créant des bains

69



Montreux - Hôtel Moderne  
O. Delvaux

70



71



et que Montreux se transforme en véritable station thermale: «Pourquoi Montreux n'aurait-il pas un établissement ayant à sa disposition l'usage des eaux alcalines? Le pavillon des eaux a-t-il sa raison d'être où il est actuellement? Non. C'est au centre du mouvement près du beau jardin public que nous possédons et à proximité des quais, en un mot, à La Rouvenaz, - ou près du Kursaal - que sa place est indiquée. Construisez un élégant pavillon et amenez-y les eaux alcalines, aménagez-les confortablement, élevez une estrade et que la musique résonne, accordez une place à un kiosque où l'on vendra des journaux, à une échoppe regorgeant de fleurs et de fruits, que desservira quelque gracieuse enfant portant le costume montreusien et vous verrez si ce pavillon-là ne sera pas le lieu de rendez-vous de tous les étrangers en séjour à Montreux. Appelez notre station Montreux-les-Bains ou Montreux-les-Eaux, si bon vous semble, mais faites valoir cette eau excellente qui ne craint pas la comparaison et qui nous est une ressource précieuse» (bibl. 3). Le nouveau bâti en maçonnerie est beaucoup plus important que le premier pavillon et offre une image plus prestigieuse d'inspiration néo-baroque. Fronton curviligne brisé à volutes du corps central dans lequel s'insère une lucarne monumentale. Fonction ind. transparaissant dans les larges baies. Planchers à sommiers métalliques sur poteaux en fonte. Bibl. 1) FAM, 30.12.1882; 2) Dubochet, 1886, p. 272; 3) Bettex 1896, pp. 56-60; 4) Koenig 1973, p. 215; 5) werk-archithese, No 6, 1977, pp. 16-17.

**No 90** Imm. loc. et comm., Pension Ramsy, 1890 (aut.), 1891-1893 (constr.), Francis Isoz pour Pierre Chevalley (voir 2.7.3). Imm. formant îlot. Position privilégiée sur le carrefour et caractère urbain accusé par les balcons filants de l'attique. Simplicité du décor à l'exception de l'oriel en façade sud reposant sur des consoles massives et présentant des masques de lion et des motifs végétaux. Maison natale du chansonnier Gilles dont le père Louis Villard ouvre là sa

première agence d'arch. Menuis. Held. Face sur carrefour dénaturée par l'adjonc. en 1952 d'un corps bas pour mag. Source: PVMCh, 15.07.1890, 27.04.1891, 12.06.1893, 18.09.1893; JTH. **Nos 96-98** Imm. loc. et comm., 1894 (aut. No 96) pour Ruédi. No 98 prob. postérieur au No 96. Imm. édifiés à l'emplacement de bâti. démolis pour laisser le passage au futur boulevard. Les 2 imm. de plan et de dimensions différentes offrent une façade homogène et symétrique sur l'av. des Alpes. Gabarit urbain et balcons filants du bel étage et de l'attique. **No 102** Imm. loc. et café, 1892 (aut.), Alfred Arnaudeau «architecte métreur-vérificateur», pour C. Monaco. Premier en date des imm. bordant l'av. des Alpes, il en possède déjà toutes les caractéristiques: entresol, bel étage et attique avec balcon filant, fenêtres médianes du bel étage agrémentées d'un fronton cintré. **No 108** Imm. loc. et comm., 1901 (aut.), Jean Giovanna pour Giovanna frères. Reconstr. ou exhaussement d'un bâti. préexistant à la constr. de l'avenue. **No 112** Ecuries, remise et logements, 1905 (aut.), Hermann Lavanchy pour Oscar Légeret. Trois corps de bâti. disposés en U. Piliers en granit au rez. Importantes transf., notamment celle du fenil en logement. **No 114** Maison d'hab. avec grange et écurie, 1899 (aut.), C. Traversini entrep. pour Henri Perret. Unique exemple de constr. rurale dans le secteur inf. du territoire. Arch. pittoresque: briques polychromes, dentelles de bois aux avant-toits. Annexe orientale, 1913 (aut.), G. Fath et L. Botelli pour hoirie Perret. Transf. en 1927. **No 120** Imm. loc. et comm., 1908 (aut.), Villard pour Alexandre Emery. Ordonnance classique de la façade dont le corps central est légèrement saillant et possède un parement en molasse. Balcon coursié au 1er étage. **Nos 122-126** Dépend. du Montreux-Palace, 1905 (aut.), Jost pour Sté des Hôtels National et Cygne. Relié au Palace par un passage souterrain. A l'origine, sur rue: mag. au rez et dortoirs pour le personnel à l'étage; sur cour: buanderie, salle de repassage, porcherie

et écuries. Le corps de bâti. sur rue était organisé symétriquement de part et d'autre d'une porte cochère, surmontée d'un dôme; aux extrémités, 2 grandes lucarnes terminaient la composition. 1906 (aut.), même arch., serres à l'ouest. 1962 (aut.), surélev. et banalisation. **No 146** Villa La Chaumine, 1907 (aut.), Hermann Lavanchy pour Antoine Monney. Heimatstil. Toiture à demi-croupe, chaîne d'angle rustiquée. Monogramme AM au portail. Vérandas modernisée. Act. vil-la loc. **No 150** Villa Le Genet, 1910 (aut.), Bauer pour Eugène Vincent. Pittoresque, avec de nombreux décrochements de volume: toiture à berceau plat et tourelle au S-E. La loggia du pignon a été fermée. **No 152** Villa loc. Clos des Alpes, 1904 (aut.), Villard pour H. Messaz. Villa pittoresque avec tourelle d'escalier, à l'origine polychrome dans sa partie sup. 1909 (aut.), Villard, annexe et bûcher au S-O. **No 156** Villa loc. Le Mazot, 1903 (aut.), H. Chaudet pour Frédéric Margot bijoutier. Volumétrie pittoresque. Planchers en béton armé syst. Hennebique. Bibl. 1) BA 6 (1903), No 61, p. 16.

#### Ancien-Stand, rue de l'

Route de Vernex à Pertit par Vuarennes et Pallens dont le proj. est établi par l'ing. C. Chessex en 1874. Elle est construite en 1879-1881 par les frères Vago entrep. qui y occupent, en novembre 1879, 71 ouvriers, soit 27 vaudois, 7 étrangers domiciliés et 37 étrangers en séjour.

**S.n.** Stand de tir de Ballalaz, 1890-1891 (constr.), édifié en remplacement de celui de La Rouvenaz (voir *place du Marché*). Concession accordée pour une durée limitée à vingt ans car les autorités désirent «réserver l'avenir et ne pas asservir à perpétuité des terrains jouissant d'une vue étendue et sur lesquels pourront s'élever, dans la suite des constructions importantes» (source 1). Suppression et transfert à Chailly en 1914. Source: 1) PVMCh, 28.12.1886. **No 19** Villa loc. Les Colondalles, 1895 (aut.), «1896» (inscr.), prob. Villard pour Henri Vago entrep. Silhouette pittoresque et foisonnant décor néo-gothique des éléments

en ciment moulé ainsi que des menuis. de la porte d'entrée et des portes palières. **No 21** Imm. loc. issu de transf. et surélév. successives, notamment en 1895 et 1899 (aut.), d'une hab. rurale existant en 1883, Henri Vago entrep. pour lui-même. Belles ferronneries de fonte. **No 23** Imm. loc., peut-être 1886 (aut.), pour Noël Vago entrep., père d'Henri. Source: PVMCh, 10.05.1886.

**Nos 2-4** Imm. loc. existant en 1883, surélév. et transf. en 1909 (aut.), Jean Giovanna pour Dominique Vago. **Nos 6-8** Imm. loc., 1906 (aut.), Hermann Lavanchy pour Dominique Cardis. Typologie hôtelière appliquée à un imm. de logements: symétrie de la composition, véranda du rez sur toute la longueur de la façade, nombreux balcons. **No 16** Villa loc. Le Clocheton, 1902 (aut.), Savary & C. Schorp pour A. Girard. Toiture Heimatstil et chaînes d'angle à bossages taillés en pointe de diamant. Adjонc. véranda en 1929.

#### Anciens-Moulin, rue des

Projetée en 1909 par les propr. bordiers désireux de mettre en valeur leurs terrains, cette rue est réalisée dès 1913 par la Com., un des riverains subsidiant l'opération à 60%. Cette artère a également pour but de desservir le quartier industriel de La Corsaz situé sur le territoire des Planches. En raison des préventions exorbitantes des propr. concernés par la portion de route à construire sur la Com. des Planches, puis à cause de la guerre, le pont sur la Baye de Montreux n'est adjugé qu'en 1917 aux entrep. Guenzi et Rambert; il est ouvert à la circulation l'année suivante.

**No 15** Imm. loc., 1914 (aut.), A. Schorp & L. Botelli pour Laurent Lilla. **Nos 19-19b** Imm. loc. et ateliers, 1914 (aut.), Jean Giovanna pour Humbert Giovanna. En 1916, les locaux, pas complètement achevés, sont inutilisés; le No 19b est alors converti provisoirement en fabrique de jouets en bois dans laquelle travaillent des internés français. Menuis. Held. Source: JTH. **Nos 23-25** Deux villas, 1909 (aut.), Moser arch. et Chollet, Rossazza & Stähelin entrep. pour Oscar Visinand. A l'origine une troisième maisonnette devait être construite. Gabarit modeste et décor pittoresque: pan de bois au No 23 et briques polychromes au No 25.

#### Ansermet Ernest, quai → 2.9.5

<sup>71</sup> **Nos 4-4b** Hôtel des Bains et «usine à vapeur» (source 1), 1889 (aut.), évtl. H. Chaudet pour Charles Weber, Chaudet frères entrep. Bât. implanté perpendiculairement à la rive, composé de 2 pavillons et d'un corps intermédiaire; le pavillon du bord du lac abritait les chambres d'hôtes, le corps intermédiaire et le pavillon arrière, les bains; l'ensemble était complété par une buanderie qui se si-

tuait au-delà du pavillon arrière. Monumentalisme de l'entrée de l'établissement de bains: arcade en plein cintre sur toute la hauteur de la façade, englobant le porche à colonnes ioniques et la baie du 1er étage. «La grande attraction de ces bains consiste en une piscine qui n'a pas moins de 18 mètres de long sur sept de large et deux et demi de profond, contenant 250'000 litres d'eau chauffée à 22 degrés: un bain du lac en miniature. Le bassin est construit d'après le système Monnier, le même qui est appliqué au nouveau réservoir de Sonzier; c'est un treillage en fortes tiges de fer revêtu de ciment. Le fond du bassin est passé en couleur et donne à l'eau la teinte bleue du lac. L'eau est d'ailleurs fournie par le lac, puisée dans le sous-sol de l'établissement au moyen de deux pulsomètres; elle est renouvelée sans cesse dans la piscine à raison de 10'000 litres environ par heure. Trente cabines disposées sur deux étages garnissent un des côtés du vaste hall, qui est éclairé par des vitraux peints, et de nuit, par deux grandes lampes électriques à arc. Le plafond et les deux parois sont décorées de fresques allégoriques. [...] Une salle de douche à eau chaude et eau froide, à plusieurs systèmes s'ouvre sur la piscine. L'établissement contient en outre des bains turcs, des cabinets de massage etc., ainsi qu'une vingtaine de cabines de bains, des plus simples aux plus luxueux avec baignoire en marbre blanc. Le bâtiment entier est éclairé à la lumière électrique et chauffé à la vapeur» (bibl. 1). La piscine a été transf. en salle des fêtes en 1897. 1927 (aut.), A. Schorp pour SI Plage SA, transf. en appart. et garage. Source: PVMP, 15.05.1889, 1) PVMP, 25.11.1889. Bibl. 1) *Gazette de Lausanne*, 04.11.1890; 2) [Perret Adrien], *Guide illustré de Lausanne-Vevey-Montreux et environs*, Lausanne, [1894], pp. 135-136; 3) Bettex 1896, p. 227; 4) *Annuaire de Vevey-Montreux* [...] 1902-1903, Montreux, 1901, pp. 64-65; 5) Koenig 1973, p. 151; 6) Wyssbod II, No 64.

#### Arzilliére, route de l'

**No 6** Ecole de Chernex, 1878 (proj.), 27.06.1879 (première pierre), 1880 (inaug.), H. Chaudet pour Com. du Châtelard; entrep.: Victor Maget-Gaudin arch. à Lausanne. Typologie de l'école villageoise, implantée à mi-chemin de Chernex et Pertit, au milieu des vignes. A la demande de la Municipalité, les arch. Jaquierod et Chaudet fournissent chacun un proj.: «Quant aux plans présentés par les deux architectes, la Municipalité les trouvent trop chargés d'architecture et il sera demandé à chacun de ces Messieurs un nouveau plan, plus simple [...] avec distribution intérieure pour 3 salles d'école, 1 de couture et deux logements. Le plan devra être conçu sans fenêtres jumelles et avec volets, toit simple à deux

pans, avec avant-toit suffisant; encadrements en pierre dure pour le rez-de-chaussée et molasse pour l'étage [...]» (source 1). Bandeau et encadrements des baies du rez inf. en St-Tiphon. Fontaine contemporaine. 1932 (aut.), Georges Reybaz arch., salle de gymnastique en face (Ch. de Chamérouz No 4). Source: PVMCh 19.04.1879, 07.07.1879; 1) PVMCh, 12.04.1878.

#### Avants, route des → 2.10.7

**S.n.** Pavillon des sports du Grand Hôtel des Avants, 1912 (aut.), Villard pour Sté du Grand Hôtel des Avants. Situé en contrebas de l'établissement (voir *Narcisses* No 80), il se composait d'un bâti symétrique dont l'axe médian était marqué par un clocheton. Au rez, vestiaires et bar, au 1er, galerie couverte pour tribunes. Disparu. **No 29** Villa, 1898 (aut.), Villard pour Pappazoglu. Villa de villégiature pittoresque en maçonnerie, avec tourelle d'escalier effilée à décor de briques polychromes. Rez réservé aux réceptions, 7 chambres à coucher, salle de bain. Bibl. 1) *werk-archithese*, No 6, 1977, pp. 5 & 8.

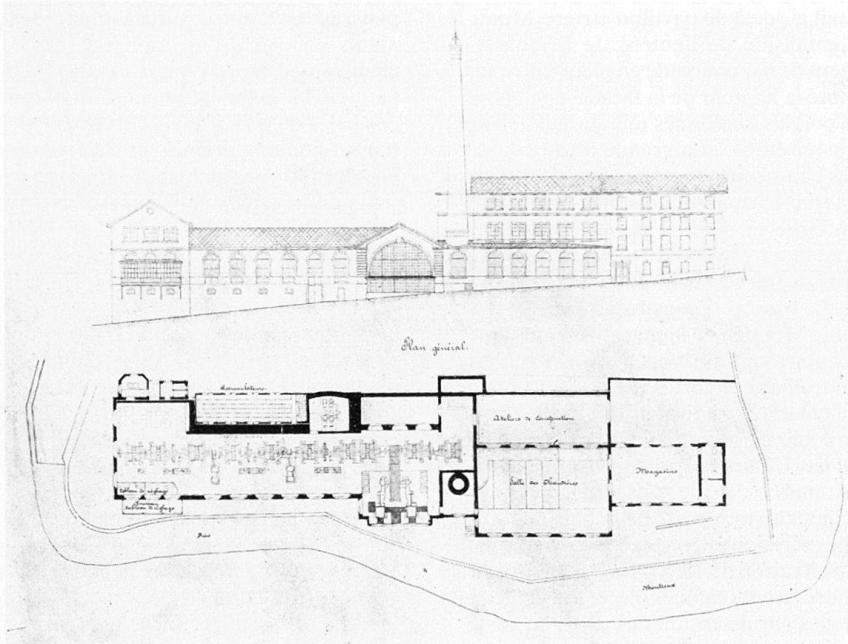
**No 26** Chalet des jardiniers et serres du Grand Hôtel des Avants, 1912 (aut.), Villard pour Sté du Grand Hôtel des Avants. <sup>53</sup> Les serres ont disparu. **No 28** Chapelle catholique du Grand Hôtel des Avants, 1909 (aut.), arch. anonyme pour Dufour frères. Constr. en madriers d'inspiration alpestre; clocheton au faîte. Verres colorés et vitraux à motifs végétaux néo-gothiques dans le chœur, signés Chiara à Lausanne. Frises peintes à la manière des chalets du Pays-d'Enhaut.

#### Baye, rue de la → 2.5.2

<sup>72</sup> **No 7** Usine hydroélectrique de Taulan, 1886-1887 (constr.), H. Chaudet pour SEVM. Bât. regroupant «tous les services nécessaires à la production et à la distribution du courant électrique, ainsi



73



que l'administration générale, les magasins et ateliers de réparations» (bibl. 1). Salle des machines de 53,4 m de long et de 9,5 m de large. En 1888-1889, agrand. pour 5 machines à vapeur alimentées au charbon. Les installations sont complétées en 1894 (aut.) et en 1898 (aut.), même arch. pour même propr.; au N-E, nouvelle salle des machines édifiée entre le premier bât. et la pente du terrain, seconde salle des chaudières et par conséquent seconde cheminée. Rénov. complète en 1962. Aménagement de dépôts en 1965 et d'ateliers en 1986. Bibl. 1) Flesch 1896; 2) *BTSR* 35 (1909), p. 265; 3) *SEVM* 100 ans.

## Baye de Clarens

Torrent de 7,5 km célèbre pour ses crues et les dégâts qu'elles occasionnèrent en raison de l'absence de consistance des terrains qu'il traverse: «Pendant près d'un siècle et demi, la Baye de Clarens a été le fléau de cette riante contrée qui s'étend du Léman aux Pleyades dans les Préalpes vaudoises. Le débordement de ses eaux, chargées de galets et de terres enlevées aux coteaux supérieurs et dans un espace d'environ 14 kilomètres carrés, transformait en vraie steppe ce vaste triangle qui s'étend du lac au pont de Tavel, au pied de la colline que couronne aujourd'hui le château moderne des Crêtes» (bibl. 1). Pour protéger le village, les Bernois édifient vers 1730 une première digue qui ne va pas jusqu'au lac et laisse le torrent déborder sur la rive droite. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les études et réalisations se succèdent, mais les ouvrages sont aussitôt emportés par les inondations comme le constatent les ing. Fraisse et Saussure en 1829: «Déjà plusieurs essais ont échoué devant les effets de ce torrent destructeur. De tous les tra-

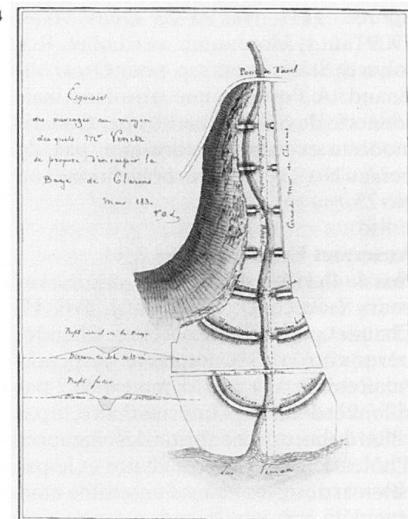
vaux qui ont été tentés pour en diriger le cours, il ne reste rien, absolument rien, que la triste expérience que nous avons faite de l'inutilité de nos efforts, et le regret de sommes considérables dépensées en pure perte» (source 1). En 1833, le gouvernement cant., «au milieu de l'incertitude qui régnait sur cette question et voulant cependant répondre aux vœux réitérés des habitants de la localité, pensa que le meilleur moyen de parvenir au but était de faire un appel à l'esprit de spéculation, ordinairement si actif et généreux» (source 3); il ouvre un concours qui est remporté par l'ing. cant. valaisan Ignace Venetz: en contrepartie, «l'Etat de Vaud cède et abandonne à perpetuité à titre d'indemnité à Monsieur Venetz, tous les terrains qui lui appartiennent, tant dans le lit même occupé actuellement par la Baye, que sur ses bords, dans toute l'étendue comprise entre le pont de Tavel et le rivage du Lac à l'exception toutefois des espaces nécessaires pour le nouveau lit du torrent et pour la grande route, ainsi que pour tous les travaux y relatifs» (source 2). L'entreprise semble concluante – des parcelles du pierrier sont même replantées en vigne – mais «le 29 août 1846, une pluie torrentielle, qui fit ressentir ses effets désastreux sur tous les cours d'eau depuis le district de Lavaux jusqu'à l'extrémité de celui d'Aigle, vint renverser et anéantir la plus grande partie des ouvrages qui avaient été exécutés pour diguer la Baye de Clarens» (source 3). Ruiné, Venetz renonce. L'Etat reprend possession des terrains et poursuit l'entreprise à son compte, sur un proj. du colonel De la Rottaz qui adopte un syst. plus simple: «De distance en distance, le torrent, resserré entre deux fortes digues, coule sur un pavé maçoné, avec une ra-

pidité qui ne permet pas le dépôt des matériaux; dans les intervalles, les digues lui laissent plus de place, mais pas assez pour qu'il puisse vaguer au hasard» (bibl. 2). En 1894, l'ing. Cuénod établit un proj. global de correction du cours d'eau qui ne sera pas réalisé pour des raisons financières. Source: 1) Rapport sur les ouvrages relatifs à l'encaissement de la Baie de Clarens [...], par Messieurs Victor de Saussure et William Fraisse, 1829 (ACV S8/640); 2) Convention entre l'Etat de Vaud et Monsieur Ignace Venet, Ingénieur en chef de la République et canton du Valais, 24.06.1834 (ACV S8/640); 3) Avril 1847: exposé des motifs pour projet de décret pour le diguement de la Baie de Clarens (ACV S8/640); 4) Emile Cuénod, Commission exécutive des Bayes de Montreux et de Clarens: Rapport sur la correction de la Baie de Clarens, 1894 (TCh XVII/9). Bibl. 1) *Mémoires* 1896, pp. 129-136; 2) Rambert 1877, pp. 124-126; 3) Koenig 1873, p. 102.

## Baye de Montreux

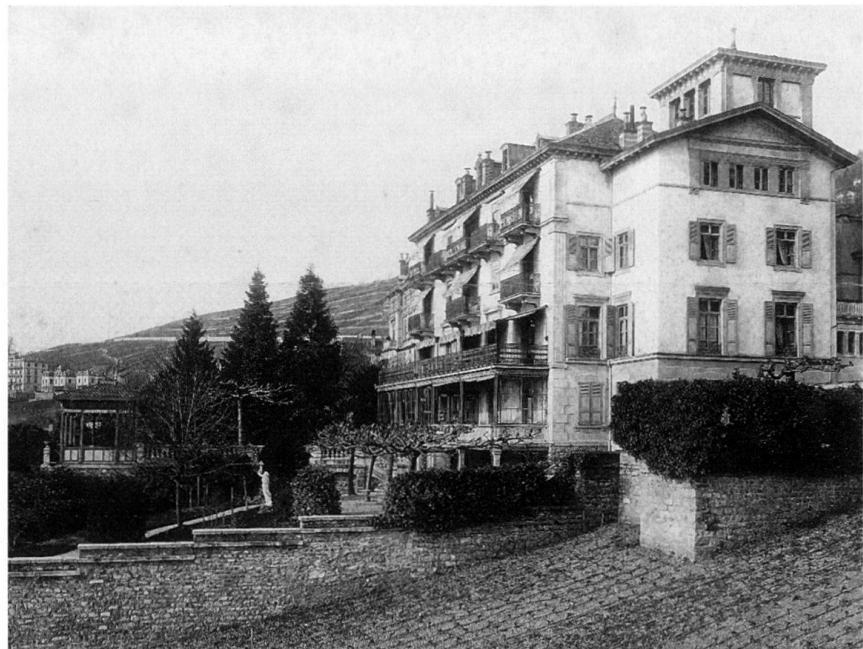
Torrent de 8,5 km prenant sa source au pied de la Cape au Moine, à l'origine du cône alluvionnaire de Montreux. Il constitue la frontière entre les Com. du Châtelard et des Planches. Avant de passer sous le pont de Montreux, le cours d'eau traverse les gorges du Chauderon, où la Société d'embellissement a aménagé dès 1869 une promenade pittoresque. Entre le pont de Montreux et le lac, la forte déclivité du torrent a permis l'installation de diverses industries recourant à l'énergie hydraulique; en 1896 sont recensées deux scieries, la menuis. Held, une marbrerie et fabrique de ciments, la chocolaterie Séchaud et les installations frigorifiques de la sté ind. de Montreux. Un proj. de correction est établi à la fin des années 1880; il s'agit de créer un chemin maçonnable coupé de nombreuses chutes qui sera réalisé entre 1893 et 1897. Le *Mémorial des travaux publics du canton de Vaud* constate en 1896: «Il a fallu

74



le grand et récent développement des constructions de toutes sortes dans la contrée de Montreux et spécialement dans le voisinage immédiat du torrent, pour donner l'impulsion nécessaire à un travail aussi important et dispendieux que l'endiguement du cours du torrent sur toute l'étendue de son passage à travers son cône de déjection, soit sur 700 mètres de longueur [...]. Outre le danger des débordements sur la partie inférieure du torrent, dangers menaçant principalement les industries riveraines et leurs prises d'eau, l'aspect et le contenu du torrent, à certains moments de la journée surtout, ne pouvaient plus être laissés à l'état naturel à côté des constructions de valeur élevées sur ses bords. Il y avait là une question d'édilité et de salubrité autant que de sécurité publique» (bibl. 1). Les travaux étaient presque terminés en 1895, quand deux crues successives provoquèrent des dégâts considérables, si bien «que l'on reconnut la nécessité d'exécuter des travaux dans la partie «en montagne» du torrent, c'est-à-dire en amont du pont de Montreux, dans les gorges du Chauderon, pour empêcher les charriages de matériaux dans la section inférieure corrigée de la Baye» (bibl. 2). Cette campagne de travaux est achevée en 1907. L'on songe ensuite à couvrir le cours d'eau dans sa partie inf. entre l'av. du Casino et l'av. des Alpes. Les deux ing. communaux sont chargés d'en faire le proj. Le principe du voûtement est adopté en 1911. La même année, le tracé de la rue de la Paix est mis à l'enquête; le proj. prévoit la couverture partielle de la Baye entre la route cant. et la rue de l'Eglise-Catholique. En 1915 seulement est adjugée la constr. du pont qui constituera la place de la Paix. Entre-temps, le directeur des travaux de la Com. des Planches avait étudié une solution personnelle visant à éradiquer le cours d'eau. Il publie son étude dans le *Journal de Montreux* du 13.12.1913. Il propose de canaliser et de dévier la rivière; une première variante prévoit un tunnel en ligne droite, de l'usine de Taulan à Bon-Port; une seconde variante plus courte fait débuter la canalisation à La Corsaz; celle-ci aboutit au lac après avoir passé sous l'Hôtel National. Selon son auteur, le proj. de déviation résoudrait plusieurs problèmes d'aménagement urbain: «Plus grande sécurité en cas de crues exceptionnelles, suppression de trois ponts existants, suppression de quatre ponts projetés, suppression du voûtement dès le pont du Vuagnard au lac, facilité pour la construction du passage sous voies à Crin, facilité pour la déviation de la ligne du Simplon, suppression du contour de La Corsaz, alluvionnement du Golfe de Bon-Port et amélioration pour l'établissement du Quai» (source 1). Le proj. ne verra pas le jour, malgré l'intérêt que lui porte Ami Chesseix qui félici-

75



te l'auteur en ces termes: «Votre projet [...] est vraiment génial seulement il reste à le faire accepter. Vous pouvez d'ores et déjà me compter au nombre des participants» (source 2). Source: PVMCh, 08.11.1911, 02.08.1915; Préavis Muni Ch, 13.11.1911; 1) J. Vittoz, Projet de déviation de la Baye de Montreux: mémoire, 06.12.1913 (ACV S8/643); 2) Lettre d'A. Chesseix à Vittoz, 14.12.1913 (TP 79). Bibl. 1) *Mémorial* 1896, pp. 136–140; 2) *Bull. des séances du Grand Conseil Vaudois automne 1915*, Lausanne 1915, p. 165.

#### Belmont, avenue

Les édiles se soucièrent à plusieurs reprises d'améliorer la viabilité de cette importante voie de communication qui permettait aux villageois du secteur S-E du Châtelard de se rendre au cimetière, puis de rejoindre les hameaux occidentaux de la commune. Elle comporte deux tronçons distincts: le premier à forte pente, reliant Estombes à l'Infirmerie, traverse l'agglomération de Vernex-Dessus; presque plane, le second tronçon s'étend dans les vignes. Témoignant de l'importance de cette artère, un règlement spécial des constructions est voté en 1897. Il autorise uniquement l'édification de villas; il définit le gabarit des bâtiments, soit en aval 9 m à la corniche et 12,5 m au faîte, dimensions qui correspondent à des «villas spacieuses ayant un étage sur rez-de-chaussée et des mansardes» (source 1) et qui pourront être évtl. outrepassées par des «tourelles, des avant-corps ou des motifs de décoration» (source 1). En amont, les dispositions diffèrent en raison de la déclivité du terrain: les bât. pourront atteindre 15 m à la corniche et 18 m au faîte, deux voisins pourront s'entendre pour construire des maisons contiguës. Considéré comme ur-

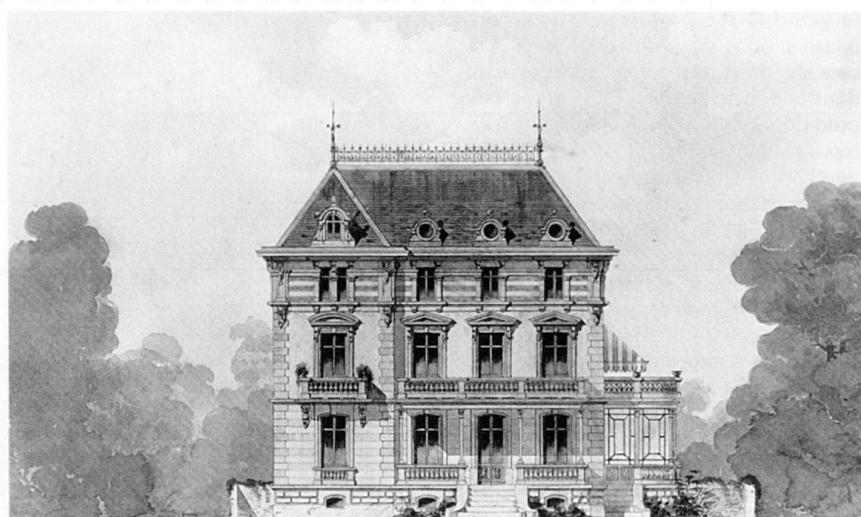
gent en 1897, l'élargissement de la route ne se concrétise que dix ans plus tard. En 1905, le CC, nanti d'un projet dessiné par la direction des travaux, émet le vœu que «des architectes-spécialistes» se penchent sur la création «d'une avenue-promenade allant du Basset à Belmont et peut-être jusqu'à la bifurcation d'Estombes» (source 2). Le projet communal est par conséquent soumis à l'appréciation des arch. Maurice Wirz et Edouard Davinet; ils en acceptent les grandes lignes tout en suggérant une modif. qui renforce le rapport que l'on souhaite créer entre voirie et paysage: «Il s'agit de la situation exceptionnelle de cet emplacement, qu'il importe non seulement de sauvegarder mais de mettre en valeur par tous les moyens possibles. Il est difficile, en effet, d'imaginer un site qui réunisse d'une façon plus complète tous les éléments de beauté que l'on peut demander à un paysage. C'est d'un côté la vue imposante du lac et des montagnes, avec les maisons de Montreux étagées leurs toitures sur les pentes du vignoble; de l'autre, les arbres magnifiques du vieux cimetière, entre lesquels s'ouvrent des échappées pittoresques, formant autant de tableaux variés et imprévus. On eût voulu créer cet ensemble, d'une beauté unique dans la contrée, que l'on serait resté bien en dessous de ce que la nature nous offre ici, sans apprêt. [Les experts] estiment que les modifications apportées au tracé de la chaussée actuelle doivent être combinées de façon à conserver à cet ensemble son caractère agreste et local, dans toute son intégrité. [...] L'ancienne route serait conservée telle qu'elle existe actuellement, et deviendrait une promenade point de vue, exclusivement réservée aux piétons, qui pourraient ainsi circuler

paisiblement, sans être inquiétés par le bruit ou la poussière des voitures et des automobiles. La chaussée proprement dite, d'une largeur de six mètres, serait indépendante et traverserait l'ancien cimetière en laissant entre elle et la route, un espace de terrain, de forme irrégulière, qui serait aussi maintenu dans son état actuel. Cette chaussée passerait ainsi à travers un parc superbe, comme vous en voyez des exemples aux abords de certaines grandes villes. Mais à Montreux, cet espace, quoique restreint, prendrait un caractère tout particulier, par le fait qu'il s'ouvre des deux côtés sur un des paysages les plus grandioses que l'on puisse imaginer, et c'est là un point sur lequel les experts tiennent avant tout à insister. Ils estiment que ce site, ainsi aménagé, prendrait une importance considérable pour l'avenir de Montreux en ce sens qu'on sauvegarderait à tout jamais un emplacement unique dans le pays en contribuant à perpétuer la réputation de beauté de ce coin de terre» (source 3). La proposition de faire passer la chaussée à travers le cimetière n'est pas admise car elle touche des tombes dont les concessions sont encore en vigueur. Finalement, une chaussée de 7 m avec trottoir aval de 4 m et trottoir amont de 1 m sera votée en automne 1905. Les travaux débutent l'année suivante; à l'exception des plantations et de la pose des bancs, ils sont achevés en août 1910. Source: 1) Règlement spécial pour les constructions sur la route des Colondalles (Vuarennnes-Plan-champ) et la route de Belmont (Infirmerie-Clarens), approuvé par le Grand Conseil le 14.09.1897; 2) PVMCh, 29.05.1905; 3) Edouard Davinet & Maurice Wirz, Rapport sur l'élargissement de la route de Belmont à Montreux, 26.08.1905.

<sup>75</sup> **No 5** Hôtel Bellevue-Villa Bella, 1871 (constr.), par Jaquierod pour lui-même. Dès 1916, imm. loc. Les transf. successives, notamment celles de 1986–1987, ont fortement modifié la distribution et altéré la façade sur rue. La tourelle-belvédère de l'angle N-E a été décapitée. Subsistent l'ordonnance des balcons de la façade lac et les baies jumelées du pignon S-E. Un escalier monumental avec portail en maçonnerie démolie reliait directement l'hôtel à la gare. 45 lits en 1913. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 68.

<sup>76</sup> **No 7** Villa de maître, 1881 (aut.), Maillard pour Emile Vuichoud. Chaudet entrep. Petit château d'inspiration Renaissance française. Architecture très soignée et représentative du statut social de son propr. futur syndic et député. Grande diversité et remarquable mise en œuvre des matériaux: molasse d'Ostermundingen près de Berne, parements en briques «de Montchanin dites Porphyres» (source 1), pierre d'Arvel, marbre de Colombey, roche de Hauteville, pierre

76



blanche d'Echaillon. Cartouche de la porte d'entrée (murée) frappé des initiales EV encadrées de rinceaux. Source: PVMCh, 18.05.1881; dossier de plans (MVM); 1) Cahier des charges de l'entreprise à forfait pour la construction de la maison de M. E. Vuichoud à Vernex (MVM).

**No 25** Infirmerie, 1874 (concours), 1876 (aut.), 1877 (inaug.), pour SA de l'Infirmerie. 20 lits à l'origine. Transf. et agrand. continuels. 1926 (aut.), E. Gribi, deuxième bât., 100 lits au total. 1932 (aut.), même arch., exhaussement du premier édifice et adjonc. de galeries. 1959–1961, nouvelle adjonc. Source: PVMCh, 20.03.1876. Bibl. 1) Jean-Charles Kollros, 100 ans, Hôpital de Montreux, [Montreux] 1977. **Nos 27 & 29** Villas loc., vers 1893, pour Henri Vago entrep., contemporaines de l'Hôtel Belmont voisin.

**No 31** Hôtel Belmont, dès 1902 Hôtel Château-Belmont, 1893 (constr.), pour Henri Vago entrep.; bât. symétrique à ailes légèrement saillantes. 1901 (aut.), Villard pour Thomas Unger, nouveau bât. au N-E du premier, qui double la capacité d'accueil. Silhouette pittoresque et asymétrique d'inspiration Renaissance française. Le nouvel édifice se termine par un corps de bât. en forme de tour «recouvert d'un toit en pavillon à terrasse faîtière. L'autre extrémité, séparée par un corps intermédiaire, plus bas, à toit en terrasse masqué par une balustrade, était coiffé d'un toit en pavillon» (bibl. 1). Toits supprimés en 1945 et remplacés par une banale toiture à 4 pans.

Le proj. de Villard prévoyait la surélev. du premier bât. dont les ailes auraient reçu une toiture en forme de tour crénelée à échauguettes, pour le mettre en conformité avec le style castellaire du nouveau bât. Important dispositif de vérandas dont certaines sont des adjonc. postérieures; jardin en terrasse. 125 lits en 1913. Act. inoccupé. Bibl. 1) Wyssbrod I, p. 151; 2) Wyssbrod II, No 69; 3) Claire Huguenin, Anne Wyssbrod, Hô-

tel National Montreux analyse historique, Lausanne 1988, pp. 9–10, dactyl. (MH).

**No 37** Villa loc., 1906 (aut.), Savary pour Rodolphe Leiser. A l'emplacement d'un chalet déplacé en 1907 à l'av. des Colondalles No 50. Inspiration néo-gothique dans le pignon et dans le décor: bandeau à arcatures en lancette et iris.

<sup>70, 77</sup> **No 39** Villa loc., puis dépend. de l'Hôtel Belmont, Hôtel Grammont dès 1903, 1895 (aut.), Jost pour Mlles Müller. Fait partie d'un ensemble de 3 villas (voir Nos 41 et 43) édifiées par le même arch. sur un imposant mur de soutènement à arcature aveugle. Balcon en béton armé syst. Hennebique. Manoir François 1er banalisé par les transf. de 1971. Act. villa loc. Source: PVMCh, 04.03.1895; 13.05.1895. Bibl. 1) BA 2 (1899–1900). No 13, p. 8;

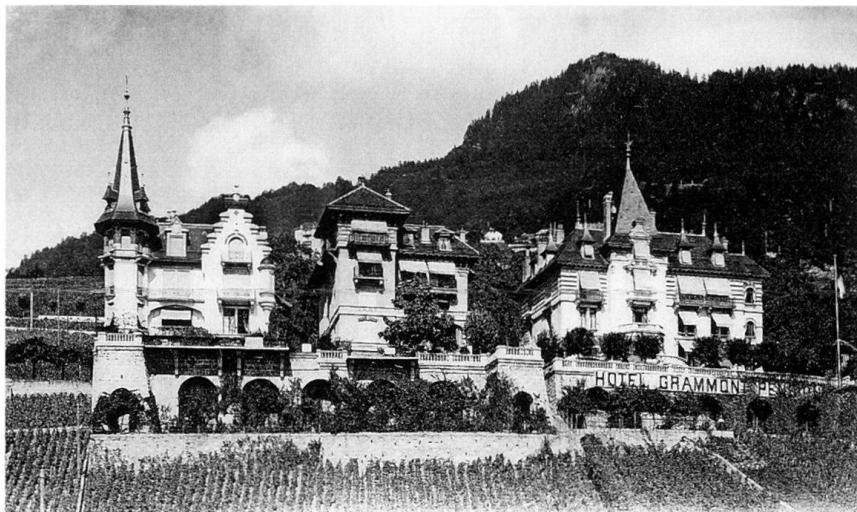
<sup>70, 77</sup> suppl. annuel, p. 72. **No 41** Villa loc. Castel Belmont, 1895 (aut.), Jost pour Mlle Vincent. Balcon en béton armé syst. Hennebique. Même opération que les Nos 39 et 43. Référence à la Renaissance italienne. Menuis. Held. Clôture et portail d'origine. Source: PVMCh, 04.03.1895; JTH. Bibl. 1) BA 2 suppl.

<sup>70, 77</sup> annuel (1899–1900), p. 72. **No 43** Villa loc. La Tourette, 1896 (aut.), Jost pour Mlles Müller, même opération que Nos 39 et 41. Château de conte de fée; vaste choix des matériaux et nombreux décrochements: tourelles d'angle, pignon à redents. Clôture et portail d'origine. Surélev. en 1987, Yves Callet-Molin arch. pour SI La Tourette. Bibl. 1) Architecture suisse, No 85, 12.1988.

**No 38** Imm. loc. existant en 1883, surélev. et transf. en 1909 (aut.), Jules Motier charpentier pour lui-même.

#### Blonay, route de

<sup>78</sup> **Pont de Brent**, 1899 (concours), 1900–1901 (constr.), armoiries vaudoises datées «1901». En 1875 déjà, le village de Brent récolte une souscription en faveur de la correction du chemin de Brent à Blonay et de la constr. d'un nouveau pont. La route est alors très pentue et



enjambe la rivière au fond du vallon sur un pont souvent emporté par le torrent en crue. En février 1899, l'Etat, car il s'agit d'une route cant., ouvre un concours pour un viaduc métallique. 14 proj. sont présentés ainsi qu'un proj. de pont en maçonnerie élaboré par William Cosandey, directeur des travaux du Châteillard. Jury: J. Gaudard prof. à l'Université de Lausanne, Gremaud ing. cant. à Fribourg, Elskès ing. et chef du Service des ponts aux chemins de fer J-S. Pas de 1er prix; 1ères primes: Eugen Probst ing. à Berne, Maillard ing. et Pleghard arch. à Zurich, usine Duvillard à Lausanne; 2e: Paccanari ing. à La Chaux-de-Fonds; 3e: ACMV; 4e: Ciappi prof. et ing. à Rome; 5e: Kinkel ing. à Sterkrade. «Estimant qu'un ouvrage en maçonnerie était préférable à une construction métallique et partageant la manière de voir du jury» (bibl. 2), l'Etat charge Cosandey de l'étude du proj. définitif à laquelle participe également l'arch. Hermann Lavanchy. Le pont (112 m de longueur, 8,20 m de largeur, 24 m de hauteur maximale) se compose d'une arche centrale de 44 m d'ouverture à tympans évidés par 6 voûtes; l'arche est encadrée par 2 piles-culées avec contreforts et par 2 viaducs d'accès de chacun 2 arches de 8 m d'ouverture. Pierre de taille pour les retombées des piles des voûtes d'élegissement, les consoles, plinthes, couvertes de parapet, dés et balustres; moellons tétués pour les voûtes et dégrossis pour les piles, culées, murs en retour et tympan. Source: PVMCh, 03.07.1899, 31.07.1899,

21.08.1899; ACV KIX 1149/294. Bibl. 1) SBZ 33 (1899), pp. 72, 246; 2) BTSR 26 (1900), pp. 106–107; 3) (1913), pp. 111–112; 3) Koenig 1973, p. 200; 4) Koenig I 1991, p. 28; 5) Pierre Delacrétaz, *Vieux ponts du Pays de Vaud*, Chavannes/Moudon 1991, pp. 105–107.

#### Bocherex, rue du → 2.10.4

Plusieurs projets se succèdent dans le but de créer de ce côté-ci de la commune des Planches un accès au lac plus aisément que l'actuel passage de l'Auberge et qui offrirait une dévestiture aux terrains à bâtir situés en amont du chemin de fer, entre l'ancienne agglomération et la Veraye. En 1893, C. Chessex produit un plan de route de desserte des terrains uniquement puisqu'elle ne rejoint pas le lac; il est accepté par le CC en 1894. Les prétentions de certains propriétaires empêchent la réalisation. En 1901, la Municipalité constate que la «Commune des Planches a pris un développement considérable grâce aux nombreuses constructions qui y ont été édifiées en ces derniers temps. Un simple coup d'œil jeté sur la partie inférieure de la Commune fait voir que les places à bâtir tendent de plus en plus à devenir rares. [...] Il existe cependant encore quelques emplacements qui [...] permettraient de créer soit de nouveaux quartiers soit de nombreuses villas et de donner ainsi aux terrains une forte plus-value. [...] Parmi ces emplacements, l'un des plus favorables est sans contredit le quartier dit le Bocherex, mais il est dépourvu actuelle-

ment de tout moyen d'accès» (source 1). Un nouveau plan est alors établi; faute de moyens financiers, on renonce à l'exécution. L'idée refait surface en 1907. L'ing. communal John Vittoz établit 3 avant-projets. Le tracé le plus court, qui part au bas de l'act. rue de l'Auberge, décrit un lacet en aval de la terrasse de l'Hôtel Bristol, puis emprunte le passage sous-voie existant, est accepté par le CC en mai 1908; il ne sera réalisé qu'après la guerre. Source: 1) Notice descriptive sur plan d'alignement, annexée au préavis Muni P [1901].

**No 2** Buanderie du Grand Hôtel de Territet, déjà construite en 1877, surélev. et transf. en imm. loc., 1906 (aut.), Meyer & Daulte pour Sté du Grand Hôtel de Territet. Relié par une passerelle au bâti. des dépend. (voir *Chillon* No 75). L'étage supplémentaire présente en façade du lac une succession de loggias.

#### Bochet, chemin du

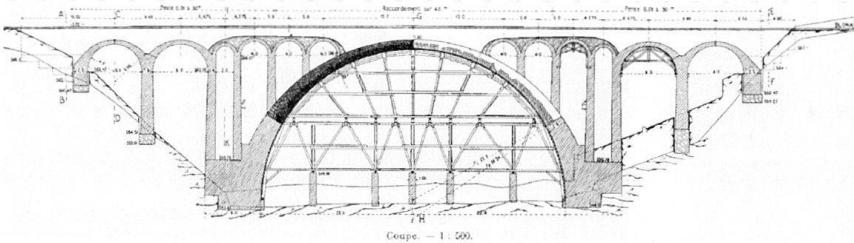
**No 5** Gare de Chernex, 1925 (aut.), Vilard fils pour MOB. Remplace un modeste abri de bois. Bibl. 1) Michel Grandguillaume [et al.], *MOB Du Léman au Pays-d'Enhaut*, vol. 1., Lausanne, 1992, pp. 34, 37–38.

#### Bon-Port, rue de → 2.10.1

Le tronçon occidental de la rue act. constitue l'ancienne route cant. Jusqu'en 1954, date de la création du passage sous-voie, la route franchissait le rail par un passage à niveau qui se situait en face de l'act. No 7. La partie orientale date de 1861; elle est contemporaine de la création du port de Territet dont elle constitue l'accès principal. Cette artère, qui fait l'objet d'une importante campagne de rélargissement en 1908, est l'un des sites privilégiés de Montreux. Dans les années 1850–1860 s'y édifient d'abord des villas qui seront ensuite démolies ou transformées pour faire place aux hôtels.

**Fontaine à l'ours**, «Jésus a dit venez à moi vous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai. Mars 1865. Math VI. 28» (inscr.). Son eau a les mêmes propriétés que celle qui est mise en bouteilles par la Sté des Eaux alcalines. Se trouvait à l'origine sur la propriété de Mme de Wersen qui la supprime. En 1875, cette dernière, après moult démarches de la Commune, s'engage à la rétablir dans le mur de soutènement de la voie ferrée.

**No 9** Villa Beauregard, 1891–1892 (constr.), pour Ami Chessex qui en fait sa résidence personnelle. Villa-château néo-Louis XIII édifiée sur une imposante galette qui, derrière de larges baies en plein cintre, abrite des remises et ateliers. A l'origine, une orangerie en hémicycle ouvert sur le jardin au S-E prolongeait en retour d'aile le bâti. des ateliers. Parement de brique; nombreuses ouvertures (loggias, vérandas, oriels et balcons) sur



79



le lac et les Alpes. Clôture et marquise en fer forgé. Menuis. complètes Held. En 1909, les sculpt. Negri et Uberti installent leur atelier dans le soubassement. Source: PVMP, 21.03.1891; JTH.

79 **No 15** Hôtel-Pension Les Tourelles, 1903 (aut.), Villard pour Ami Chessex. Issu de la transf. de la Villa Beau-Site, prob. édifiée en 1891–1892. Constr. d'une galette au niveau du lac qui prolonge celle de la villa Beauregard (No 9), adjonc. d'une aile au N-O et création de balcons en conformité avec ceux de la nouvelle aile qui présente une architecture d'inspiration méditerranéenne, avec tourelles et oriels surmontés de campaniles et larges balcons face au lac. Cette partie du bât. s'élève à l'emplacement de la villa Maria, construite vers 1875 pour Marie Behr et transférée en 1897 à l'av. Collonge No 29. L'ensemble incluait la villa Les Marronniers, démolie en 1977, qui se situait à l'angle N-E de la villa Beau-Site, à l'emplacement de l'act. parking; il a été fortement dénaturé lors d'une transf. opérée en 1976, tout particulièrement la galette dont les grandes baies en plein cintre sont coupées par des balcons. Act. imm. loc. Source: PVMP, 10.06.1903. Bibl. 1) Wyssbod II, No 127.

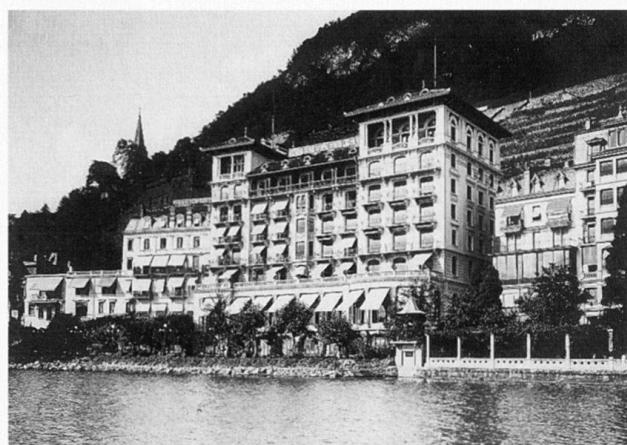
**No 23** Imm. loc. et comm., 1894/1900 (constr.), bât. septentrional. 1905 (aut.), «1906» (inscr.), bât. méridional, Savary pour Jean Mischler, constr. à l'emplacement d'un imm. édifié avant 1876. Imposant corps de loggias face au lac.

80 **No 27** Hôtel Excelsior et Bon-Port, édifié en plusieurs étapes par démol. et reconstr. successives. 1852, maison d'hab. à Jean-Jacques Mercier, agrand. en 1863. 1874–1875, démol. et reconstr. par Jacques Taillefer, agrand. en 1883. 1893 (aut.), Villard pour Kunz, constr. de l'hôtel, base de l'act. aile nord; menuis. Held. 1902 (aut.), pour Arnold Zürcher & Eugène Buser, galerie vitrée de liaison avec la villa Colombia (à l'emplacement du No 29) construite en 1874–1875, annexée à l'hôtel en 1885 et démolie en 1947. 1906 (aut.), Villard pour SA du Grand Hôtel Excelsior et Bon-Port, édification d'un nouveau bât. d'un gabarit beaucoup plus imposant accolé au S-E du bât. de 1893. Architecture d'inspiration toscane, loggias à l'attique des pavillons latéraux, ferronneries Art Nouveau des balcons. Le rez inf. est traité en socle; il est percé de monumentales baies en plein cintre et accueille une fastueuse enfilade de pièces de réception dont le décor original de stuc (motifs floraux, angelots) a été préservé: petit salon avec véranda orthogonale dans le pavillon latéral occidental, salle à manger dans le corps central, salle des fêtes avec véranda hémicirculaire dans le pavillon oriental. Vitrage de la cage d'escalier «E. Diekmann Lausanne 1908»; menuis. Held. Le nouvel hôtel compte 10 axes; il développe une façade lac d'environ 40 m qui ne représente toutefois que le quart du proj. initial. Le plan déposé à l'enquête prévoyait en effet un édifice gigantesque de 140 m de long, totalisant 35 axes de fenêtres, qui aurait englobé non seulement le bât. de 1893, la galerie vitrée de 1902 et la villa Colombia mais encore la villa Elisabeth (à l'emplacement de l'act. No 31); parfaitement symétrique, il aurait comporté 5 pavillons et 4 corps intermédiaires. 1928 (aut.), Van Dorsser & Buisson, surélév. du bât. de 1893, sur le

modèle du bât. de 1906–1908, transf. des pièces de réception du rez sup. dont le décor néo-classique est réalisé par la Meunis. Held. 1957 (aut.), surélév. du corps central du bât. de 1906–1908. 180 lits en 1913. Source: ACM-Fds Held; JTH. Bibl. 1) Wyssbod II, No 71; 1) *Menuiserie Modèle*, pp. 90, 222.

81 **No 35** Hôtel Breuer, act. Golf Hôtel René Capt, 1883 (aut.), pour Georges Breuer qui avait édifié en 1869 un premier hôtel aujourd'hui démolî (à l'emplacement du No 33, dépend. construite en 1960 (aut.), Robert Capt à Pully pour René Capt). Selon un rapport d'expertise de l'arch. Charles Mauerhofer dressé à la demande des autorités com. en 1884, le mode de constr. de l'hôtel diffère de la pratique locale; l'expert relève notamment que les galandages int. sont construits en pan de bois. Cette manière de faire laisse penser que l'arch. est peut-être d'origine allemande comme le propr. Large emploi du ciment: «Tous les escaliers sont en fer et ciment; l'emploi du ciment ayant du reste joué un rôle important dans cette construction, pour laquelle tout ce qui se fait ordinairement en pierre de taille, marbre, granit ou moissasse, a été fait en ciment» (source 1). Plan articulé en H, asymétrique à l'arrière en raison de l'implantation légèrement oblique par rapport à la route. Architecture néo-classique. A la fin des années 1880, on y trouve le «seul ascenseur à Montreux» (bibl. 1). 1907 (aut.), Villard pour SA Hôtel Breuer, constr. d'un porche en métal et vitrail sur la façade route, remplacé en 1935, et d'un corps bas côté lac inséré entre les 2 ailes latérales; il abrite la salle des fêtes dont la véranda montre aux impostes un remarquable ensemble de vitraux figuratifs lacustres: cygnes, canards, nénuphars. Vitraux floraux dans la cage d'escalier, prob. de 1907 et peut-être E. Diekmann qui signe les vitraux des autres constr. contemporaines de Villard. Adjunc. de balcons en 1946 et 1954 (aut.), Robert Capt à Pully pour René Capt. 130 lits en 1913. Source: PVMP, 02.08.1869, 16.03.1883. 1) Rapport d'expertise de

80



81



82



l'arch. Ch. Mauerhofer, 01.02.1884, in PVMP, 11.02.1884. Bibl. 1) *The district or Cercle of Montreux*, Montreux, [1883–1888], p. 35; 2) Wyssbrot II, No 72; 3) Koenig II 1991, p. 53.

**Bosquets de Julie, avenue des** → 2.10.3  
Ancien chemin creux reliant la Maladeyre à Tavel et Baugy, dont les abords seront progressivement bâties de maisons de maître sises dans de grands parcs.

6, 83 **No 13** Château des Crêtes, 1864 (inaug.), 132 Emile Bertolini d'après les plans d'Éugène Laval (1818–1868) arch. à Paris pour Vincent Dubochet financier et ancien directeur du Gaz parisien. Position privilégiée sur une éminence, devient rapidement un signe distinctif de la station répondant au château médiéval du Châtelard. Edifice de molasse et de briques «de plus pur style Napoléon III» (bibl. 9) édifié sur un imposant soubassement abritant l'orangerie. Tourelle octogonale couronnée d'un belvédère, accessible par un escalier métallique en spirale supporté par son noyau central. Cadran solaire au fronton d'une baie. Le château est «entouré d'un parc des plus romantiques» (bibl. 6); en référence à Rousseau, les Bosquets de Julie sont plantés, une petite grotte est aménagée. L'effigie 12 de l'écrivain orne aussi le manteau de la cheminée en marbre blanc de Carrare du salon principal (voir *Nouvelle-Héloïse* No 2). Bibl. 1) Bierfreund 1867, p. 20; 2) *Gazette des architectes et du bâtiment*, No 12, 1868–1869, p. 128; 3) Rambert 1877, pp. 123–124; 4) BSVIA 9 (1883), p. 28; 5) Steiger 1886, p. 9; 6) Cérésole 1889, p. 23; 7) *werk-archithese*, No 6, 1977, p. 34; 8) Gilles Barbey, Jacques Gubler, «La «Cité de villas» Dubochet à Clarens, paysage architectural total» in *NMAH* 1978, 4, XXIX, 1978, pp. 394–395; 9) Gilles Barbey, Jacques Gubler, Hans Maurer, *Les villas Dubochet à Clarens*, Guide SHAS, 1981, pp. 2, 3, 12–13; 10) Yves Jault, Yvan Muriset, *Les châteaux viticoles du Pays de Vaud*, Lausanne, 1990, pp. 106–113. 11) Koenig II 1991, p. 39. 12) *Léman 1900*, pp. 72–74.

**No 29** Hab. rurale, 1904 (aut.), Savary & C. Schorp pour Ami Dufaux; 1907 (aut.), Rochat frères & Gremaud pour Marius Nicollier, transf. pour loger le fermier du domaine rattaché à la maison voisine 84 (voir No 31). Heimatstil. **No 31** Maison de maître, 1907 (aut.), Villard pour Ma-

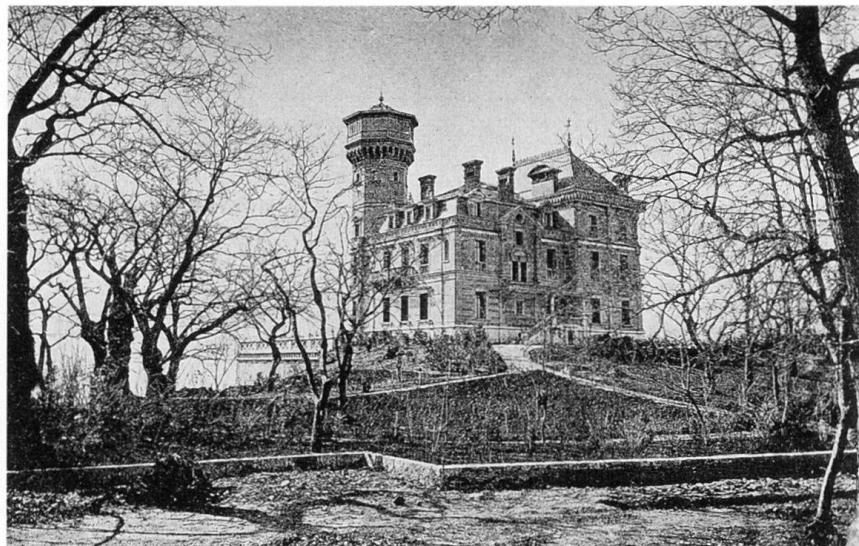
rius Nicollier. Vaste villa Heimatstil avec nombreuses références au moyen âge: accolades, meneaux, tour; multiples décrochements tant en plan qu'en élévation. Maçonnerie en pierre de Meillerie rustiquée. Plancher en béton armé syst. Hennebique. Bibl. 1) BA 10 (1907) No 112, p. 144. **No 45** Villa L'Empereur, 1913 (aut.), Henry Baudin à Genève pour Arthur Robert-Couvreu; E. Hermès sculpt. Transf. complète et agrand. d'une maison existante par adjonc. de l'aile orientale. Présentée comme un exemple de maison «moderne» alliant architecture vernaculaire et confort le plus récent: «L'aspect extérieur évoque la simplicité rurale des vieilles fermes ou maisons de vignerons du pays vaudois, mais la distribution intérieure correspond à celle d'une maison patricienne et la solution de la distribution de l'éclairage est résolue par l'adaptation de baies plus vastes que celles d'autrefois, mais dont la disposition n'apporte aucun élément hétéroclite dans l'ensemble» (bibl. 1). Bibl. 1) *Werk 3* (1916), pp. 33–41. **No 49** Villa Petit Crêt, 1910 (aut.), Chalets Modernes SA D'Okolski arch. pour Louise Roubaschkin. Heimatstil. **No 59** Chalet de maître, 1899 (aut.), pour Mme Dudgeon, plans établis à Interlaken, réalisés par Traversini entrep. Spacieux bât. d'inspiration oberlandaise; vaste galerie couverte au rez; clochetons et lucarnes élancées. Mise en œuvre soignée des matériaux. Act. dépend. de l'Ecole St-Georges. **No 67** Asile de vieillards, 1907 (proj.), 1908 (aut.), 1909 (inaug.), Bauer pour Sté de l'Asile des Vieillards. Heimatstil simplifié. La tourelle d'escalier marque le caractère semi-public du bât. Façade sud organisée symétriquement: au rez, les salles communes de chaque sexe encadrent la salle à manger traitée en Meillerie rustiquée et formant terrasse à l'étage. Planchers en béton armé syst. Hennebique. Nombreuses transf. et adaptations. Bibl. 1) BA 11 (1908), No 121, p. 82.

**Bugnon, rue du** → 2.6.1

7 **No 9** Dépôt des locomotives et remise des voitures, 1891 (proj.), A. Laubi ing. pour Cie Glion-Naye; 2 bât. disposés de part et d'autre des voies de garage implantées perpendiculairement à la ligne du chemin de fer; locomotives au sud, voitures et prob. logements au nord. 1903 (aut.), Lavanchy pour même prop., agrand. du bât. méridional. 1905 (aut.), même arch. pour même prop., adjonc., à l'ouest de la remise à voiture, d'un bât. pour logements aux étages et remise au rez. Source: ACV KIX 258/1; PVMP, 14.08.1891.

**Casino, avenue du** → 2.10.1

Anciennement av. du Kursaal. Tronçon de la route cant. Lausanne-St-Maurice établi en 1865. L'ancienne route empruntait le tracé de l'act. rue de l'Eglise-Catholique. Au milieu du siècle, le secteur est planté en vigne et n'accueille aucun bât. On distingue plusieurs phases de constr. le long de cette avenue qui devient, dès la constr. du Kursaal en contrebas de la rue en 1881 (voir *Théâtre* No 9), la principale artère comm. de la station touristique. Dans un premier temps, des villas loc. ou individuelles sont édifiées en aval de la route à une certaine distance de celle-ci, puis avec le développement du négoce, des mag. sont construits en front de rue. Au tournant du siècle, la plupart de ces villas, qui abritent parfois des pensions, sont remplacées par des imm. de rapport ou des hôtels. Seul le front nord conserve act. quelques témoins de la période antérieure à 1900. De manière générale, le processus de démol./reconstr. s'est poursuivi tout au long du XXe siècle; à de rares exceptions, tous les rez ont été modernisés. **Nos 11–15** Villas Magnolias et Bellerive, prob. 1887 (aut.), prob. Gustave Wanner arch. à Lausanne pour Félix Wanner et Philippe Faucherre. Luxueux bât. résidentiel néo-classique dont la toiture en



84



terrasse était à l'origine cantonnée de balustrades, disparues lors d'une surélévation en 1949 (aut.). Tourelles correspondant aux escaliers. Avant-corps ponctués de pilastres à chapiteaux ioniques. Façade lac largement pourvue de balcons. Cour anglaise et locaux de service dans le mur de soutènement amont. Belles ferronneries et menuis. des portes palières. No 13 converti en imm. de bureaux. Source: PVMP, 28.03.1887. **No 21** Villa loc., vers 1870. Dernier témoin d'un type fréquent à la fin du siècle sur le front aval de la rue. Encadrements et chaînes d'angle en molasse; toiture à la Mansart couverte d'ardoises; balcons de la façade lac sur colonnettes en fonte. 1894 (aut.), Hermann Lavanchy pour Jules Martin; adjonc. de 2 corps bas symétriques sur rue pour mag., avec terrasses en toiture. L'accès au bâti principal se fait par un passage médian dont le portail possède un encadrement monumental à fronton brisé sur console. Frise historiée dans le passage. **Nos 53-55** (et *Quai* No 1) Imm. loc. et comm., 1912 (aut.) 1912-1913 (constr. No 53), 1913-1914 (constr. No 55), Polak & Piollenc pour J. & Ch. Séchaud chocolatiers (No 53) et Ed. & Ch. Suter bouchers (No 55). Composition rythmée verticalement par des oriels et des loggias et horizontalement par une remarquable marquise au rez et un balcon flanquant l'attique. Abondant décor de pierre Art Nouveau: motifs de vigne sur treille sculptés et «fondus» dans le mur, placés en général sous les éléments en encorbellement; la marquise et la grille de la porte d'entrée (*Quai* No 1) s'inspirent du même thème. Le décor végétal ainsi que sa localisation sont des signes distinctifs de Polak. Au luxe de la façade répond celui des logements qui, organisés autour de courrettes, comprennent d'importantes parties de réception et de ser-

vice. Menuis. complètes Held. Source: ACM-FdsHeld.Bibl. 1) *Léman* 1900, pp. 142-143.

**Nos 10-14** voir *National* No 2.

**87 No 28** (et *Nestlé* No 8) Villa et imm. loc. et comm., 1910 (aut.), Polak et Piollenc pour Henri Bujard. A l'emplacement de la Villa Nestlé, 1883 (aut.), Edouard Stämpfli pour Henri Nestlé, bâti. en T à pignons croisés pourvu d'un décor en bois découpé. 1901 (aut.), Villard pour Henri Bujard, adjonc. de mag. En 1910-1911, Polak et Piollenc transforment la villa dont ils conservent le plan. Elle comporte alors un logement au 1er et un luxueux appart. en duplex aux 2e et 3e étages. Ils surélèvent et agrandissent les mag. de l'av. Nestlé pour en faire un imm. loc. L'articulation complexe des 2 bâti. trouve donc son origine dans la réutilisation du bâti antérieur. Le relief du décor en pierre sculptée sur le thème de la vigne a été fortement atténué lors d'une réfection récente des façades et devait à l'origine se présenter comme celui des Nos 53 et 55 de l'av. *du Casino* et celui de l'imm. Riant-Château (*Riviera* Nos 4-6). Source: PVMP, 05.03.1883. Bibl. 1) Koenig 1973, p. 154.

**88 No 30** Eglise catholique, 1882 (aut.), 17.03.1885 (consécration), E. Thoubillon arch. français pour communauté catholique de Montreux. Eglise néo-romane dont le proj. prévoyait un clocher à



85

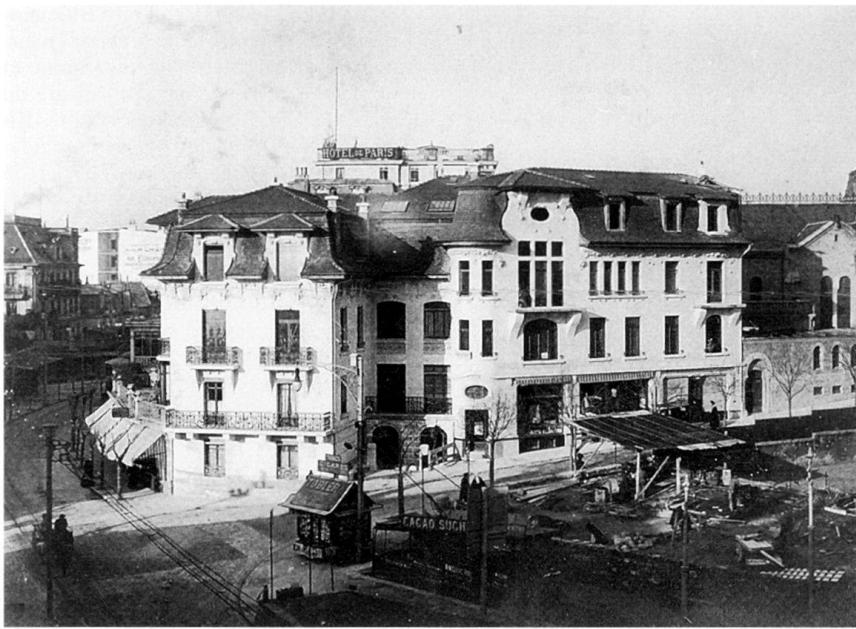
l'angle N-E qui n'a pas été réalisé; nef et 2 bas-côtés, chœur à déambulatoire. Remarquable ensemble de vitraux datés et signés «1885 CP» soit Paulin Campagne. 1901 (aut.), Louis Boët arch. pour même propr., sacristie adossée à l'angle N-O avec verres colorés d'E. Diekmann. En 1904, même arch., création d'une galerie pour l'orgue installé en 1905 (Kuhn Mändedorf-Zurich), qui a des conséquences sur l'ordonnance de la façade principale: baies du 1er étage transformées en niches, fenêtre du pignon remplacée par une rose et adjonc. de 2 tours d'escaliers pour accéder à la galerie; nouveau perron à rotonde. Prob. au même moment, adjonc. d'un second bas-côté et de 8 chapelles dans le chœur, avec galeries à l'étage. Nouvelle série de vitraux provenant de Bar-Le-Duc de chez Etienne et Mouilleron. En 1911 (aut.), adjonc. en façade orientale d'un oriel pour le baptistère avec vitraux «Dufour et Müller Lausanne 1912». Source: PVMP, 16.05.1882, 23.09.1903, 11.03.1911. Bibl. 1) Cérésole 1889, p. 26. 2) Koenig 1973, p. 147.

86



**Nos 32-34** Pension Rossier, puis Hôtel-Pension de Russie, puis Hôtel de Paris dès 1882, act. Hôtel Helvétie. 1874-1875 (constr.), pour les sœurs Jeanne et Marianne Rossier, premier bâti. pour étrangers du quartier. 1890 prob., adjonc. de 2 ailes latérales et d'un corps de bâti. à l'arrière pour Louis Moinat. 1894 (aut.), Neuhaus pour même propr., surélév. du premier bâti. devenu corps central, dont la toiture plate forme une terrasse. 1902 (aut.), Louis Boët arch. pour le même propr., transf. et reconstr. de la partie arrière pour salle à manger et salon. 1904 (proj.), 1905 (aut.), même arch. pour même propr., constr. d'un corps de mag. sur rue, avec marquise; le jardin d'hiver, profondément transf. en 1929 par Du-mas, remonte peut-être à cette campagne de travaux. 1906 (aut.), même arch. pour même propr., constr. de l'aile occidentale qui vient s'aligner sur les mag., de sorte que la façade principale dessine un L; modif. de la toiture de l'aile orientale pour la mettre en conformité avec la nouvelle constr. Menuis. Held. Int. très hétérogène, reflet de la succession des interventions. La salle à manger de 1905-1906 conserve ses stucs à l'iconographie champêtre (scènes de vie des animaux de la ferme), mais le bow-window

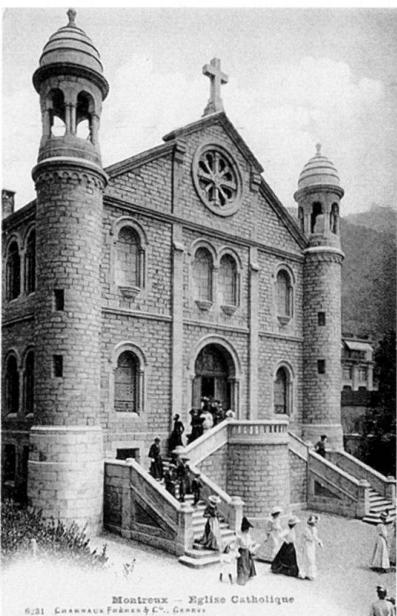
87



d'origine a été remplacé par une véranda moderne. Source: PVMP, 28.07.1875; JTH. Bibl. 1) Koenig 1973, pp. 146–147; 2) Wyssbrod II, No 123; 3) Koenig II 1991, p. 19.

**No 36** Imm. loc. et comm., vers 1880–1890, vestige de la première génération d'imm. bordant le front amont de la rue; toiture à deux pans dont le faîte est perpendiculaire à la rue. **No 46** Imm. loc. et comm., prob. 1894 (aut.), pour Ernest Miauton, bel étage souligné par un balcon filant et fenêtres surmontées d'un fronton curviligne. Source: PVMP, 04.07.1894. **No 48** Imm. loc. et comm., prob. 1892, prob. Jost pour hoirie Jost. Même parcelle qu'*Eglise-Catholique* No 6. Ordre colossal de la façade imposé par des pilastres à chapiteaux ioniques; balcons coursives au bel étage et à l'attique.

88



Montreux – Eglise Catholique

Les portes palières reflètent le standing de l'imm. Menuis. complètes Held réalisées dès 1892. Source: JTH. **No 50** Imm. loc. et comm., prob. 1888, prob. Lavanchy & Neuhaus arch. et entrep. pour eux-mêmes. Décor en ciment moulé abondant et d'une grande finesse. Source: PVMP, 05.03.1888.

**No 52** et *place de la Paix* No 1 Banque Populaire Suisse, 1913 (aut.), Maurice Schnell & Charles Thévenaz arch. à Lausanne, suite au décès de Hermann Lavanchy qui avait dressé un premier projet une année auparavant. Agrand. du siège de la rue de l'*Eglise-Catholique* No 4. Imm. admin. et loc. en tête d'îlot, contemporain de la création de la place qu'il domine par l'ordre colossal de sa façade et par son dôme. «Le motif central de la toiture dépasse la hauteur réglementaire, mais il est autorisé [...] attendu qu'il complète fort bien le bâtiment qui constituera un embellissement pour le quartier» (source 1). Architecture représentative empreinte de néoclassicisme XVIII<sup>e</sup> siècle.

Importants rez et entresol. A l'origine, 2 allégories, œuvres du statuaire Alfred Foretay de Lausanne, étaient assises sur le garde-corps du balcon du 1er étage de part et d'autre de la porte d'entrée. Les autres motifs sculptés, notamment les corbeilles de grappes de raisin du balcon de l'attique, sont réalisés par Uberti et Negri; porte d'entrée et marquise disparues de Louis Zwahlen à Lausanne. Menuis. partielles Held. Source: JTH; 1) PVMP, 05.11.1913. Bibl. 1) *BTSR* 42 (1916), pp. 236–238; 2) *SBZ* 69 (1917), p. 21.

#### Casino, quai du → 2.9.5

**No 14** et *Quai* No 12. Villas, 1896 (aut.), Neuhaus pour comte et comtesse du Pujet. Jumelles à l'origine parfaitement symétriques. Image de la villa pittoresque

aux réminiscences médiévales dans la lignée du Village Suisse de l'Exposition nationale de Genève qui se tient cette année-là. Toiture à la bernoise. En 1902, Pension La Vaudoise à l'ouest et Taverne Valaisanne à l'est. 1956 (aut.), adjonc. terrasse couverte au No 12. 1960 (aut.), Charles Jeanneret pour Belroul Raha Ahmed, annexe de style mauresque au No 14; aménagement du restaurant arabe décoré de stucs et céramiques polychromes.

**Caux, route de** → 2.5 & 2.10.5 & 2.10.6 Rue principale du village de Glion prolongée en direction de Caux à la fin des années 1880. Sa construction, associée à l'établissement du chemin de fer Glion-Caux-Rochers de Naye inaug. en juillet 1892, a largement contribué au développement de la station d'altitude.

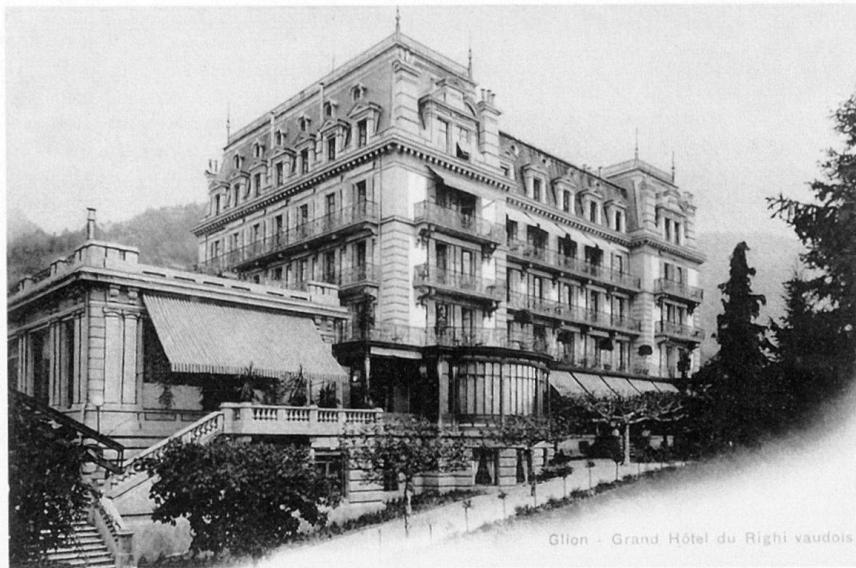
**No 15** Imm. loc. et comm., 1896 (aut.), pour Léonard Muscat. Edifice plus urbain qu'alpestre. **No 17** Imm. loc. et comm., 1896 (aut. partie amont), Lavanchy pour Mme Moglia. 1909 (aut. partie aval), F. Santschi pour même prop. Typologie urbaine. **No 31** Villa loc. Les Acacias, 1896 (aut.), pour Gex-Chablon notaire à Aigle. Pignons croisés, appareil rustique et dentelles de bois aux avant-toits.

89



**No 41** Collège de Glion, 1903 (aut.), 29.10.1904 (inaug.), Hermann Lavanchy pour Com. des Planches; Lilla entrep. En 1860, l'école de Glion accueille 30 élèves, ils sont plus de cent en 1903. Le besoin d'un nouveau bât. scolaire se fait sentir dès le début des années 1890. Premier proj. de Lavanchy en 1893 sur un terrain en aval de la localité qui s'avère trop exigu. Acquisition en 1898 d'une parcelle en amont du village, plus vaste, mieux exposée et plus centrale. Deuxième proj. de l'arch. pour un bât. modeste s'inspirant des écoles de Chernex et de Brent. Troisième proj. du même arch. admis en 1902, après que le programme a été complété par l'adjonc. d'un appart. pour le concierge, du chauffage central, d'une soute à charbon, d'une geôle ainsi que

90



Glion - Grand Hôtel du Righi vaudois

d'une dépend. pour bûcher, remise à pompes et local de gymnastique. L'implantation du bât. dont la façade principale est orientée au levant fait l'objet de critiques: «Quant à l'orientation du bâtiment, si la configuration du sol l'avait permis, il eut été préférable de faire pivoter les 2 principales façades de manière à donner à celle de l'est un peu plus de midi et à celle du midi un peu plus d'ouest» (source 1). Collège de la génération 1900 présentant une grande diversité des matériaux (molasse, bois et briques) ainsi qu'une large toiture avec dôme et clocheton; ce dernier, associé à l'horloge du pignon, marque loin à la ronde de la fonction de l'édifice. Salle de gymnastique contemporaine en annexe au sud. «Ce collège est l'un des plus beaux et des plus merveilleusement situés du canton de Vaud» (bibl. 1). Source: PVMP, 16.08.1893, 06.11.1901, 05.02.1902, 11.03.1903, 13.05.1903, 28.09.1904; Rapport commission du CC P, [1898]; 1) Rapport

commission du CC P, 03.05.1902. Bibl. 1) PS 11 (1904), p. 285.

**No 93** Villa loc. Les Hortensias, 1900 (aut.), Lavanchy pour Louis Jordan. Vernaculaire alpestre banalisé par des transf. successives; vestiges de dentelles de bois.

**No 123** Hôtel Villa Maria, 1893 (aut.), villa pour Marcel Leguilloux. Plan en L, toiture à demi-croupe, décor de brique et frise peinte empruntent au répertoire pittoresque. 1911 (aut.), 1911-1912 (constr.), Polak & Piollenc pour Georges Grolleau, bât. occidental à fins d'hôtel et corps bas de liaison avec la villa, qui accueille au rez la salle à manger. Dans le nouveau bât., chaque chambre possède son propre cabinet de toilettes. Grande impression de verticalité; grammaire sécessionniste sensible dans la forte pente de la toiture et dans le pignon en courbe et contre-courbe de la façade sud. Meubles complètes Held. Source: JTH. Bibl. 1) Wyssbrod I, p. 171; 2) Wyssbrod II, No 15. **No 127** Imm. loc. et comm., 1893

(aut.), pour Marcel Leguilloux. Bloc néo-classique, à toit plat, dont le caractère urbain surprend. Mag. avec mezzanine et un niveau de logements. Devanture du rez et de l'entresol en bois sculpté. Rideaux de fer «W. Tillmans Remscheid».

**No 2** Hôtel du Righi Vaudois, 1854-1855 (constr.), premier bât. soit vaste chalet de bois, prob. Ph. Franel pour Jacques Mirabaud, banquier genevois établi à Clarens, associé à Turretini-Necker, démol.; 1865-1866 (constr.), pour Auguste Heimberg, second bât. à 3 corps en maçonnerie, mais important usage du bois: colombage, aisseliers sculptés ainsi que galeries et véranda. 1895 (aut.), Maillard pour Conradine Reichelmann-

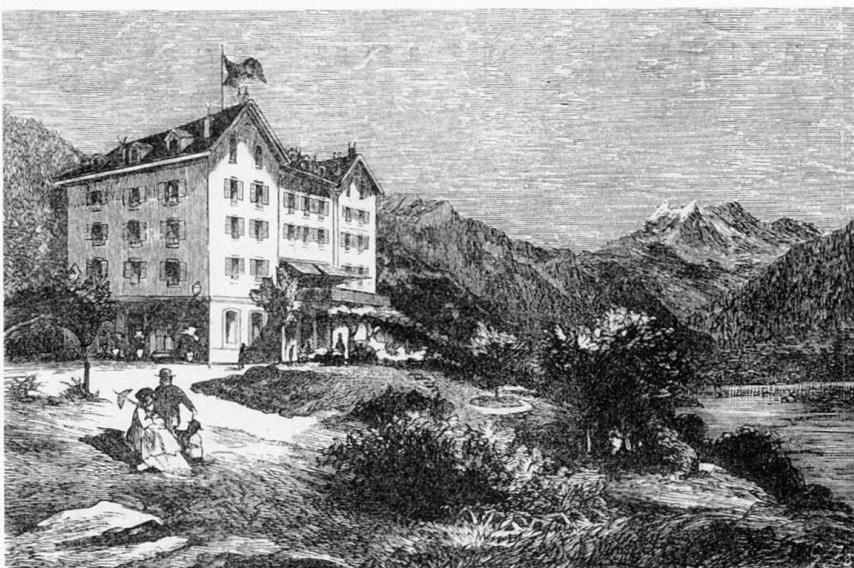
**16** Heimberg, agrand. et transf. du précédent bât. Surélév. d'un étage et nouvelle toiture à la Mansart avec lucarnes monumentales aux ailes et terrasse faîtière. Vérandas hémicirculaires au droit des 2 ailes et annexe basse à l'ouest pour salle à manger, datée «1896». Adjonc. de balcons. Le rez est remanié; un des salons à plafond à caissons remonte certainement à la première étape; les autres sont réaménagés en style Empire. Meubles. Held. Source: PVMP, 06.01.1854, 31.12.1866; JTH. Bibl. 1) Bierfreund 1867, p. 52; 2) Steiger 1876, p. 12; 3) Wyssbrod I, p. 79; 4) Wyssbrod II, No 63; 5) Koenig II 1991, p. 33.

**No 12** Eglise catholique, 1908 (aut.), 28.03.1909 (inaug.), chapelle rustique à toiture à demi-croupe à coyaux, avant-toits en berceau et clocheton au faîte. A l'int., voûte en berceau lambrissé et mobilier néo-gothique d'origine. Source: PVMP, 08.04.1908. **No 14** Ecole, 1863 (proj.), 1864 (constr.), H. Chessex pour Com. des Planches. 1890 (proj.), Charles Boulenaz arch., agrand. 1906 (aut.), constr. d'annexes à l'ouest et au sud pour frères Müller et transf. en logements. Source: PVMP, 12.12.1863, 26.03.1864, 27.10.1864, 28.05.1890.

**No 16** Hôtel Victoria dès 1873, précédemment Nouvel Hôtel du Midi, puis Hôtel Reuteler, 1869-1870 (constr.), 1871 (inaug.), pour Jean-Jacques Reuteler, premier bât. formé d'un corps central et de 2 ailes latérales à toiture en bâtière, dont le pignon donne sur le lac. 1876-1877, pour Madeleine Muller, agrand.; 1882, évtl. Maillard pour même propri., bât. oriental avec, à l'origine, toiture en bâtière, balcons de bois et corniche en bois découpé. Vers 1891, évtl. même arch. pour même propri., réunion des 2 bâts. par la constr. de la salle à manger. Prob. à la même date, surélév. du premier bât. par adjonc. d'un étage et d'une toiture à la Mansart avec lucarnes monumentales; balcons sur la façade lac.

1907 (aut.), Villard pour Dominique Candrian, transf. De cette étape date le hall-salon d'inspiration sécessionniste. Entrée précédée d'une véranda et pourvue d'une marquise en métal et verre.

91





Source: PVMP, 20.08.1870, 27.03.1871. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 61.

**S.n.** Eglise anglaise édifiée entre 1882 et 1895 par la Colonial Church Society Montreux à proximité de l'Hôtel Victoria. Chapelle rustique de style néo-gothique avec clocheton au faîte et porche de bois. Démolie. Source: PVMP, 25.06.1882. **No 28** Chalet, 1910 (aut.), A. De Goumoens arch. à Lausanne pour Victor Puenzieux. Programme et décor d'une maison de maître (stucs des pièces de réception, colonnes du porche et du hall) dans une enveloppe de chalet. Nombreuses transf. Act. pensionnat Pierre-feu.

#### Chailly, route de

Route cant. de Clarens à Châtel-St-Denis élargie à plusieurs reprises, notamment vers 1910 au moment de l'établissement de la voie du tramway Clarens-Blonay qui emprunte la chaussée.

**Fontaine** de la place du Pertuiset, 1905 (proj.), Blanchod directeur des travaux pour Com. du Châtelard. Bassin et chèvre sculptée de motifs Art Nouveau; marbre de St-Tiphon. Source: PVMCh, 21.08.1905. **No 1** Imm. loc., 1906 (aut.), H. et Ch. Chaudet pour Louis Lambert. Heimatstil de rapport. Grand déploiement de balcons en façade est. Consoles du bow-window et des balcons en béton armé syst. Hennebique. Bibl. 1) BA 9 (1906), No 102, p. 167; No 103, p. 184. **No 10** Villa loc. Châtillon, 1905 (aut.), Louis Boët arch. pour Ami Durand-Dufaux, Guenzi entrep. Bât. hétéroclite pourtant réalisé d'un seul tenant. Vérandas en bois avec contrecœur en brique.

**No 14** Villa loc. La Romaine, 1905 (aut.), Savary pour Ami Durand-Dufaux. Version simplifiée de la villa toscane.

#### Chamby, route de

Tronçon de la route des Avants projeté en 1878, mais réalisé en 1896 seulement. **S.n.** Station transformatrice de Chamby de la SRE, 1921 (aut.). Modèle-type Heimatstil dont le dessin date de 1912, 92 Charles Gunthert arch. **No 17** Gare de Chamby, 1903 (aut.), Villard pour MOB, bâti. étroit et haut à l'origine; chalet en madriers à pignons croisés perché sur important socle de maçonnerie. 1932 (aut.), Villard fils pour même prop., agrand.

#### Chaméroz chemin de

**No 4** voir Arzilliére No 6.

#### Champ-Fleuri, route de → 2.10.5

**No 3** Hôtel du Parc, 1903 (aut.), Villard pour Ernest Gaiser. Modèle apprêté de vernaculaire alpestre. Ailes latérales coiffées d'une toiture en bâtière, mais pavillon central à terrasse faîtière. Utilisation intensive du bois dans les multiples balcons, les galeries et vérandas du rez, les pignons et les lucarnes. Les pièces de réception qui occupent l'ensemble du rez ont été rénovées avec soin. Menuis. complètes Held. Act. annexe de l'Hôtel du Righi Vaudois. Source: JTH. Bibl. 1) Wyssbrod I, p. 165; 2) Wyssbrod II, No 62. **No 8** Hôtel Champ-Fleuri, prob. 1895 (constr.), pour Gottfried Pfister. 1896 (aut.), annexe nord pour cuisine et salle à manger. Etablissement médico-social dès 1952. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 58.

#### Chantex, chemin de

**No 46** Ecole de Brent, 1883 (concours), 1884–1886 (constr.), 02.08.1886 (inaug.), H. Chaudet pour Com. du Châtelard qui ouvre un concours pour l'élaboration des plans des écoles de Brent et de Clarens. Jury: Benjamin Recordon et Charles Mauerhofer arch. à Lausanne, Maillard arch. à Vevey; 3 proj. rendus: 1. «Simplicité. Economie» d'H. Chaudet; 2. «XY» de Théophile Van Muyden et Francis Isoz de Lausanne; 3. «Où il y a des hommes,

il n'y aura jamais la perfection» de Jean Chidini de Cossenay. Programme: «Les bâtiments seront prévus simples et de bon goût; en moellons pour les sous-basements; le rez-de-chaussée en taille de pierre dure, et en taille de molasse pour les étages [...]. Deux grandes salles pour classes primaires; une salle pour école de couture. Ces salles seront chauffées par des fourneaux placés dans la chambre; un appartement pour le régent; deux caveaux et une geôle» (source 1). A l'origine, bâti. isolé au milieu des prés et des vignes. Typologie de l'école villageoise: volumétrie simple sous toiture en bâtière. Bât. desservi par décrépissage récent des façades. Fontaine du préau contemporaine. Source: PVMCh, 09.04. 1883, 06.08.1883, 17.09.1883, 22.03.1884, 01.09.1884; 1) Programme pour l'élaboration des plans de constructions de 2 bâtiments d'école [04.1883].

#### Châtaigniers, chemin des

**No 2** Castel Savoy, ancienne Pension Béncker puis Hôtel Mury dès 1871. 1861–1862 (constr.), villa pour pension tenue par Edouard Bencker (19 lits), volume simple à pignons croisés. 1906 (aut.), Rambert pour Mury, agrand. par enveloppement: adjone. des ailes et surélev. (50 lits). Les façades sont unifiées, chaque fenêtre s'ouvre sur un balcon. Le bâti. présente une image méditerranéenne: baies en plein cintre de l'étage attique avec décor en trompe-l'œil, avant-toits plats largement débordants. 1931 (aut.), H. Python pour Crédit foncier Vaudois, transf. en imm. loc. Bibl. 1) Wyssbrod I, p. 159; 2) Wyssbrod II, No 16.

#### Châtelard, avenue du

Cette rue rectiligne qui a pour perspective le Château du Châtelard est réalisée en 1914. Ses trottoirs sont plantés de charmilles disposées en arceaux en 1915. **No 5** Imm. loc. et Café des Brayères, 1911 (aut.), 1914 (aut. proj. modif.), Rambert pour Louis Maillard. Contemporain de la création de la rue et seul imm. de rapport du quartier édifié avant-guerre.



95



### Chaulin, route de

**Nos 3-5** Ateliers du MOB, 1905 (proj.), 1906 (aut. No 3), Villard pour MOB. Les bâts., implantés en U autour d'une cour ouverte à l'amont, accueillent les ateliers nécessaires à l'entretien des voitures (montage, forge, menuis., peinture, bobinage). Le bât. principal au S-E comporte une toiture à pignons croisés et des éléments de faux pans de bois. Si stylistiquement l'ensemble renvoie au vernaculaire alpestre, sa mise en œuvre s'apparente à l'architecture ind.: charpente métallique, éclairage au moyen de vastes lanternaux et planchers en béton armé syst. Hennebique. Menuis. complètes Held. 1931 (aut. No 5), Villard fils, deuxième bât. pour remises à voitures et atelier au S-E du précédent. Source: JTH. Bibl. 1) BA 9 (1906), No 98, p. 103.

### Chemins de fer, route des

**Nos 5** Gare et buffet du funiculaire Territet-Glion et du chemin de fer Glion-Naye, 1883-1884 (constr.), comporte des logements; un «buffet-restaurant spacieux est installé au premier étage de cette gare et l'organisation de ses diverses salles est [...] de nature à suffire aux exigences d'une grande circulation» (bibl. 1). Charpente du couvert du quai en bois mouluré. La gare en faux colombages offre une image alpestre, avant de perdre ses fins décors en dentelles de bois. 1891 (aut.), A. Laubing., agrand. lors de la constr. du Glion-Naye; adjonc. d'une salle d'attente à l'est. Source: PVMP 26.08.1891. Bibl. 1) *Quatrième rapport du conseil administratif de la compagnie du chemin de fer Territet-Montreux-Glion/...J'exerce 1883*, Lausanne, 1884.

### Chessex Ami, quai

→ 2.9.8  
**Pont du Bocherex**, 1910 (constr.), G. Meyer ing., A. Reich entrep., syst. de béton armé G. S. Meyer; le tablier a été remplacé, après avoir été emporté en 1927 lors d'une crue spectaculaire. Source: TP 93. **No 1** Villa Bocherex puis Thésy, 1896 (aut.), prob. Hermann Lavanchy pour Oscar Visinand. Château pittoresque aux multiples décrochements. Vérandas de bois, soubassement en Meillerie percé côté lac d'arcades reposant sur des colonnes de marbre. Menuis. complètes Held. 1913 (aut.), même arch. pour Thérèse Ouchkoff, constr. d'une annexe à l'angle N-O dont le couronnement est ceint d'un promenoir. 1911 (aut.), même arch. pour même propr., dépend. Source: JTH.

### Chillon, avenue de

→ 2.10.4  
Route cant. de Lausanne à St-Maurice.  
**No 51** Hôtel Richelieu, ancienne Pension Board, 1883 (constr.) comme maison d'hab. 1894 (aut.), Jost pour Jean Louis Duvoisin, agrand. Démoli en 1963. Source: PVMP, 20.06.1894. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 136.

**No 57** Pensionnat Des Essarts, act. Institut Monte-Rosa, 1896 (aut.), Villard pour Eugène Des Essarts, bât. principal d'inspiration Renaissance italienne. Attique des pavillons latéraux à baies jumelées en plein cintre. Au rez sup., salles de classe et services; au rez inf., salle à manger dans l'aile nord et salons face au lac. 22 chambres à deux lits, 7 chambres à un lit ainsi que des pièces réservées aux institutrices et à l'infirmerie. 1902 (aut.), même arch. pour même propr., «Villa», soit annexe néo-gothique destinée au propr. et à sa famille. Volumétrie pittoresque: tourelle d'escalier, bow-window, échauguettes. Multiplicité formelle des baies parfois ornées de vitraux de Diekmann; l'une d'elles est surmontée des armes de la famille. Au rez, salon avec vitrail Art Nouveau à motif de roses; chapelle néo-gothique à plafond polychrome à nervures de bois, placée sous le signe de la fleur de lys. «D'une allure classique qui sied tout particulièrement à une

école, l'institut se démarque de la demeure pittoresque richement décorée. Tout les distingue: les matériaux, la couleur, le traitement» (bibl. 1). Menuis. complètes Held. Bibl. 1) *Léman 1900*, pp. 89-90.

**Nos 59-61** Villa Chaumeny (No 59) et dépend. (No 61), avant 1875, bât. d'un étage sur rez, transf. à plusieurs reprises. 1896 (aut.), Hermann Lavanchy pour Curtin, annexe pour cage d'escalier au No 61 et surélév. des 2 bâts. 1954 (aut.), nouvel exhaussement du No 59. Source: ACM-Fds Held.

**No 63** Pension Mounoud puis Hôtel Bristol dès 1895. 1858-1859 (constr.), pour Abram Mounoud. 1895 (aut.), Ernest Moachon arch. à Lausanne pour Gustave Jeannod, adjonc. aile sud et corps central. Ancien bât. et nouvelle aile implantés obliquement de part et d'autre du corps central formant pivot. 1904 (aut.), évtl. même arch. pour même propr., adjonc. d'un étage attique et d'une nouvelle toiture à lucarnes monumentales et échauguettes sur le modèle du château Renaissance française, en conformité avec l'ordonnance des baies de la cage d'escalier. Constr. au nord d'une annexe néo-classique pour salle à manger. Démoli en 1984. Source: PVMP, 04.12.1858, 04.05.1904. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 139. 2) Flückiger.

**Nos 69-71** Imm. artisanal et comm., 1899/1906, évtl. 1903, pour Marius Chessel, pavillon de tête au S-E pour mag. et atelier. 1906 (aut.), prob. Daulte pour Sté du Grand Hôtel de Territet, «nouveau garage automobile» au rez inf. et rangée de boutiques; certaines devantures conservées. Source: Plans cadastraux (ACV

22, 98) GB 345/d); PVMP, 04.11.1903. **No 75** Imm. loc. et comm., tea-room, ancien Hôtel des Alpes, puis dépend. lors de la constr. d'un nouvel hôtel en 1863 (voir *Chillon Nos 74-82*). 1855 (constr.), pour François Chessel comme Hôtel des Alpes, en face de la première auberge édifiée en 1841; édifice cubique à toiture plate. Diverses modif., adjonc. de balcons et de vérandas. 1894 (aut.), Jost pour Sté du Grand Hôtel de Territet, constr.

96



97





des 2 ailes latérales. 1906 (aut.), Meyer & Daulte pour Sté du Grand Hôtel de Territet, démol. partielle: les deux derniers étages sont rasés et remplacés par une toiture plate, pourvue de pergolas et cantonnée de balustres. Bibl. 1) *Territet par deux alpinistes suisses*, Zurich, [ca 1889]; 2) Wyssbrod I, pp. 67–68; 3) Wyssbrod II, No 134; 4) Dave Lüthi, *Le Grand Hôtel et Hôtel des Alpes. Rapport historique et architectural*, travail de stage, Uni. Lausanne 1996, dactyl., pp. 3, 9–10, 18.

<sup>97</sup> Nos 58–60 Imm. loc. et comm. Les Jumelles, 1896 (aut.), Clerc pour Ami Chessex (No 60) et Pierre Falquier (No 58). Corps central flanqué d'ailes à toiture en bâtière dont le pignon s'orne de cartouches et de colonnes engagées massives et monumentales: à l'origine, parement de briques à l'attique. Important corps de véranda sur la façade latérale du pavillon nord. **No 66** Imm. loc. et comm., 1901 (aut.), pour Ammetterboucher. Rez à refends avec baies en anse de panier sur façade principale et en plein cintre dans les pans coupés. La devanture en métal, malheureusement coupée par une marquise moderne, porte l'emblème de la boucherie: hache à l'imposte des baies latérales et têtes de mouton aux piédroits de l'entrée. Menuis. Held. Source: JTH. **No 70** (et *Terrasses* Nos 10–12, *sentier de Collonge* No 5) Imm. loc. et galette comm. édifiés en plusieurs étapes. 1890 environ pour Marius Chessex, bâti. principal (*Terrasses* No 12); 1908 (aut.), prob. Daulte pour Sté du Grand Hôtel de Territet, adjonc. des vérandas. 1895 (aut.), Flaegelet pour Marius Chessex, corps de 7 boutiques en front de rue à devanture métallique (*Chillon* No 70). A chaque extrémité, porche monumental en St-Trophime surmonté à l'origine d'un garde-corps de pierre; décor sculpté polychrome au linteau. Menuis. complètes Held. 1895 (aut.), même arch. pour même propr., annexe à l'arrière du No 12 (*Terrasses* No 10 et *sentier de Collonge* No 5). Source: JTH.

<sup>22,51</sup> Nos 74–86 Grand Hôtel et Hôtel des Alpes, vaste complexe édifié en plusieurs étapes par démol. et reconstr. successives. 1841 (constr.), Auberge du Chasseur des Alpes pour François Chessex. 1844, adjonc. d'une aile au N-O; devient en 1855 dépend. du nouvel Hôtel des Alpes (voir *Chillon* No 75). «De 1859 à 1865, le bruit des marteaux se fait entendre avec une nouvelle ardeur. On bâtit de nouvelles écuries, avec remise et fenil. On construit une scierie, une buanderie et des chambres nouvelles pour les employés. Comme on constate en même temps que les locaux à l'usage des étrangers ne sont plus assez confortables ni suffisants, on décide la démolition d'une partie des constructions élevées en 1844 et 1846 [sic], pour les remplacer par un bâtiment conforme aux besoins de l'époque. Aussi au mois d'août 1863, l'Hôtel des Alpes [...] est-il inauguré. La «dépendance» de jadis redevient annexe. Un confort plus grand est introduit partout. Les locaux sont plus vastes. Une centaine de personnes peuvent loger à Territet, et cela, en payant de 6 à 10 francs par jour» (bibl. 1). 1863, constr. aile sud et surélév. de l'ancienne auberge qui devient l'avant-corps de la composition, décentré, car les ailes n'ont pas les mêmes proportions. H. Chessex arch. surveillant des travaux. 1875, constr. d'une annexe au nord pour salle à manger et cuisines pour Ami Chessex. 1882 (aut.), Passage des Alpes soit galerie marchande (Nos 80–82). Maillard pour même propr.: sis au nord de la salle à manger, mais séparé de cette dernière par une butte couverte de végétation, le bâti. forme un J et comporte 12 boutiques avec mezzanines et un buffet pour la gare du Territet-Glion inaugurée en 1883 (voir *Chillon* No 90). L'entrée côté gare est surmontée d'un fumoir turc de style mauresque relié à la salle à manger par une galerie vitrée. Boutiques amputées par la création d'un trottoir couvert lors du réalignement de la route en 1956. 1887 (aut.), 1888 (inaug.), Grand Hôtel (No 78),

même arch. pour même propr. Edifié à l'emplacement de la butte séparant l'Hôtel des Alpes du Passage des Alpes et dont les déblais serviront à la création d'un jardin gagné sur le lac. Le nouvel hôtel est relié à l'ancien par un jardin d'hiver, transf. dans les années 1960. La toiture fait référence à la Renaissance française. Plan en U sur cour ouverte à l'arrière où se situait l'entrée principale et le hall, édifice en verre et métal doté d'une verrière en vitrail, œuvre du Lausannois Charles Kunz qui réalise l'ensemble des vitraux médiévalisants de la cage d'escalier et des couloirs. L'établissement peut accueillir dès lors plus de 250 hôtes. Menuis. de Georges Held. 1894 (aut.), 02.03.1895 (inaug.), Jost pour même propr., salle des fêtes (No 84), act. théâtre de l'Alcazar, dans la cour orientale du Passage des Alpes, décor int. néo-baroque, peintures de l'artiste Marcel Chollet (reconstituées dans les années 1980 suite à un incendie); au rez, salle de gymnastique et d'escrime. La façade orientale d'inspiration Renaissance italienne est la plus élaborée: avant-corps légèrement saillant formé de 3 baies en plein cintre encadrées de pilastres à chapiteaux ioniques. 1902 (aut.), Jost pour Sté du Grand Hôtel de Territet constituée en 1895 sous la présidence d'Ami Chessex, Hôtel des Alpes (No 74) à l'emplacement du bâti. de 1863 et de la salle à manger de 1875. Edifice néo-baroque en 5 corps dont la toiture imposante est percée de monumentales lucarnes. Les façades présentent tout l'assortiment de bow-windows, balcons et loggias. Abondance de décor en ciment moulé. Edifié en 90 jours, la nouvelle salle à manger qui vient se placer dans un corps bas entre l'hôtel proprement dit et le jardin d'hiver du bâti. de 1888 (No 76), comporte une façade de verre et de métal, à l'instar d'une véranda et présente un remarquable décor de stucs (putti, femmes, guirlandes etc.) et de boiseries réalisées par la Menuis. Held. Grande verrière, œuvre d'Edouard Diekmann, où structure en métal et motifs de verre se complètent. 1911 (aut.), constr. au droit de la galerie vitrée d'un «jardin d'hiver sur terrasse italienne» en métal et verre réalisé par les ateliers Louis Zwahlen et aménagé par la Menuis. Held. Luminaires d'origine et frise en bas-reliefs de satyres et de nymphes. Transf. des 2 bâti. principaux en appart. en 1976 (No 78) et en 1979 (No 74). Musée suisse de l'Audiovisuel «Audiorama» (No 76) en 1992. 1888 (constr.), terrasse métallique longue de 60 m enjambant le chemin de fer sur colonnettes de métal et massifs de maçonnerie en bossage percés de niches; 1902, agrand. vers le nord. Dispositif complexe et monumental d'escaliers permettant d'atteindre les jardins du bord du lac créés en 1887–1888. 1911 (aut.), ascenseur ext. Schindler dans py-

99



lône métallique reliant la terrasse aux jardins, par les ACMV; démol. Source: PVMP, 15.08.1882, 21.02.1887; JTH. Bibl. 1) *Territet par deux alpinistes suisses*, Zurich, [ca 1889]; 2) Bettex 1896, pp. 103–106; 3) SKL, t. 4, p. 98; 4) Schmitt 1982, pp. 24, 26, 70, 136; 5) Michel 1986, p. 27; 6) Wyssbrod I, pp. 67–69; 7) Wyssbrod II, No 134; 8) Claire Huguenin, Anne Wyssbrod, *Le Grand Hôtel et Hôtel des Alpes Territet. Analyse historique*, Lausanne, 1988, dactyl. (MH); 9) Koenig I 1991, pp. 168–169; 10) *Menuiserie Modèle*, pp. 51, 92, 97, 147, 182; 11) *Léman 1900*, pp. 59–63; 12) el-Wakil in *Historische Hotels*, pp. 25–32; 13) Dave Lüthi, *Le Grand Hôtel et Hôtel des Alpes. Rapport historique et architectural*, travail de stage, Uni. Lausanne, 1996, dactyl.; 14) Flückiger.

5, 22 **No 90** Gare du funiculaire Territet-Glion et logements, 1883 (constr.), bâti. à pignons croisés; dentelles de bois aux

avant-toits; à l'arrière, quai couvert d'une marquise sur colonnettes de fonte. 1891 (aut.), Lavanchy & Neuhaus pour Cie Territet-Glion, agrand. de la gare par adjonc. au nord d'un second bâti. traité à l'identique. Annexe basse au sud dans les années trente. Source: ACV KIX 270; PVMP, 26.08.1891, 23.03.1893. Bibl. 1) *Quatrième rapport du conseil administratif de la compagnie du chemin de fer Territet-Montreux-Glion [...] exercice 1883*, Lausanne, 1884, pp. 4–5. **S.n.** Kiosque à journaux et pavillon pour buvette, 1893 (aut.), Villard pour Cie Territet-Glion. Le kiosque se trouvait au nord de la place, le pavillon en bordure de la route cant. Edifices en métal. Le pavillon à toiture bombée présentait un plan cruciforme. Démolis. **No 92** Chapelle, 1881 (constr.), désignée comme «Institute» en 1895, puis bibliothèque, act. cure. 1914 (aut.), Polak et Piollenc, adjonc. d'une sacristie reliant ce bâti. à

l'église adjacente. 1929 (aut.), A. Burnat & Pierre Nicati, surélèv. de la toiture et création de 2 lucarnes longitudinales. 1954 (aut.), Bouroud, transf. en appart., suppression des fenêtres en lancette d'origine et banalisation complète. Bibl. 1) Gilles Barbey, *Eglise anglaise Saint-Jean l'évangéliste Territet-Montreux. Rapport d'analyse historique et d'évaluation architecturale*, 1985, dactyl. (MH).

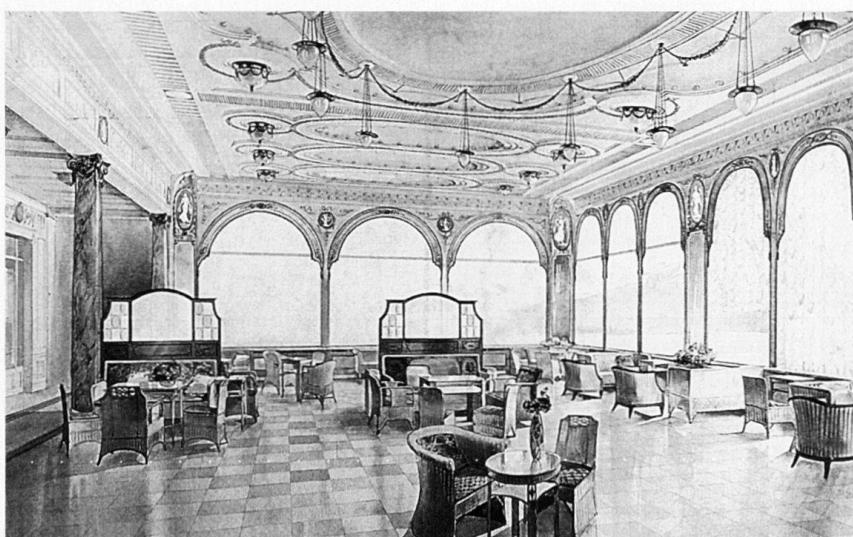
**S.n.** Eglise anglaise St John, 1875 (proj.), 1877 (inaug.), John Henri Foretay arch. à Morges sur la base de plans établis par Hebson, conseiller de paroisse pour Sté de l'Eglise nationale anglaise de Montreux créée en 1872. Terrain cédé gracieusement par Ami Chessex. Bâti. néo-gothique à nef unique de 5 travées. Entre 1877 et 1886, trois agrand. successifs, dont l'adjonc. de la tourelle d'escalier octogonale et du portique en forme de narthex. 1895 (aut.), Reginald Blowfeld arch., constr. du bas-côté N-E, de la chapelle de la Vierge dans le prolongement du transept et de la sacristie; création d'une entrée latérale. 1928 (aut.), A. Burnat & Pierre Nicati, agrand. du chœur. La nef est couverte «d'une charpente lambrissée en berceau brisé avec des blochets sur des consoles chantournées. Le bas-côté comporte également un berceau brisé. La chapelle de la Vierge est couverte d'un plafond à caissons peints» (bibl. 4) ornés de dessins floraux au pochoir. «L'édifice est un exemple intéressant d'harmonisation d'un extérieur rappelant les architectures médiévales locales et d'un intérieur respectant le caractère des sanctuaires anglicans» (bibl. 3). Menuis. diverses et bancs Held entre 1884 et 1896. Source: JTH. Bibl. 1) Céréssole 1885, p. 28. 2) Dubochet 1886, p. 272. 3) André Meyer, *Englische Kirchen in der Schweiz*, in ŽAK 29 (1972), pp. 74–75; 4) Gilles Barbey, *Eglise anglaise Saint-Jean l'évangéliste Territet-Montreux. Rapport d'analyse historique et d'évaluation architecturale*, 1985, dactyl (MH).

#### Collège, rue du → 2.10.3

Chemin public reliant la Baye de Clarens à Clarens, élargi lors de la construction du collège.

**No 1** Hôtel des Crêtes puis Hôtel de la Gare dès 1894, 1864–1865 (constr.), E. Burnat & Ch. Nicati pour Louis Rouge. Transf. à plusieurs reprises. Act. imm. loc. Source: PVMCh, 17.06.1865. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 34; 2) Paul Bissegger, Ernest Burnat et ses concours d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (1855–1860), in ZAK 46 (1989), p. 230. **S.n.** Gare de Clarens, 1861 (constr.), Jean Franel, arch. de la Cie des chemins de fer Suisse. Bâtiment-type des gares de la ligne dont la caractéristique principale réside dans une toiture qui se prolonge en marquise de chaque côté du bâti. et qui prend appui sur des poteaux de bois. Reconstruite en 1971. Source: ACV KIX

100



101



206/1. **No 5** Buffet de la gare, 1911 (aut.), Villard pour SI de Glion. Vaste chalet en maçonnerie dont la terrasse et le perron sont couverts d'un large auvent sur poteaux de bois. L'int. du café comporte encore les stucs et boiseries d'origine. Planchers en béton armé syst. Hennebique. Menuis. complètes Held. Source: JTH. Bibl. 1) BA 15 (1912), No 173, p. 160.

101 **No 24** Collège de Clarens, 1883 (concours voir *Chantex* No 46), 1884–1886 (constr.), 02.08.1886 (inaug.), H. Chaudet pour Com. du Châtelard, Chaudet frères entrep., Maillard surveillant des travaux. Programme: «Un petit logement pour concierge, si possible au rez-de-chaussée; cinq grandes salles de classe; deux salles pour écoles de couture; une dite pour les catéchumènes, de 30 m<sup>2</sup>; un emplacement pour calorifère central à air chaud, et les canalisations y relatives; une geôle (une soute à charbon de pierre); un caveau pour le concierge. Les salles d'école devront être pourvues de cheminées en nombre suffisant pour que le chauffage puisse se pratiquer, le cas échéant, au moyen de fourneaux ordinaires» (source 1). A l'origine, bâti isolé au milieu des vignes mais typologie de l'école urbaine: bloc néo-classique dont la façade principale est organisée symétriquement autour d'un axe central. Porte d'entrée surmontée d'une fausse fenêtre à fronton munie d'une plaque de marbre offerte par l'arch., inscr. «Commune du Châtelard Ecole primaire de Clarens 1885–1886» et signature de l'arch. Les frontons de l'axe central ainsi que les corniches des baies du 1er étage ont disparu. Marbre de Collombey pour le soubassement et les allèges des fenêtres du rez; encadrements et chaînes d'angle en molasse, à refends au rez. Salle de gymnastique convertible en salle des fêtes, 1912 (aut.), Rambert pour Com. du Châtelard. Heimatstil simple; remplace un local, jugé insuffisant, qui devait se trouver dans le bâti d'école même. Source: PVMCh, 09.04.1883, 06.08.1883, 08.10.1883, 01.09.1884, 08.09.1884, 15.09.1884, 22.12.1884, 17.06.1912; 1) Programme pour l'élaboration des plans de constructions de deux bâtiments d'école [04.1883]. Bibl. 1) Geneviève Heller, Marianne Fornet, *La Cage dorée. De la chambre d'école au groupe scolaire. Deux siècles d'architecture vaudoise*, Chapelle/Moudon 1997, pp. 66–67.

**No 40** Villa loc. Beau-Réveil, 1891 (inscr.), H. Chaudet pour lui-même, transf. ou reconstr. d'une marbrerie avec hab. et remise édifiée peut-être en 1877 pour Chaudet frères. 1893 (aut.), surélév. de la partie N-O et adjonc. d'un balcon en façade sud, même arch. pour même prop. Encadrements de fenêtres et chaînes en harpe en molasse. Source: Plans cadastraux (ACV GB 341/f); PVMCh, 29.10.1877, 18.09.1893.

102 **No 44** Abattoirs, 1909 (aut.), Hermann Lavanchy pour Com. du Châtelard et des Planches. Bâti. qui marque l'aboutissement d'un long débat puisqu'il est question en 1868 déjà de construire un abattoir pour lequel Jaquierod fournit un projet de bâtiment-pont sur le lit de la Baye de Montreux en aval de la ligne de chemin de fer. En 1872, l'abattoir de Louis Mury-Vautier situé en amont du pont de Montreux, devient public et résout pour un temps la question. En 1897, suite au vœu du CC du Châtelard en faveur de la construction d'un établissement «remplissant les conditions voulues d'hygiène, d'humanité, de salubrité et de commodité» (source 1), le Cercle se propose de racheter les abattoirs pour les reconstruire. Mais en 1901, une ordonnance fédérale exige que les abattoirs recevant du bétail étranger soient placés près d'une voie ferrée afin de limiter les risques d'épidotie. Deux emplacements sont alors considérés: le premier à La Corsaz et le second sur la rive gauche de la Baye de Clarens aux Brayères. Le projet de La Corsaz, qui a la faveur des bouchers, est écarté d'emblée «pour la considération que des abattoirs dans cet endroit seraient trop à la vue surtout depuis le pont de Montreux» (source 2). En 1904, Veytaux se retire, les deux autres communes acquièrent des ter-

rains aux Brayères; 44 propri. s'opposent au projet, estimant que «le voisinage de l'abattoir sera préjudiciable pour leurs immeubles; ils redoutent spécialement les immersions d'odeur et le bruit» (source 3). D'autres sites sont alors envisagés, mais en vain. En hiver 1907, les élus des deux communes approuvent l'emplacement des Brayères, puis à la fin de l'année suivante, acceptent les plans de Lavanchy. Toutefois, en novembre 1909, le CC des Planches vote l'ajournement de toute décision sur cet objet et souhaite que l'on étudie la possibilité de construire les abattoirs à Villeneuve. Au Châtelard, les élus décident de faire cavalier seul au cas où leurs collègues des Planches persisteraient dans leur attitude. Après expertises, contre-expertises, études conjointes des deux directeurs des travaux et décision du Châtelard de continuer seul, les élus des Planches reviennent sur leur vote. Adjudications au début 1910, dont charpente métallique à Wartmann et Valette de Genève. L'exploitation démarre le 02.10.1911. L'établissement se présente sous la forme d'une succession de bâts. bas à toiture plate d'où se détachent 2 grandes halles à toiture en bâtière couronnée d'un lanterneau, réservées à l'abattage des porcs et du gros bétail. L'ensemble a subi de nombreuses transf.; subsistent la marquise métallique du quai de décharge et quelques vestiges de l'état d'origine dans la partie nord, notamment les arcs de décharge en briques de certaines baies. Source: PVMCh, 29.07.1901, 18.04.1904, 01.05.1906, 02.07.1906, 17.09.1906, 09.11.1908, 01.11.1909, 22.11.1909, 24.11.1909, 20.12.1909, 27.12.1909, 07.02.1910, 28.04.1910; 1) PVMCh, 31.05.1897; 2) Communication du Cercle aux CC des trois communes, 05.1902; 3) PC.

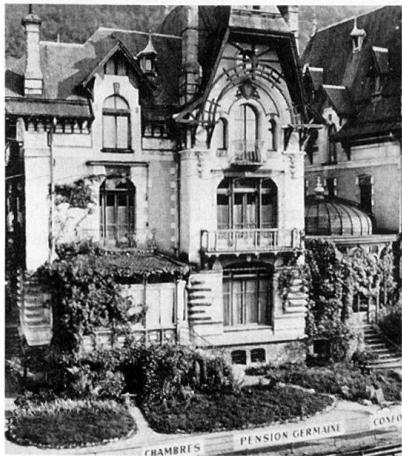
102



**Collonge, avenue de** → 2.10.4

Voie projetée par l'ing. Mouthoud en 1860 afin de relier Territet à Veraye et Collonge, en remplacement d'un ancien chemin. Le chantier, conduit par l'entrep. François Buche de Lutry, est terminé en octobre 1868. Le tronçon sup. entre Collonge et la route de Glion est élargi et doté d'un trottoir en encorbellement en 1906 sur la base d'un projet d'Alphonse Vautier dressé en février 1883; les édiles souhaitent ainsi faciliter la constr. sur les terrains avoisinants. Le tronçon inf. est élargi et doté d'un trottoir en 1910.

103



**Nos 1-3** Villas Châtelaine et Germaine, act. Pension Germaine, 1899 (aut.), Clerc pour H. Schneider, Rochat entrep. Même opération que No 5. Edifiées sur un socle à vocation comm. qui a été fortement transf. et dont les bossages rustiques ont disparu, les 2 villas sont jumelles et disposées en parfaite symétrie centrale autour d'un jardin d'hiver hémicirculaire en métal et verre, appartenant à l'origine au No 3 et servant act. de corps de liaison entre les 2 bâts. Situation privilégiée et dominante à l'entrée du village de Territet. Architecture pittoresque et polychrome caractérisée par une profusion de matériaux et de textures ainsi que par une toiture à multiples décrochements, hérissee de lucarnes et de cheminées. Bibl. 1) *Léman 1900*, pp. 88-89. **No 5** Villa, 1899 (aut.), Clerc pour H. Schneider, Rochat entrep. Même opération que Nos 1-3. Socle comm. Architecture pittoresque d'inspiration Heimatstil; nombreux décrochements tant en plan qu'en élévation et large usage du bois; tourelle d'escalier et «pigeonnier» hexagonal. **No 9** Hôtel d'Angleterre, 1872-1873 (constr.), pour Henri Monnier. 1911 (aut.), Huguenin & Eugène Rochat pour E. Reiber, adjonc. d'un étage et de 2 niveaux de combles logés dans une toiture régionaliste. Installation d'un ascenseur, véranda et balcons. 48 lits en 1913. 1974 (aut.), annexe à l'arrière, surélevée en 1994. Act. établisse-

ment médico-social Les Laurelles. Source: PVMP, 22.03.1872. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 135. **No 23** Villa loc. Colibri, 1903 (aut.), Villard pour Ami Chesse. Imm. en tête d'îlot d'inspiration Heimatstil. **No 29** Villa loc., 1897 (aut.), pour Ami Chesse; il s'agit de la villa Maria édifiée vers 1875 qui est transférée de Bon-Port à cet emplacement (voir *Bon-Port* No 15). Pignons croisés. Fenêtres et porte d'entrée en arc brisé. Intéressantes menuis. **No 31** Villa Perce-Neige, 1894 (aut.), pour F. Fonjallaz; 1900 (aut.), Jost pour Sté du Grand Hôtel de Territet, adjonc. du corps septentrional à pignon retourné et prob. surélev. partielle du premier bât. Vernaculaire alpestre: pan de bois et aisseliers moulurés. 1914 (aut.), Daulte pour Sté du Grand Hôtel de Territet, adjonc. de la véranda de bois. **No 39** Imm. loc. Castel Rivaz, 1904 (aut.), pour Rodolphe Dupertuis, «reconstruction et rehaussement» d'un bât. préexistant situé au S-E, remontant à 1817 environ et agrandi à plusieurs reprises. Citadelle pittoresque dont la toiture mouvementée (dôme, tourelle, échauguettes) est couverte en tuiles vernissées polychromes. Marquise Art Nouveau. Source: Recensement arch. du canton de Vaud: Montreux-1D-203 (MH). **No 43** Clinique de la Collonge, 1904 (aut.), pour Mlle Gagnebin. Heimatstil; dôme au nord, tourelle à pan de bois et lucarnes très ouvragées au sud; porche, vérandas et balcons de bois. Act. établissement médico-social. **No 47** Villa St-Jean, 1898 (aut.), adjonc. du corps de bât. septentrional à toiture en forme de dôme pour Blackburn et l'Eglise anglaise de Territet; le bât. d'origine remonte à la 1re moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Menuis. Held; 1911 (aut.), Polak et Piollenc pour John Lomas, vérandas polygonales sur la façade du bât. de 1898, longitudinales sur la façade du premier bât. Source: JTH. **No 51** Villaloc, 1911 (aut.), Polak et Piollenc pour G. Strub. Heimatstil. Toiture à coyaux très prononcés.

**Nos 2-2b** Maison de maître (No 2), 1901 (aut.), Villard pour E. Marquis. Exploitation vigneronne: pressoir au sous-sol. Architecture classicisante. En façade de lac, loggia flanquée de 2 vérandas, ferronnerie au monogramme du propr. 1903 (aut.), écurie, grange et fenil (No 2b), même arch. pour même propr. **No 8** Villaloc. La Citadelle, 1905 (aut.), pour Marius Chesse; bât. daté «1906» et monogramme du propr. MC au tympan de l'entrée. Riche décor peint: motifs végétaux et scènes de la Fête des Vignerons de 1905 à l'encorbellement de l'attique. Angle à pan arrondi percé de loggias. Menuis. complètes Held. Source: JTH. **No 30** Collège de Collonge, 1907 (proj.), 1908-1909 (constr.), 28.08.1909 (inaug.), Hermann Lavanchy pour Com. des Planches. Collège Heimatstil d'un gabarit imposant en raison de la pente; le bât. sco-

laire est édifié sur un socle abritant les locaux du service du feu. Soubassement et chaînes en pierre de Meillerie rustiquée; clocheton et toiture pittoresque. Planchers en béton armé syst. Hennebique. Seul bât. scolaire de la commune dans lequel sont installés des bains et des douches à l'usage des écoliers. Source: PVMP, 20.02.1907, 27.03.1907, 11.03. 1908, 15.07.1908, 02.12.1908, 04.08.1909. Bibl. 1) BA 11 (1908), No 125, p. 146.

**No 44** Villa loc. Le Châtagny, 1904 (aut.), Villard pour Maillard. Usage étendu du bois: avant-toit en berceau et galerie de pignon dans le pavillon N-O; balcons sur

poteaux de bois. **No 46** Villa loc. Côte d'Or, 1907 (aut.), Savary pour E. Milliet. Toiture à multiples dômes; grande véranda au S-E.

**Collonge, sentier de** → 2.10.4

**No 3** Villa loc. Voltaire et «auto-garage», 1907 (aut.), Daulte pour Sté du Grand Hôtel de Territet. Architecture italienne et décor Art Nouveau polychrome au linteau des fenêtres et sous la corniche. Corps de vérandas hémicirculaires. Sous-sol entièrement occupé par un garage accessible depuis le chemin des Terrasses, agrandi en 1912 (aut.), Daulte et Louis Zwahlen constr. métalliques Lausanne pour même propr.: adjonc. d'une halle à charpente métallique et lanterneau.

**No 5** voir *Chillon* No 70.

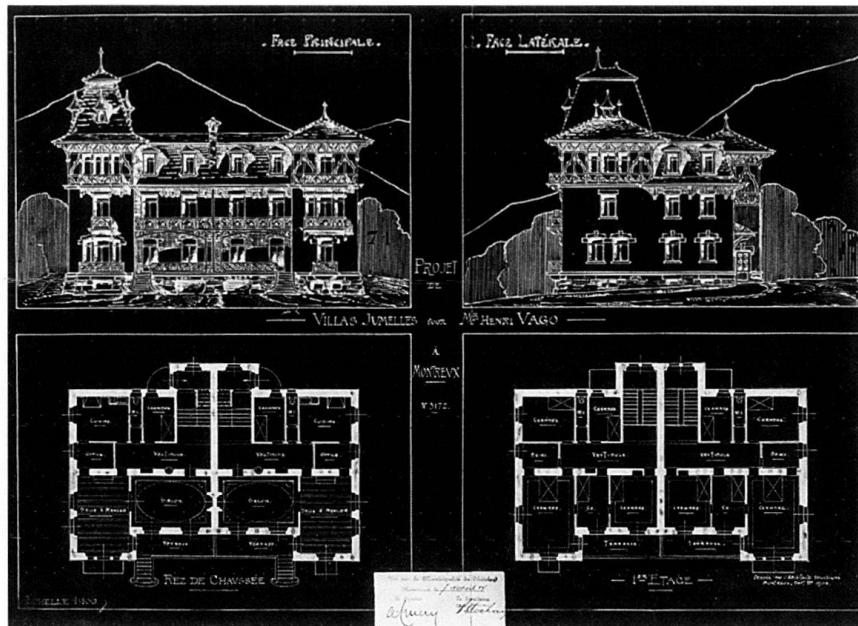
**Colondalles, avenue des**

Cette route en corniche à flanc de coteau a été établie dans le but de relier Planchamp à la gare de Montreux et remplace le chemin act. désigné sous le nom de Châble de la Causaz. L'intention de créer cette liaison remonte à 1882; l'ing. C. Chesse en dresse le plan en 1888. Portion de la route cant. de «Tercier à la Gare de Montreux», l'ouvrage nécessite l'aval du Grand Conseil qui l'accepte

104



105



en 1891. Le chantier dure de 1895 à 1898. En 1897, la Municipalité rédige un règlement des constructions spécifique à cette artère: «La nouvelle route des Colondalles (Vuarennnes-Planchamp) offre sur son parcours l'une des vues les plus belles de notre commune. Nulle part la contrée de Montreux ne se présente dans son ensemble d'une manière aussi complète, aussi devons-nous chercher à ménager la vue dont l'on jouit dès cette splendide promenade, en ajoutant au règlement sur la Police des constructions, des dispositions spéciales concernant celles qui s'élèveront sur le parcours de cette route. [...] Du côté aval il importe de ménager autant que possible la vue et le soleil, et pour cela il faut réduire la hauteur des maisons, les isoler les unes des autres, et réservrer la possibilité de rélargir le trottoir [...]. Les restrictions imposées par les dispositions que nous proposons porteront atteinte, il est vrai et en quelque mesure, à la liberté des propriétaires de bâtrir comme ils l'entendent, mais ceux-ci ne doivent pas perdre de vue que l'établissement de nouvelles voies pour lesquelles la Commune et l'Etat s'imposent de lourds sacrifices, donne malgré les restrictions qui leur sont imposées une importante plus-value à leurs propriétés, et que ces restrictions sont du reste aussi à leur avantage. [...] Pour le côté amont, la hauteur des bâtiments a une moindre importance, mais il est toutefois prudent de la restreindre pour ne pas arriver à des exagérations d'un effet toujours fâcheux» (source 1). Le règlement autorise uniquement la constr. de villas familiales ou loc.: les bâts. agricoles sont tolérés dans certains secteurs «à condition que les dites constructions soient traitées architecturalement suivant les directions de la Municipalité» (source 2). Les gabarits

autorisés sont les mêmes qu'à l'av. *Belmont*. Malgré la qualité du site, les constr. tardent à s'y éléver si bien qu'en 1904 la Municipalité enquête auprès des entrep. et des arch. pour connaître les raisons de ce désintérêt. Il ressort que plusieurs prop. ont renoncé à bâtrir en raison du «manque de canalisations d'eau, de gaz, d'électricité et d'égouts» (source 3). La Municipalité prend alors contact avec les services concernés et propose que la Com. participe à l'installation des diverses canalisations. Source: 1) Préavis Muni Ch, 10.04.1897; 2) Règlement spécial pour les constructions sur la route des Colondalles (Vuarennnes-Planchamp) et la route de Belmont (Infirmerie-Clarens) approuvé par le Grand Conseil le 14.09.1897.

**Nos 89** Villa Jasmina, 1907 (aut.), Hermann Lavanchy pour Métraux pasteur. Nombreux décrochements tant en plan qu'en élévation. Chaînes d'angle en Meillerie. Grande diversité des percements.

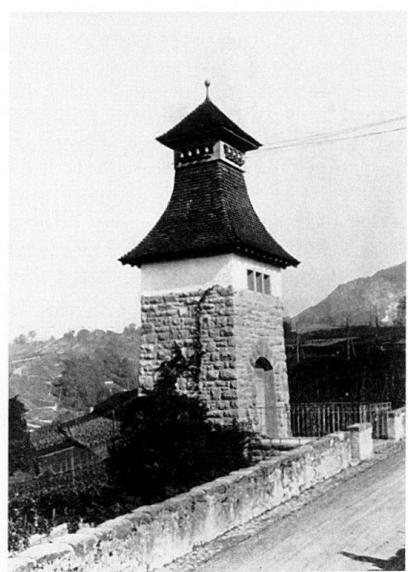
**Nos 2-4** Villas contigües Rocaille A & B, 1904 (aut.), Villard pour Henri Vago, entrep. Jumelles en plan mais pas en élévation, elles se distinguent par le traitement des avant-corps latéraux. Grand usage du bois notamment dans les galeries sur poteaux du corps central et dans le faux pan de bois de l'attique des pavillons. Act. villas. loc. Bibl. 1) *werk-archithese*, No 6, 1977, p. 20. **No 48** Villa Ste-Cécile, 1904 (aut.), Bauer pour Charles Troyon professeur de chant et un des principaux artisans de la Fête des Vignerons de 1905. Cottage en pan de bois très transf.; le pignon oriental est une constr. récente, réalisée à l'identique en 1992. **No 50** Chalet, 1886 (aut.), pour Fritz Güder. Déplacé en 1907 (aut.), Savary pour R. Leiser, il se situait à l'origine à l'av. *Belmont* No 37. Relève davantage de la

fabrique de jardin que de la maison d'hab. Interpénétration pittoresque des multiples avant-toits; véranda en pan de bois ajoutée en 1913 (aut.), Jean Giovanna pour Emile Amouroux. Source: PVMCh, 06.09.1886, 03.06.1907. **No 52** Villa loc., 1909 (aut.), Eugène Rochat & Huguenin pour Jules Vuilloud. **No 80** Villa de maître Quisana, 1905 (aut.), Bauer pour Michael Kuppermann ing. Galerie du pignon S-O datée: «A 1905-1906 D». Bât. édifié sur une terrasse contenue par un imposant mur de soutènement en Meillerie et bordée d'un garde-corps en ferronnerie Art Nouveau. Mélange d'éléments vernaculaires et castellaires. Disposition int. luxueuse: cuisine au sous-sol; rez réservé exclusivement aux pièces de jour, soit fumoir, cabinet de travail, grand et petit salons, salle à manger prolongée par un jardin d'hiver en façade S-E. 1908 (aut.), Savary pour même propr., constr. de 2 annexes à l'arrière dont une flanquée d'une tourelle, afin de créer 2 logements à entrée distincte. **S.n.** Station transformatrice de Planchamp de la SRE, 1913, modèle-type Heimatstil dont le dessin date de 1912, Charles Gunthert arch.

106 **Corsaz, rue de la** → 2.10.2

Contemporain de l'endiguement de la Baye de Montreux, le tronçon parallèle à la rivière est établi en 1896-1898 par les prop. bordiers selon un plan général d'aménagement du quartier proposé par l'arch. Eugène Cellier au nom de Nicollerat. En 1904, les riverains réclament, par voie de pétition, la réalisation d'une route mettant en communication le quartier avec l'act. av. des Planches. Un projet est mis à l'enquête au printemps 1905, mais le chantier ne démarre qu'en juin 1908. **No 1** Bât. de la voirie, 1908 (aut.), Hermann Lavanchy pour Com. des Planches. Programme: remise pour le service du feu, remise pour les véhicules et outils

106



de la voirie, écurie avec fenil, 2 appart. destinés à des ouvriers communaux. Terrain choisi en raison de sa position très centrale mais suffisamment en retrait «pour ne pas nuire par sa destination au quartier» (source 1). Cette constr. est consécutive à la reprise en 1906 par les Com. du Cercle du service de voirie assuré auparavant par la Sté d'utilité publique. Source: 1) Préavis Muni P, 06.04.1908. **Nos 9-11-11b** Casernes loc. et ateliers, 1905 & 1907 (aut.), Savary pour Jules Emery. Faux jumeaux (Nos 11-11b) agrémentés de détails italiénisants au niveau de l'attique: fenêtres en plein cintre, avant-toit à modillons et toiture plate à balustrade remplacée par un toit à 4 pans dans les années 1950. L'annexe basse (No 9) abritait à l'origine une forge. **No 15** Forge et logements, 1897 (aut.), Eugène Cellier arch. pour Henri Nicollerat maréchal-ferrant. A l'imposante de l'entrée, motif peint signé P. Beck: date de 1897 et monogramme du propriétaire enlacés dans un fer à cheval. Décor polychrome de briques. Int. totalement transf. **No 23** Caserne loc., 1903 (aut.), Savary & C. Schorp pour Ernest Capra, entrep. Gabarit important. Décor soigné pour des logements de 2 à 3 pièces sans salle de bains. L'axe des façades sur rue est marqué par la présence de fenêtres jumelées en anse de panier reliées par des allèges.

**No 24** Imm. loc. et café, 1896 (aut.), évtl.  
Eugène Cellier arch. pour Henri Nicol-  
lerat.

## **Couvent, chemin du**

**S.n.** Station transformatrice de Chernex de la SRE, 1912 (aut.), premier exemple du type qui sera ensuite généralisé à l'ensemble du territoire de Montreux, Charles Gunthert arch.

## Crépon, chemin du

**No 32** Pension Baugy puis Hôtel Beau-Site. Le bât. occidental, construit dans la 1re moitié du XIXe siècle comme maison d'hab., abrite la première pension, attestée en 1876. 1903 (aut.), Villard pour Félix Murisier, bât. oriental en U implanté perpendiculairement au premier bât. Galerie vitrée sur toute la longueur de la façade au rez; menuis. Held. 1913 (aut.), même arch. pour même propr., exhaussement du premier bât. et nouvelle toiture; agrand. du bât. de 1903 par remplissage de l'espace entre les 2 ailes et transf. de la toiture pour rendre les combles habitables; nouvelle entrée à l'ouest et aménagement du hall act. Belles ferronneries, certaines avec monogramme BS. Rénov. et transf. en 1961, 1974 et 1987. Act. établissement médico-social. Source: PVMCh, 26.08.1876; JTH, Bibl. 1) Wyssbrod II, No 6.

**S.n.** Station transformatrice de Baugy de la SRE, 1913 (aut.), selon le type établi en 1912. Charles Gunthert arch.

## Cygne, rue du

**No 1** Imm. loc. et atelier, 1896 (aut.), pour Christian Schneider serrurier; reconstr. consécutive à l'établissement de l'av. des Alpes. Composition urbaine de la façade mais gabarit se rapprochant davantage des imm. du noyau ancien situés à l'arrière que de ceux de la nouvelle avenue.

## **Deux Chapelles, route des → 2.10.6**

**S.n.** Eglise catholique de Caux, 1907 (aut.), 1908 (inaug.), Daulte pour SI de Caux. Vaste chapelle Heimatstil. Le porche percé d'arcades en plein cintre évoque le cloître roman. Voûte en berceau à charpente apparente peinte. Imposante galerie. Ensemble de vitraux signés E. Diekmann 1908. Source: PV Conseil d'admin. SI de Caux, 1898–1920 (AM). Bibl. 1) *PS* 15 (1908), p. 296.

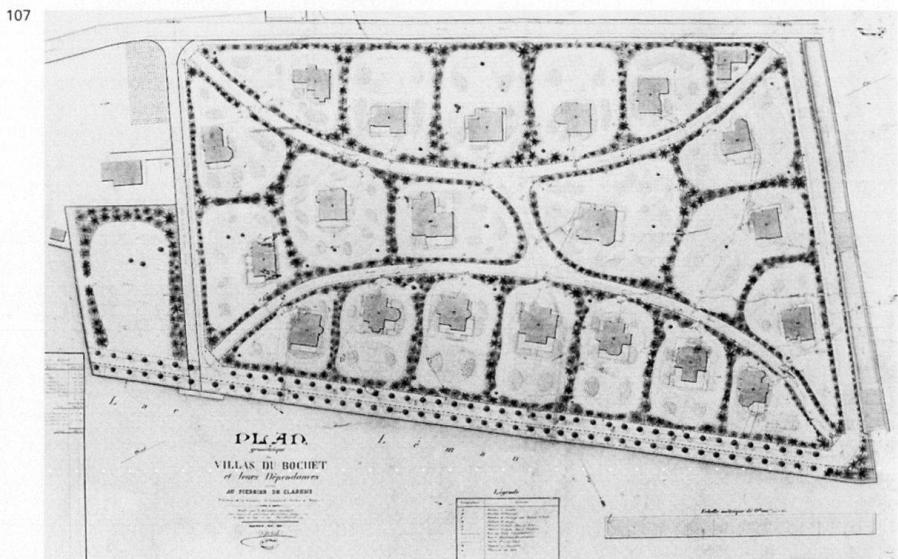
### Doyen-Bridel, avenue du

**No 6** voir *Florimont* No 11.

**Dubochet Villas** → 2.10.3

107 Ensemble de 21 villas, implantées dans  
108 un parc à l'anglaise, 1874-1876 (constr.),  
pour Vincent Dubochet. Le plan d'ensem-  
ble est dessiné par l'ing. Alphonse  
Alphand (1817-1891), directeur du ser-  
vice des parcs de Paris dès 1854, puis di-  
recteur des Travaux de Paris, apôtre du  
jardin anglais ou jardin paysager, créa-  
teur des parcs du Bois de Boulogne, du  
Bois de Vincennes, des Buttes Chau-  
mont, Monsouris et Monceau. Les plans  
des villas sont l'œuvre d'Emile Hoche-  
reau, principal collaborateur d'Alphand.  
L'exécution très rapide du projet, puis-  
qu'en moins de deux ans il est achevé,  
quai et plantations compris, est assurée  
par l'arch. veveyssan Maillard. Vincent  
Dubochet achète le terrain à l'Etat de  
peur que des établissements ind. ne vien-  
nent s'implanter au-dessous de son châ-  
teau (voir *Bosquets-de-Julie* No 13), ce

dont il était alors fortement question. Il obtient une concession de grève en septembre 1872 assortie de l'obligation de construire un quai public. En effet, en regard de la portion très étendue de terrain gagné sur le lac, au moyen de remblais acheminés par barque de la rive opposée, qui dépasse de loin les concessions demandées par les autres riverains, les habitants de Clarens exigent la construction d'un quai ouvert au public. L'Etat, considérant la forte plus-value que l'avancée sur le lac apporte au terrain, adhère à ces exigences. Dubochet prend le parti de construire une cité de villas à louer sur les conseils des hôteliers de la région, qui avaient pris conscience qu'une certaine partie de leur clientèle désirait mener une vie mondaine que l'hôtel, même de première classe, ne permettait pas. «Cette pratique se répand dans les stations de villégiature où la construction de villas locatives et d'hôtels de premier ordre va de pair» (bibl. 7). La parcelle mesure environ 4 ha; 2 allées curvilignes «se joignant en H» (bibl. 7), la traversent de part en part et délimitent des parcelles dont la surface oscille entre 923 et 2283 m<sup>2</sup>; les villas bénéficient d'un jardin particulier et sont disposées en quinconce afin de préserver la vue de chacune d'entre elles sur le lac. La parcelle est entourée d'un mur comportant 4 portails de fer aux angles; l'entrée principale, située à l'angle N-E, est flanquée du pavillon du gardien (*Lac* No 121) et de la villa du régisseur (No 6 et *Lac* No 123). L'ensemble forme un «paysage architectural total» (bibl. 6). Le quartier possède son propre réseau d'égouts et de distribution d'eau. Les dépend. sont rejetées au-delà de la route cant., hors du périmètre protégé (*Lac* No 124). «L'iconographie architecturale varie d'un pavillon à l'autre, au point de composer 21 images différentes. Cette diversité est certes nécessaire à la promotion et à la



108



location de produits finis, individualisés et appropriables. Personnifiés dans leur écriture décorative, les immeubles oscillent entre deux modèles culturels, le *château* et la *villa*. Les pavillons 7, 10, 11, 13, 14, 19 sont typiquement châteaux; les Nos 8, 15, 17, 20 typiquement villas. Pris isolément, certains détails ornementaux se réfèrent directement au Moyen Age ou à la Renaissance française ou italienne. Mais ces allusions stylistiques se conjuguent en une grammaire décorative homogène, typique de l'éclectisme créatif des années 1860-70» (bibl. 7). La distribution int. de chaque maison est similaire: au sous-sol sont regroupés cuisine, logement du personnel et salle de bain; le rez décline ses espaces de réception, tandis que les étages sup., qui comportent 4 à 7 chambres de maître sont réservés à la vie privée des hôtes et de leurs invités. A l'origine, chaque maison possédait une «décoration complètement originale» (bibl. 4) en provenance de Paris: «Ces villas sont richement meublées et pourvues de tout le confort moderne: Linge, Argenterie pour douze personnes, Vaisselle pour douze personnes, Batterie de cuisine, Eau, Gaz, Salle de bains. L'entretien des jardins,

l'eau, l'argenterie, le linge, la batterie de cuisine, la vaisselle et les cristaux sont compris dans le prix de location. La seule dépense à la charge des locataires, en sus de la location, est le gaz consommé par eux à l'intérieur de leur villa qu'ils paient directement à la Compagnie du gaz de Vevey» (bibl. 1). Dès les années 1950, les villas seront progressivement vendues et certaines divisées en appart. (on compte act. 35 logements sur le site); la villa No 18a a été démolie et reconstruite en 1965 et la villa No 1 (*Lac* No 133) a été complètement enveloppée dans un bâti. ind. en 1947-1948. Le quai a également été modifié; il était à l'origine large de 8,40 m et planté de 2 rangées de platanes. Les propr. bordiers ont enlevé les platanes et étendu leurs jardins, réduisant la largeur du quai à 3,50 m. Quant aux dépend. édifiées sur un plan en U ouvert en direction de l'ouest et qui comprenaient des remises, une grange, une écurie et des chambres pour le personnel, elles ont été complètement dénaturées; le bâti. S-E de l'act. No 124 de la rue du *Lac* en constitue un vestige. Source: Concessions de grève SE 341.G/63-64. Bibl. 1) *The districtor Cercle of Montreux*, Montreux, [1883-1888], p. 34 (annonce

publicitaire); 2) Steiger 1886, p. 9; 3) *DGS*, T. 6, 1910, p. 355; 4) *PS* 22 (1915), pp. 302-303; 5) *werk-archithese*, No 6, 1977, p. 34; 6) Gilles Barbey, Jacques Gubler, La «Cité de villas» Dubochet à Clarens, paysage architectural total, in *NMAH* 4, XXIX, 1978, pp. 391-401; 7) Gilles Barbey, Jacques Gubler, Hans Maurer, *Les villas Dubochet à Clarens*, Guide SHAS, 1981; 8) Jean-Daniel Urech, *Quartier des villas Dubochet à Clarens (Commune de Montreux). Analyse et gestion du patrimoine*, mars 1989, dactyl. (MH); 9) Pierre-André Dupertuis, *Vu du Léman. Belles demeures des rives du lac*, Lausanne, 1992, p. 29; 10) *Léman* 1900, pp. 72-76.

#### Ecoliers, chemin des

110 **No 9** Ecole de Chailly et salle de gymnastique, 1909 (concours), 1910-1912 (constr.), «De Rham et Peloux architectes Lausanne» (inscr.) pour Com. du Châtelard. 51 proj. rendus. Jury: A. Emery syndic du Châtelard, Eugène Bron arch. cant., Charles Melley arch. à Lausanne, Maillard arch. à Vevey, Villard arch. et délégué de la commission scolaire: 1. «Ohé la marmaille» de De Rham & Georges Peloux à Lausanne; 2. «27 janvier 1909» de Charles Gunthert à Vevey; 3. «Narcisse III» de Louis Emery à Vevey; 4. «Labor II» de René Bonnard & Jean Picot à Lausanne. Dès le milieu des années 1890, les autorités s'étaient souciées d'améliorer l'école de Chailly; plusieurs proj. d'agrand. des arch. Villard et Chaudet resteront sans suite. Le proj. primé présente les qualités suivantes: «Bonne distribution générale, des communications claires du dehors au bâtiment, de l'escalier au préau et du bâtiment d'école à la salle de gymnastique. Les façades sont modestes et bien dans le caractère voulu [...]. Le cube est restreint; l'exécution pourrait être simple et économique» (bibl. 1). La mise au point du proj. définitif dure une année. «Si l'étude en a été longue, c'est que la Municipalité a demandé à plusieurs reprises aux architectes des modifications de nature à diminuer le coût de l'édifice, tout en conservant autant que possible les locaux prévus au programme et demandés par la commission scolaire» (source 1). Malgré ces efforts d'économie, le bâti. réalisé correspond au proj. du concours. Distribution: sous-sol: 2 locaux de la dimension d'une classe normale; rez: 2 classes, 1 salle de couture, cuisine et loge du concierge; 1er: 3 classes, logement du concierge; combles: espace pour aménager une classe; salle de gymnastique dans annexe occidentale. En avril 1911, décision d'installer des douches au sous-sol sur recommandation du médecin scolaire. S'inscrivant dans le courant Heimatstil très en vogue au tournant du siècle dans l'architecture scolaire, le bâti. principal est couvert

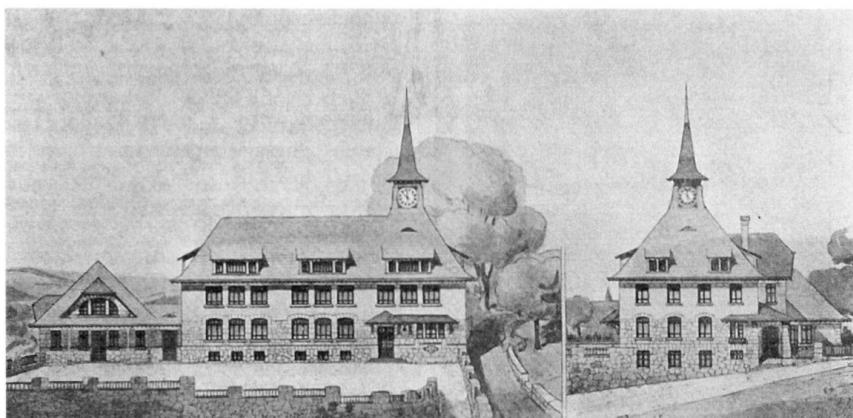
109



110



111



d'une volumineuse toiture agrémentée d'un clocheton; soubassement en Meillerie rustique; cage d'escalier en retour d'aile au nord, porche avec plafond à caissons. Source: PVMCh, 13.08.1894, 10.12.1894, 16.03.1908, 04.03.1909, 13.09. 1909, 11.10.1909; 1) Préavis Muni Ch, 01.02.1910. Bibl. 1) *BTSR* 35 (1909), pp. 66–70, 77–79, 91–94, 105–106.

#### Eglise-Catholique, rue de l' → 2.10.1

Partie de l'ancienne route cant. jusqu'en 1865, date de l'établissement du nouveau tracé qui emprunte l'act. av. du Casino. Dénommée d'abord chemin du Vuagnard, cette artère commerçante et artisanale est rectifiée, élargie et plantée de tilleuls à la fin des années 1880, à un moment où les constructions commencent à s'y élever.

112 **No 11 et Nestlé s.n.** Imm. loc. et comm., 1892 (aut.), évtl. Hermann Lavanchy pour Jules Martin et Pierre Botelli. Imm. entête d'îlot d'une grande urbanité; angle à pan arrondi largement vitré et surmonté d'un pavillon à toiture hémicirculaire; balcon filant de l'attique. Inspiration Renaissance française. Grande qualité des éléments décoratifs tels que les motifs en ciment moulé et les ferronneries.

112



113 **No 4** Banque Populaire Suisse, 1904 (aut.), 1905 (inscr.), Hermann Lavanchy pour Banque Populaire Suisse. 1915 (aut.), Maurice Schnell & Charles Thévenaz, A. Schorp pour même propr., surélev. contemporaine de la constr. du bâti. de l'av. du Casino No 52. A l'origine, le bâti. ne comprenait que le rez et l'entresol et s'élevait jusqu'au niveau de la corniche à modillons. La façade monumentale est rythmée de pilastres à chapiteaux ioniques; l'axe principal est marqué par un fronton curviline dans lequel s'inscrit le cartouche portant la date de l'imm. Masque de femme au linteau de la porte d'entrée. **No 6** Imm. loc. et comm., 1895 (aut.), Jost pour hoirie Jost. Edifice néo-Renaissance; toiture plate à balustrade. Même parcelle que av. du Casino No 48. Surélevé d'un étage au milieu du XXe siècle. **No 8** Magasin, 1903 (constr.), Hermann Lavanchy pour Ernest Miauton, propr. de toute la parcelle sise entre cette rue et celle du Casino et occupée par ses ateliers. Belles menuis. métalliques des baies. Pan arrondi à l'angle avec ruelle du Trait. Transf. désastreuses en 1976. Source: PVMP, 11.03.1903, 25.03.1903. **No 10** Imm. loc. et comm., boucherie ind., 1911 (aut.), Louis Boët arch. pour Edouard Suter. Faux jumeau du No 12. Grande variété des matériaux: allèges de céramique, loggias de bois en attique. Langage décoratif emprunté à l'Art Nouveau. A l'arrière sur ruelle du Trait, annexe à décor polychrome de briques qui abritait à l'origine les locaux de préparation des viandes et les logements du personnel. **No 12** Imm. loc. et comm., 1911 (aut.), Louis Boët arch. pour A. Knorr-Ducret. Faux jumeau du No 10. Sinuosité Art Nouveau des portes paillères, des loggias et des éléments en ferronnerie dont la remarquable porte d'entrée du serrurier E. Huber de Claren. **No 14** Imm. Fatio, ancienne école catholique des filles, 1903 (proj.), Louis Boët arch. pour Paroisse catholique. Bâti. entièrement appareillé en molasse, dont les grandes baies laissent透視 (transparence) la fonction d'origine. Source: PVMP, 23.09.1903.

#### Fleurs, quai des → 2.9.3

**S.n.** Kiosque, 1928 (aut.), Gribi pour Com. des Planches. Bâti. d'inspiration néo-classique comprenant une salle d'attente hémicirculaire ouverte vers l'est, un kiosque et des WC publics. Revêtement de pierre artificielle. Avatar tardif de proj. plus ambitieux établis par Polak et Piollenc avant la guerre. En 1912, la Municipalité leur commande un plan d'aménagement de la place prévoyant la suppression du tennis, la constr. d'un kiosque à musique et d'un pavillon avec salle d'attente, guichets, bazar et WC publics. Le proj. est contesté par des propriétaires, alors que la Municipalité «estime qu'il a lieu de conserver et d'attirer le public sur la seule place communale que l'on puisse mettre à sa disposition, d'y organiser des concerts par les sociétés subventionnées par le Cercle ou toute manifestation patriotique quelconque. Si la réalisation du projet devait échouer grâce à l'opposition de MM. Ami Chessex et consorts, la Municipalité leur en laisserait la responsabilité» (source 1). Source: PVMP, 11.01.1912; 1) PVMP, 16.10.1912.

#### Florimont, avenue de

A l'origine, voie de desserte des imm. de la Sté Foncière de Bon-Port (voir *Riviera* Nos 10–22). Passe au domaine public en 1927.

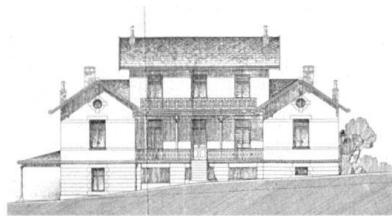
**Nos 7–9** Imm. loc., 1929 (aut.), A. Burnat, Villard & Pierre Nicati pour Sté Foncière de Bon-Port. Avatar du plan d'ensemble de 1906 (voir *Riviera* Nos 10–22). Succède à 2 proj. d'imm. loc. avec rez comm. et artisanal mis à l'enquête en 1913, Daulte pour même propr., jamais réalisés. **No 11 et Doyen-Bridel** No 6 Pensionnat Miramonte, 1912 (aut.), Louis Boët arch. pour SI Sous Les Planches. Inspiration Heimatstil. Au centre des façades latérales, corps de loggias à angles incurvés. Vitraux géométriques dans l'escalier. Nouvelle entrée au nord en 1958. Act. Hôtel Miramonte. Source: PVMP, 17.01.1912.

#### Foge, chemin de la

114 **No 2** Lazaret, 1899–1900 (constr.), Villard pour Com. du Châtelard. La question de la constr. d'un hôpital d'isolement ou lazaret se pose en 1884 au moment d'une épidémie de choléra; on loue alors à cet effet un bâti. à La Foge. L'année suivante, un règlement cant. oblige les communes à disposer de locaux pour traiter les personnes atteintes de maladies épidémiques. En 1890, l'Etat enjoint les communes du Cercle à s'entendre sur la constr. d'un hôpital d'isolement. La question de l'emplacement va soulever de nombreux débats; aucune des trois communes ne veut d'un tel établissement, si bien que l'Etat leur impose un ultimatum au 15 juillet 1891; au-delà de ce terme, si elles n'ont pas présenté un

proj. commun, le Bureau de police sanitaire procédera au choix d'un emplacement et à la constr. «du ou des hôpitaux qui seraient reconnus nécessaires par la commission désignée à cet effet» (source 1). Le Conseil du Cercle propose alors les sites d'En Burgat au Châtelard, En Vignaules aux Planches et Es Planches Banneret à Veytaux. Le Châtelard décide pourtant de faire cavalier seul et d'acquérir le terrain En Burgat, «cet emplacement étant isolé, éloigné de toute habitation et ne pouvant être vu d'aucun de nos villages et cependant d'un abord facile» (source 1). 137 personnes s'opposent à ce choix; on y renonce après moult tergiversations au profit de La Joretzaz, en amont de Chaulin. L'Etat prend acte de cette décision mais émet des réserves quant au montant de sa participation aux frais de visite du médecin et de transport des malades «étant donné que l'on ne saurait admettre pour l'Etat ou la Confédération une surélévation des charges résultant du fait que l'autorité communale a jugé convenable d'établir le lazaret dans l'endroit le plus éloigné possible du centre des habitations» (source 2). Pour sa part, la Municipalité des Planches acquiert un terrain à Troche dans le but d'y construire son propre lazaret, dans une situation pas trop isolée, mais dissimulée à la vue par un rideau d'arbres suffisamment épais. Puis au Châtelard, il est question en 1896 d'acheter un terrain à La Fogé. Le 6 janvier 1897, sans concertation des deux parties, Villard et Lavanchy sont mandatés, le premier par Le Châtelard, le second par Les Planches pour établir un projet comportant deux alternatives: l'une avec l'étuve à désinfecter, appartenant au Cercle et qui doit être déplacée, car le tenant de l'Hôtel des Bains n'en veut plus dans son établissement, et l'autre sans. Ce n'est que deux ans plus tard que la constr. d'un lazaret avec service de

114



désinfection à La Fogé est admise par les élus du Châtelard. Le bâti., achevé à l'automne 1900, est complètement aménagé en mai 1901, y compris l'étuve à désinfecter placée dans un local indépendant au sous-sol de l'aile orientale: «Le service de désinfection comprend: 1<sup>o</sup> un local d'arrivée des objets à désinfecter. 2<sup>o</sup> une étuve (propriété du Cercle). 3<sup>o</sup> un local pour la désinfection personnelle. 4<sup>o</sup> un local pour la sortie des objets désinfectés. L'arrivée se ferait par voiture spéciale, sous couvert fermé avec des claires-voies servant en même temps de remise pour les voitures du lazaret et de la désinfection» (source 3). Le bâti. présente un plan en H. En façade sud, le corps intermédiaire comporte une galerie couverte de type sanatorium, qualifiée «d'heureuse innovation» (source 4) par le Bureau sanitaire fédéral. L'ensemble du projet a été conçu dans un souci d'économie et d'hygiène maximales, comme l'explique l'arch.: «Je me suis attaché à concevoir une construction robuste dans toutes ses parties, facile à nettoyer et à désinfecter sans frais exceptionnels; c'est pour cela que la partie maçonnerie ascende à un chiffre relativement fort, tandis que la menuiserie est réduite au strict indispensable. Il n'y a ni cadres en bois, ni faux cadres, ni embrasures, ni plinthes; les portes jouent dans des feuillures en ciment comme les volets extérieurs; les quelques rayons et tablettes nécessaires sont tous mobiles de sorte que tout peut être lavé avec la plus grande facilité, l'absence d'angles vifs creux permettant à l'éponge d'atteindre toutes les parties de la construction» (source 3). Programme: «2 salles à 4 lits pouvant au besoin en contenir 5 = 10 lits; 2 chambres à 2 lits pour convalescents, 1 id. séparée, 2 id. pour logement d'infirmier et infirmière. Ces derniers serviraient en même temps de concierges et seraient chargés du service de la désinfection. Ce service, étant donné les nombreux hôtels de la contrée qui l'utiliseraient et en outre la participation des communes du Cercle et le cas échéant des communes voisines, serait susceptible de rendre un intérêt suffisant à payer le personnel gardien. Le lazaret comprend encore: un cabinet pour le docteur, dans lequel les médicaments et objets médicaux, téléphone, bureau, trouvent leur place. Une cuisine, un réfectoire pour le personnel, une chambre de repassage-lingerie, un garde-manger, une cave, un bûcher, une soute sous l'escalier, un étendage à couvert, une chambre à lessive et deux salles de bains. Une

véranda couverte au midi et un grand balcon au dessus de la dite pour convalescents» (source 5). Une convention règle l'admission des malades des autres communes du Cercle qui ont renoncé à construire leur propre établissement. Bât. démolie en 1997. Source: PVMCh, 26.08.1884, 20.07.1885, 01.12.1890, 12.10.1891, 19.09.1892, 04.05.1896, 01.06.1896, 06.01.1897, 17.01.1899, 20.03.1899, 20.05.1901; PVMP, 06.01.1897; Préavis Muni P, [nov. 1896]. 1) PVMCh, 06.07.1891; 2) PVMCh, 09.01.1893; 3) Lettre de Villard à Muni Ch, 06.02.1899 (AM J/7); 4) PVMCh, 13.06.1899; 5) Préavis Muni Ch, 15.02.1899.

#### Fontanivent, route de

Nouvelle route de Chailly à Chernex établie en 1851–1852.

**No 59** Villa de maître Les Bosquets, 1913 (aut.), 1913–1914 (constr.), Huguenin & Eugène Rochat pour Roland Zehnder-Spörri, premier directeur du MOB. Implantation symbolique: la villa est construite au centre d'un vaste parc inscrit dans une courbe du chemin de fer, à proximité immédiate de la gare de Fontanivent. Heimatstil. Nombreux décrochements du plan dont porche et loggia ornée de faïences bleues et de vitraux.

115 Rez organisé autour d'un vaste hall comportant une cheminée avec revêtement de faïences. Magnifique ensemble de boiseries et de mobilier fixe, dessiné par les arch. et réalisé par la Menuis. Held. 1917 (aut.), Spring frères à Genève pour même propr., chalet pour basse-cour, étable et atelier dans le parc. Act. école privée. Bibl. 1) *Menuiserie Modèle*, pp. 188–189.

**No 2** Hôtel-Pension Beau-Mont puis Windsor dès 1911, 1906 & 1907 (aut.), Villard pour Louis Chaboz. Bât. construit à l'emplacement d'une maison rurale dont l'arch. conserve les murs pour la partie centrale. Position dominante visible de tout le littoral. Bât. symétrique à pignons croisés, toiture en demi-croupe, avant-toits en berceau et galerie d'inspiration bernoise. 1933 (aut.), Du-mas pour SI de La Crétaz, transf. en imm. loc. **No 16** Villa loc., 1908 (aut.), H. Libaud arch. à Clarens pour Primatesta. Silhouette pittoresque due au pignon retourné doté d'une toiture en demi-croupe à forte pente.

**No 62** Gare de Fontanivent et logement, 1912 (aut.), Villard pour MOB en remplacement d'un simple abri de bois. Bâti. surélevé par des adaptations successives.

#### Gambetta, rue → 2.4 & 2.10.3

**No 3** Hôtel Gambetta, 1904 (aut.), Bauer pour Henri Cuvit. Position en tête d'ilot. Traitement différencié du corps de bâti. d'angle: maçonnerie en pierre de taille, toiture en forme de dôme sur aisseliers moulurés, balcons de part et d'autre d'un oriel à 4 pans reposant sur un cul-de-

113



115



lampe à l'effigie du chef d'Etat français dont l'hôtel commémore le passage à Montreux. Blason daté «1878» et inscr. aux allèges du 1er niveau de l'oriel: «Sur cet emplacement le citoyen Gambetta abattant 14 quilles en deux coups, gagna la finale d'une partie engagée avec ses amis de Clarens le 10 octobre 1878.» Planchers en béton armé syst. Hennebique. Act. établissement médico-social. Bibl. 1) BA 7 (1904), No 75, p. 228; 2) werk-archithese, No 6, 1977, p. 16; 3) Wyssbrod I, p. 169; 4) Wyssbrod II, No 37. **No 25** voir Mayor-Vautier No 1.

**No 37** Villaloc. Clos des Roses, vers 1870. 1913 (aut.), Huguenin & Eugène Rochat pour Ed. Hope, transf. en pension et agrand. de la salle à manger par l'adjonc. d'une annexe vitrée à l'ouest. Plan en croix à pignon retourné, vernaculaire alpestre présentant une certaine originalité dans les ailes latérales en appentis, les chaînes d'angle à bossage un-sur-deux et les baies en plein cintre du 1er étage, jumelées sur l'aile.

**No 26** Imm. loc., comm. et atelier de marbrier, 1907 (aut.), Rambert pour Louis Borlat marbrier. Heimatstil simplifié. Pignon à redents de la cage d'escalier. Planchers en béton armé syst. Hennebique. Bibl. 1) BA 10 (1907), No 113, p. 160.

#### Gare, rue de la → 2.10.1

Route cant. reliant le bord du lac au village des Planches. L'ouverture de la gare en accroît fortement la fréquentation si bien qu'elle est élargie une première fois en 1869-1871 entre Vernex et Sâles sur un plan établi par l'ing. Delarageaz. En 1873, on constate qu'il faut également corriger le tronçon inf. entre Vernex et le lac car deux voitures ne peuvent s'y

(constr.) en tant que maison d'hab. pour Veuve Dupraz-Genier. Surélév. et adjonc. d'une annexe basse pour grande salle peut-être en 1896, date à laquelle la Menuis. Held y effectue des «menuiseries intérieures et extérieures diverses» (source 1). Act. imm. loc. et restaurant. Source: PVMCh, 02.03.1876; 1) JTH. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 111. **No 7** Hôtel de Montreux, puis dès 1877, bureau de poste de Montreux, 1861 (constr.), par François Louis Mayor notaire. Le bâti. présentait un corps central à pignon retourné. Le 1er étage était orné d'un triplet dont la baie médiane était pourvue d'un fronton sculpté, masqué à l'origine par une véranda portée par des colonnettes de fonte. Démoli en 1994. Source: PVMCh, 23.09.1861; Bibl. 1) Koenig 1973, p. 116; 2) Wyssbrod I, p. 95; 3) Wyssbrod II, No 103. **No 17** Imm. loc. et comm., 1901 (aut.), Volkart pour Jean Siegrist boucher. Agrand. et surélév. d'un bâti. existant. Devantures originales. Dernier témoin du type de bâti. qui bordait le front nord de cette rue jusque dans

116 les années 1990. **No 21** Villa loc., 1865-1866 (constr.) pour Auguste Mellet pharmacien dont l'officine se situait au rez. Imposant corps central à fronton-pignon dont le tympan, percé à l'origine d'un œil-de-bœuf, a été muni ensuite d'une serlienne. Molasse finement ouvragée. Feronnieries de fonte. Curieux balcons polygonaux sur cul-de-lampe. Source: PVMCh, 19.08.1865, 03.02.1866.

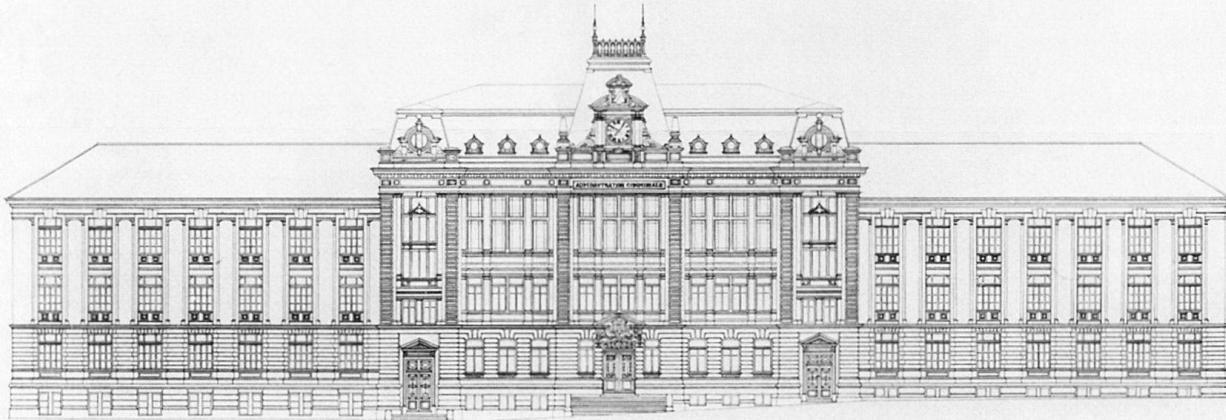
116 **No 23** Imm. loc. et comm., Grand Bazar de Montreux, dès 1876 Hôtel Victoria, 1872 (aut.), évtl. Gustave Wanner arch. à Lausanne pour son frère Félix. Le bâti. principal est flanqué de 2 annexes implantées en léger retrait; l'annexe orientale d'un niveau abritait un mag.; l'annexe occidentale accueillait un mag. au rez et la salle à manger de l'hôtel à l'éta-

116



## BÂTIMENT SCOLAIRE ET D'ADMINISTRATION COMMUNALE

POUR LA COMMUNE DU CHATELARD



FACADE PRINCIPALE

ge. Délicate sculpture des consoles des balcons et des linteaux des baies: masque aux clés des 2 portes d'entrée et des fenêtres latérales de l'étage sup. Source: PVMCh, 24.04.1872. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 129. **No 25** Imm. loc. et comm., mag. dans corps bas occidental, Hôtel de Montreux dès 1894, 1876–1877 (proj.), 1878 (constr.), évtl. Gustave Wanner arch. à Lausanne pour son frère Félix. Mêmes éléments décoratifs qu'au No 23, mais simplifiés; remarquable ferronnerie du balcon du 1er étage. A l'origine, la travée médiane légèrement saillante était soulignée par un fronton sur corniche à modillons. 1907 (aut.), Hermann Lavanchy pour Ernest Tschanz, nouvelle toiture à la Mansart et adjone. des balcons du 2e étage. Source: PVMCh, 11.09.1876, 03.03.1877. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 104.

<sup>117</sup> **No 33** Collège et Ecole sup. de Montreux, admin. com., 1892 (concours), 1894 (aut.), 10.05.1897 (inaug.), Maillard & Robert Convert pour Com. du Châtelard. En 1891, la Com. négocie l'achat du terrain en vue de la constr. d'un nouveau collège, celui de 1871 étant devenu trop exigu. Son choix se porte sur le terrain de la rue de la Gare qui présente l'avantage d'être «aussi rapproché que possible de celui du Collège actuel qui occupe une position centrale» (source 1). Après s'être renseigné auprès des autorités lausannoises qui avaient organisé des concours pour la constr. de plusieurs bât. scolaires, elle décide de procéder de la même manière. Le programme est rédigé par Hermann Lavanchy. Jury: Samuel Cuénoud syndic de Lausanne, Charles Melley arch. & prof. à l'Uni. de Lausanne, Henri Juvet arch. à Genève. 13 proj. rendus. Pas de 1er prix

décerné: 2. «Ecusson du Châtelard» de Flaegel arch. à Lausanne; 3. «Jaman» de H. Chaudet; 4. ex aequo «Motto Montreux» et «Papillon» de Gustave Clerc arch. à La Chaux-de-Fonds. Aucun des arch. primés ne se voit confier la réalisation du projet. En décembre 1892, la Municipalité désigne au scrutin secret l'arch. Maillard qui sera chargé de l'exécution; elle lui remet «les deux plans ayant obtenu les deux premiers prix [...] pour élaborer le projet définitif» (source 2). Plans adoptés en juin 1893. Maçonnerie et terrassement adjugés en mars 1894 à A. Vago et H. Champion. Adjudications du second œuvre en décembre 1895: menuis. du corps central à Held; balustrade du grand escalier à Louis Zwahlen. 21 classes. Chauffage central à vapeur. Dans les ailes, classes du collège des garçons et de l'école sup. de jeunes filles, admin. com. dans le corps central qui était doté à l'origine d'une toiture à la Mansart avec pavillon central à terrasse faîtière et lucarnes monumentales à ses extrémités, remplacées par un étage attique en 1951. Salle de gymnastique à l'arrière. Appareil en brossages de molasse et vastes baies, notamment celles de la grande salle du 2e étage, distinguent le corps central. Cartouche aux armes de la Com. au fronton de la porte principale. Les contemporains jugent le nouvel édifice en ces termes: «Construction moderne, véritable monument dans lequel on a introduit tous les progrès de l'art spécial qui est devenu de nos jours une spécialité importante, la construction scolaire [...]. Il domine le paysage et par sa situation même se trouve dans des conditions remarquables d'hygiène» (bibl. 1). Sour-

ce: PVMCh, 11.04.1892, 25.04.1892, 17.10.1892, 19.12.1892, 12.06.1893, 26.03. 1894, 18.11.1895, 31.01.1896; 1) Préavis Muni Ch, 16.12.1891; 2) Rapport gestion Muni Ch pour 1893. Bibl. 1) *Guide-touriste de Montreux et environs*, Berne [ca 1898], pp. 39–41; 2) Geneviève Heller, Marianne Fornet, *La cage dorée. De la chambred'écoleaugroupescolaire. Deux siècles d'architecture vaudoise*, Chapel-le/Moudon 1997, p. 67.

**No 41** Villa, mag. et atelier, 1898 (aut.), Hermann Lavanchy pour Jean Georges Linsig.

<sup>66</sup> **No 18** Banque de Montreux, bureaux et

<sup>118</sup> appart. du directeur, 1905 (proj.), 1907 (aut.), 1907–1909 (constr.), Villard et Hermann Lavanchy pour Banque de Montreux. 1872 (proj.). 1874 (inaug.), premier bât. à l'emplacement de l'act. giratoire. Edifice d'un néo-classicisme discret, démolis lors de la constr. du nouveau siège. Le bât. de 1907–1909 est un palais néo-baroque et monumental. Façade principale en 3 corps surmontée d'une toiture bombée qui a perdu ses épis de faîtage ainsi que ses crêtes faîtières et dont les lucarnes ont été violemment modernisées; les ailes légèrement saillantes possèdent, sur rue comme côté lac, un balcon à garde-corps de pierre sur de massives consoles et une corniche en plein cintre dont le tympan est sculpté. Porche de maçonnerie surmonté d'un fronton brisé avec cartouche sculpté. Menuis. complètes Held, notamment les guichets en acajou du hall, dont subsistent quelques rares éléments. 1935 (aut.), A. Schorp pour Banque cantonale vaudoise, balcons en façade lac. Act. imm. admin. Source: PVMCh, 09.07.1872. Bibl. 1) Koenig 1973, pp. 121, 212.

**No 20** Dépôt et ateliers du MOB, 1901 (aut.), Villard pour Cie Montreux-Montbovon. Bât. d'un niveau, surélevé en 1903 (aut.), même arch. pour MOB. Bureaux (dont salle du conseil d'admin.) et logements des employés à l'étage, annexe au sud pour atelier. **No 22** Hôtel de la Gare et Terminus, 1874 (constr.), pour François Ruchonnet, petit bât. avec corps central à pans coupés, reconstruit en 1947. Vers 1890, bât. en amont du premier; gabarit plus élevé, mais 2 axes seulement en façade lac; transf. en 1947. 1907 (aut.), Villard pour Cie Montreux-Glion, constr. du bât. oriental. Aménagement de la tête de ligne du chemin de fer au pied de la terrasse de l'hôtel qui est remplacée par un bât. bas pour café-restaurant. Quai abrité par une marquise en béton armé, syst. Brazzola, exécutée par les ing. Paris & Berthod et aménagée en jardin au niveau de l'hôtel. Bibl. 1) SBZ 54 (1909), p. 22; 2) Wyssbrod II, No 83. **No 24** Chapelle écossaise, 1873 (constr.), pour Eglise libre d'Ecosse. 1896 (aut.), adjonc. du corps de bât. sur rue en pierre appareillée avec clocher crénelé. Néo-gothique Tudor. Act. église catholique romaine de rite traditionnel après avoir été loge maçonnique «les Amis discrets». Source: PVMCh, 02.07.1873. **No 26** Imm. loc., 1875 (constr.), pour Jules Allamand; Chaudet frères entrep. et prob. arch. Bloc néo-classique animé par le léger ressaut des ailes en façade sur rue et par un avant-corps souligné d'un fronton-pignon en façade latérale. Avant-corps de la façade lac encadré de balcons fermés par des verres colorés. Étage attique partiel malheureusement dénaturé par une isolation périphérique récente. Forte corniche à modillons entre l'attique et les étages inf. Escalier hémicirculaire éclairé par une verrière. Source: PVMCh, 02.08.1875.

118



119



<sup>18</sup> **No 28** Collège de Montreux, 1869 (proj.), 22.03.1870 (1ère pierre), 31.05.1871 (inaug.), Jaquerod pour Com. du Châtelard, Masson & Chaudet entrep. Fin 1868-déb. 1869, plusieurs proj. des arch. Jaquerod et C. Nicati & E. Burnat. En 1873, Jaquerod pour même propr., dépend. pour appart. du concierge et transf. d'un des appart. de régent en salle de classe. Le bât. abrite le collège classique, le collège ind., l'école sup. de jeunes filles et 3 classes primaires. Edifice néo-classique en U. Sur rue, portique constitué de 3 arcades en plein cintre dont les piliers sont décorés de pilastres cannelés et dont les écoinçons portent les attributs sculptés de la connaissance: tables de loi, mapemonde, compas et équerre, livre, lyre et balance. La façade lac, de dimensions très importantes en raison de la dénivellation, présente un avant-corps central légèrement saillant souligné par des baies jumelées par trois et un modeste fronton à la corniche. 1909 (aut.), Volkart pour même propr., modif. de la toiture et création de 2 appart. dans les

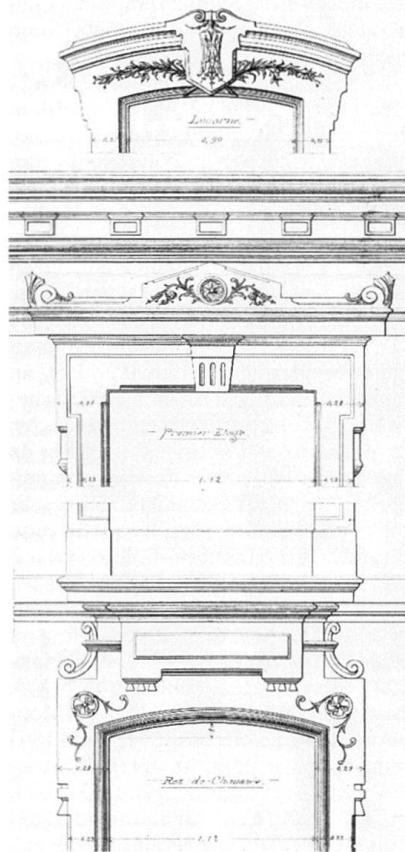
combles, constr. d'une salle de gymnastique à l'emplacement de l'appart. du concierge, achevée en 1911; sa toiture sert de préau. Source: PVMCh, 20.03.1869, 05.04.1869, 20.11.1869, 22.03.1870, 17.12.1870, 31.05.1871, 15.05.1873, 24.10.1874, 15.03.1909, 15.05.1911. Bibl. 1) Koenig 1973, p. 124.

<sup>119</sup> **No 32** Villa loc. Les Iris, vers 1875. 1904 (aut.), Villard pour Louis Jaccoud, constr. de la travée N-O pour la cage d'escalier et adjonc. du 3e étage. Fermeture de l'espace sous la terrasse avec réemploi des colonnes existantes et transf. en mag. Monogramme LJ à la ferronnerie de la porte d'entrée. La nouvelle cage d'escalier présente un décor peint de marbre en trompe-l'œil et de motifs floraux, dont des iris. Dispositif de vérandas de bois en façade lac. Source: PVMCh, 22.04.1889. **Monument «aux soldats de Montreux morts pour la patrie 1918»**, 1921 (concours), 23.10.1921 (inaug.), Polak & Alfred Hoch, Raymond-Aguet sculpt. Concours entre artistes montreusiens ou établis à Montreux. Jury: R. Lugeon sculpt. à Lausanne, Bonnard arch. à Lausanne, Chappuis ing., E. Mayor et H. Guhl, respectivement président et secrétaire du comité. 1. Polak & Alfred Hoch arch. et Raymond-Aguet sculpt.; 2. Schlageter sculpt.; 3. Arnold Staub à Genève. Simple obélisque gravé du nom des disparus, implanté au centre du jardin aménagé en 1898. Cette vaste terrasse faisait partie de la propriété du banquier Julien Dubochet (voir *Gare* No 34); elle est acquise par la Commune en 1897. 1947, adjonc. du sarcophage en l'honneur des morts de la Seconde Guerre mondiale. Source: PVMCh, 22.11.1897. Bibl. 1) BTSR 47 (1921), p. 156; 2) *L'Œuvre* 5 (1921), p. 6; 3) SBZ 78 (1921), p. 13.

<sup>120</sup> **No 34** Maison de maître Les Cèdres, vers 1877 (constr.), H. Chaudet pour Julien Dubochet banquier. Manoir XVIII<sup>e</sup> pittoreque. Nombreux décrochements du plan et de l'élévation: rotonde en façade lac; véranda au S-E. Chaque façade est différente. Mise en œuvre soignée de la molasse qui présente de nombreux éléments de sculpture. Remarquable marquise sur colonnettes de fonte. Services et logement du personnel au sous-sol. 1905 (aut.), Villard pour Jacques-Robert Roesti, adjonc. d'une véranda au N-O et terrasse en béton armé syst. Hennebique. Act. bureaux et appart. après avoir abrité l'Hôtel Les Beaux Cèdres. Bibl. 1) Bezençenet & Gateuil, *L'architecture pour tous*, Thésard éd., Dourdan, 1878; 2) BA 9 (1906), No 96, p. 72.

#### Glion, route de → 2.3

Route construite au début des années 1850 en remplacement d'un ancien chemin dont la pente avoisine les 30%. La route participe du développement touristique de Glion. Elle permet aussi ce-



lui de Mont-Fleuri où Ami Chessex édifie un premier chalet en 1870. A la fin du siècle, elle ne donne plus entière satisfaction et on cherche des solutions pour éviter la forte rampe au droit de l'Hôtel Bellevue. L'ing. C. Chessex produit un plan de route qui se dirige dès le chalet Biensis (*Glion* No 77) vers Valmont où elle décrit une large courbe et aboutit au centre de Glion. En 1907, l'ing. Butticaz propose une autre solution: la route part en aval du chalet Biensis, passe sous les Hôtels Bellevue et du Parc et aborde le village par l'ouest. Ce tracé nécessite la construction d'un pont sur le Scex de Glion. La Municipalité y est favorable le jugeant très pittoresque et d'une vue incomparable. Aucune de ces propositions ne sera exécutée.

**No 23** Villa loc., 1909 (aut.), Savary pour lui-même. En raison de la forte pente, la constr. repose sur un imposant soubassement à contreforts d'angle. Heimatsstil. **No 43** Chalet, 1911 (aut.), Fabrique de Parquets et de Chalets SA à Berne pour Ami Chessex. Plusieurs loggias. Même opération que No 45. **No 45** Chalet, 1911 (aut.), Fabrique de Parquets et de Chalets SA à Berne pour Ami Chessex. L'implantation à l'int. de la courbe décrite par la route induit un plan en L. Galerie sur poteaux. Même opération que No 43. **Pont du funiculaire Territet-Mont-Fleuri**, 1910 (constr.). Tablier métallique sur culées de maçonnerie. Passage piétonnier en tunnel aménagé postérieure-

ment. **No 77** Chalet Biensis, 1891 (aut.), peut-être Clerc pour Ami Chessex. Très bel exemple de Swiss Chalet à pignons croisés; serlienne; riche décor de bois sculpté: frise végétale, trumeau des baies orné de colonnette torses ou de pilastres; assiseurs moulurés.

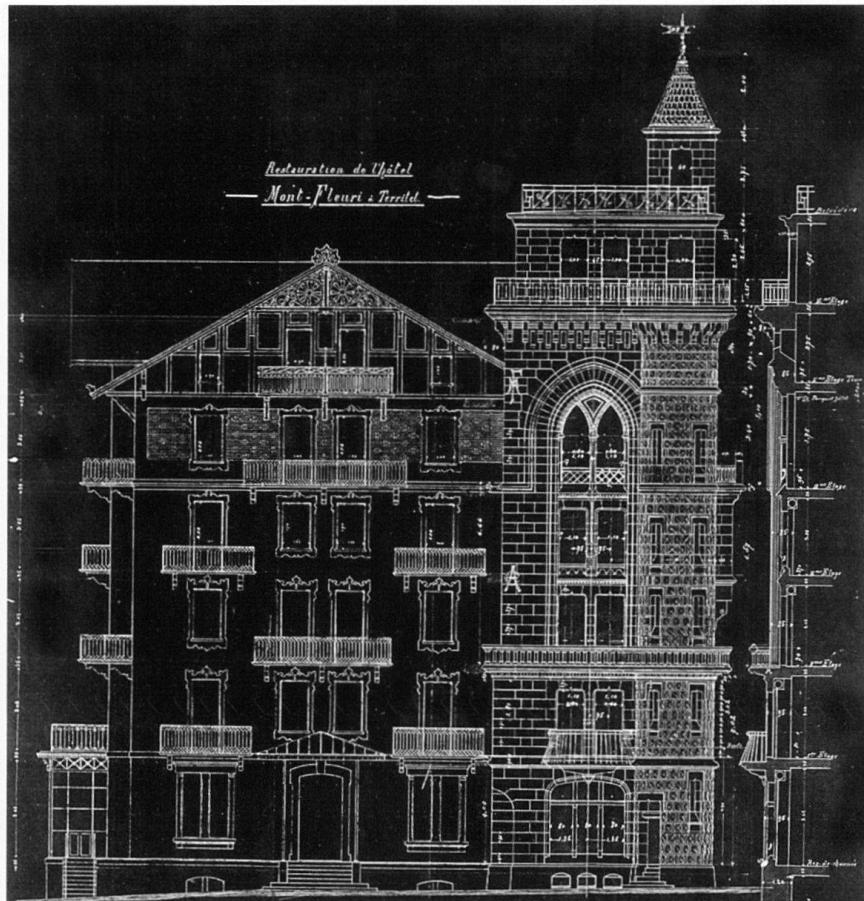
**No 111** Hôtel Bellevue et Belvédère, 1891–1892 (constr.), pour Mme Allmann, bâti oriental comprenant 2 ailes à pignon renversé, act. reconstruit. 1906 (aut.), Louis Boët arch. pour Fritz Buchs, véranda entre les 2 ailes. Adjone. à une date indéterminée d'un corps bas à l'ouest, surélevé dans la partie nord en 1912 (aut.), même arch. pour même propr. 1912 (aut.), même arch. pour même propr., bâti occidental de 7 niveaux en façade lac, incluant 2 terrasses en ciment armé. Oriels d'angle face au lac. Malgré de lourdes transf., subsiste de cette étape une salle à manger avec intéressants stucs et boiseries. Bâti. en contrebas et ascenseur panoramique réalisés en 1978. I. Boudkov, arch. pour l'école hôtelière Centre international de Glion qui occupe le bâti. depuis 1962. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 57; 2) *25e anniversaire du Centre International de Glion*, Glion, 1987.

**No 42** Loge de portier de la villa Maryland (voir *Glion* No 52), 1906 (aut.), adjonc. d'une «écurie et remise annexe au pavillon de concierge de la villa Maryland», Villard pour F. Jenkins, soit aile



N-O du bâti. act. dont la partie centrale a été peut-être élevée vers 1901. Pan de bois. 1907, portail et grille. 1911 (aut.), transf. et adjonc. de vérandas, même arch. pour même propr. 1916 (aut.), même arch. pour même propr., garage au S-E. Act. villa loc. Source: PVMP, 06.11.1907. **No 52** Villa Maryland, plusieurs étapes de constr. Le bâti. existe en 1893 lorsqu'est mise à l'enquête une nouvelle route d'accès. Le monumental portail remonte peut-être à cette date. 1901 (aut.), Villard pour Woronzow, adjonc. d'un corps de bâti. au N-E et d'un bow-window sur la façade ouest. 1909 (aut.), même arch. pour F. Jenkins, même opération à l'angle N-O; à la jonction entre l'ancien et le nouveau bâti., tourelle à 3 pans. Le corps central, soit le chalet primitif, présente face au lac 2 niveaux de galeries de bois sur poteaux.

**No 56** Hôtel Mont-Fleuri, 1870–1872 (constr.), pour Ami Chessex. 1881, annexe au nord. 1886, cuisine au nord et



123



Villa Florentine

jardin d'hiver à l'ouest. 1894 (aut.), Clerc pour Ami Chessex, surélév. d'un étage et annexe au N-E. Les édiles décident de transmettre les plans à «l'architecte communal pour examen et surveillance en attirant spécialement son attention sur le fait du peu de solidité de l'Hôtel actuel pour recevoir une surélévation» (source 1). Implanté sur une importante terrasse, le bâti. principal se rattache à la typologie des grands chalets à pignons croisés; décor en bois découpé, en particulier aux encadrements de fenêtres, qui a disparu lors de la rénov. de 1988; l'annexe néo-gothique au N-E contraste fortement avec le bâti. principal et fait figure de donjon médiéval; flanqué d'une tourelle en bossage à pointe de diamant, l'annexe possède une corniche dont les modillons rappellent des mâchicoulis, des fenêtres en arc brisé ainsi qu'une fausse bretèche. Menus. Held. Act. Institut de jeunes filles Surval. Source: PVMP, 16.03.1872. 1) PVMP, 21.11.1894. Bibl. 1) Wyssbrod I, pp. 107, 153; 2) Wyssbrod II, No 141; 3) *Menuiserie Modèle*, p. 100.

**No 98** Villa de maître, 1918 (aut.), Bauer pour Jacoba Klever-Kemps. Bâti. massif

accroché à la pente. Plan en L; rez réservé aux réceptions: billard-cabinet de travail, salon de musique, salon, salle à manger. Important soubassement en Meillerie abritant les services. Loggia et tourelle d'angle.

#### Grand-Rue → 2.4 & 2.4.6 & 2.10.1

Portion de la route cant. Lausanne-St-Maurice établie en 1751, qui devient rapidement l'artère la plus fréquentée de l'agglomération, bordée de nombreux hôtels et commerces. Le front amont présente encore, malgré moult démol. et reconstr., un aspect proche de celui qu'il avait au tournant du siècle. En revanche, le front aval a été «élagué». De nombreux bâti. ont été démolis pour permettre d'une part le rélargissement de la route et d'autre part l'édification de nouvelles infrastructures touristiques. La plupart des devantures ont été saccagées, les marquises ont été remplacées. Exempte de constr. au milieu du XIXe siècle, la rue sera bâtie en deux temps. Une première phase de développement intensif prend place dans les années 1870. Au tournant du siècle, on assiste à une

densification du tissu par remplissage des parcelles non encore bâties et surélév. ou reconstr. des imm. des années 1870.

**No 5** voir *place du Marché* No 12. **No 71** Villa, 1889 (aut.), pour Jean-Louis Monney-Dufour. Belles ferronneries au monogramme du propr. Polychromie des cheminées. Source: PVMCh, 07.10.1889.

**No 73** Villa et atelier de photographie, 1885 (aut.), pour Hermann Witte. 1899 (aut.), Hermann Lavanchy pour Lucien Burnet, reconstr. que la Municipalité n'autorise qu'à condition que la façade soit édifiée 1,40 m en retrait. Longues négociations qui aboutissent en 1907 au rachat de l'imm. par la Com. 1907. Achèvement du bâti. par Hermann Lavanchy; les autorités com. s'engagent auprès de l'assemblée du village de Vernex à édifier un bâti. ne dépassant pas 2 étages sur rez et couvert d'une toiture plate; cette servitude détermine prob. le recours à une architecture d'inspiration Renaissance italienne; frise en céramique sous la corniche. Act. admin. com. Source: PVMCh, 22.06.1885, 29.12.1899, 24.06.1907, 22.07.1907, 17.09.1910; TCh V/3.

**No 81** Hôtel Monney, Grand Hôtel Monney et Beau-Séjour dès 1894, 1862-1863 (constr.), premier bâti. pour famille Monney, démol. et reconstruit en 1872-1873. Vers 1877, bâti. en contiguïté au S-E. 1893 (aut.), pour Antoine Monney, nouveau bâti. avec rotonde établissant la liaison avec l'Hôtel Beau-Séjour situé au S-E, édifié en 1871 pour Louis Monney. 140 lits en 1913. Démol. en 1962. Source: PVMCh, 11.09.1893. Bibl. 1) Wyssbrod II, Nos 66 & 100.

**No 83** Villa Florentine, logement et commerces, 1894 (aut.), Clerc pour Alexandre Emery. Résidence privée du propr. de l'Hôtel du Cygne voisin et du futur Montreux-Palace. Monogramme AE aux ferronneries des garde-corps du porche. Plan en L ouvert sur les jardins de l'hôtel qui communiquent avec la rue au moyen d'un escalier monumental à balustrade de pierre et rotonde. Palazzo à l'italienne: «Exemplaire régional unique de compromis entre la villa classique

124



125



d'inspiration italienne et le pavillon éclectique, généralement asymétrique, d'inspiration vernaculaire» (bibl. 1). Remarquable escalier int. en fer et bois. Décor foisonnant – guirlandes de fruits, feuillages, masques féminins et masculins, bossages en pointe de diamant percés en leur centre – mais pas homogène: chaque façade développe son propre langage. Vitraux floraux signés G. Hirt. 1903 (aut.), adjonc. d'une annexe au N-E pour salle de bain. Transf. en hôtel garni en 1960. Transf. en 1991: percement d'un passage piétonnier côté rue et adjonc. d'un étage. Bibl. 1) Claire Huguenin, Anne Wyssbrot, *La villa Florentine, Montreux. Rapport historique*, Lausanne et Genève, 1988, dactyl. (MH); 2) *Léman 1900*, pp. 85–86. 3) *Aspects du patrimoine vaudois 1995*, [Lausanne] 1996, pp. 106–107.

<sup>124</sup> **No 85** Pavillon des Sports du Montreux-

<sup>125</sup> Palace, 1910 (aut.), 09.09.1911 (inaug.).

Jost pour Sté des Hôtels National et Cygne. Construit à l'emplacement du premier Hôtel du Cygne, édifié en 1836 pour Charles Vautier. Edifice et programme remarquable: skating-ring, bowling et locaux de service au niveau inf.; galerie de tir et logement du personnel à l'entresol; mag., tea-room et salons au niveau sup. «La juxtaposition de programmes différents se traduit dans l'architecture du bâtiment. Le niveau inférieur de plan rectangulaire présente une géométrie orthogonale commandée par les pistes de skatinage et de bowling. En revanche, le tea-room de plan central possède sa logique compositionnelle propre et présente un exemple classique pour cette époque. Ce qui fait la singularité de l'édifice est la superposition de ces deux architectures relativement contradictoires, à la manière d'une pièce montée. Il faut encore ajouter qu'une partie du niveau inférieur, du côté de la route, résulte vraisemblablement d'un remploi du sous-basement de l'ancien Hôtel du Cygne qui ne fait qu'accentuer cette impression de relative incohérence. Cette juxtaposition fonctionnelle se traduit aussi dans le langage architectural. Le niveau inférieur, par sa façade côté lac en appareillage rustique encadrant les portes-fenêtres fortement partitionnées, accentue un côté massif de la construction. En revanche, l'architecture du tea-room joue sur l'extrême transparence «route-lac» avec la présence de larges baies vitrées d'un seul tenant ou presque, exprimant une légèreté qui contraste avec le reste de l'édifice» (bibl. 5). Façade en pierre artificielle blanche revêtue de marbre et de syénite de Norvège. Coupole de «cuivre avec frises et nervures décorées» (bibl. 1) et surbaissée afin de ne pas masquer la vue sur le lac depuis le Palace. Vitraux de la lanterne de l'atelier lausannois Drevard-Wavre. Menuis. Held. Int. du tea-room

<sup>126</sup>



blanc et or avec stucs réalisés par Negri & Uberti. Influence sécessionniste dans les menuis. des fenêtres, les consoles de la marquise et les garde-corps. Liaison avec le Palace par un tunnel sous la rue. 1955 (aut.), Pierre Vincent arch., transf. de la halle de skating en grande salle polyvalente et nouveau hall; suppression du bowling et de la galerie de tir, remplacement des tribunes et des galeries et création d'une entrée à l'ouest. 1994, Pierre Steiner arch., rénov. du tea-room, restructuration des niveaux inf. et de la grande salle, nouveaux escaliers int. côté rue. Act. restaurant à l'enseigne du Petit Palais et salle de spectacle. Bibl. 1) *BTSR* 39 (1913), pp. 188–191; 2) Michel 1986, pp. 24–25; 3) Martine Jaquet, *Pavillon des sports: chronologie*, EPFL-ITHA, 1990, dactyl.; 4) *Menuiserie Modèle*, p. 172; 5) Martine Jaquet, *Montreux-Palace, tea-room, skating-rink*, EPFL-ITHA, 1993, dactyl.; 6) *Léman 1900*, p. 65; 7) *Journal de la construction*, No 12, 1994, pp. 43–47; 8) Teyssiere in *Historische Hotels*, pp. 75–80.

**No 93** Hôtel Lorianus, 1863–1864 (constr.), pour Adèle Lorianus, 1874–1875 (constr.), deuxième bâti. au S-E du premier auquel il est relié par un corps bas à toiture métallique abritant la salle à manger. 1898 (aut.), Villard pour Sté des Hôtels National et Cygne, surélév. du premier bâti. et adjonc. d'une véranda au bâti. S-E. Démol. en 1980 pour laisser la place à l'Auditorium Stravinski. Bibl. 1) Wyssbrot II, No 95. **No 97** Hôtel Continental, 1893 (aut.), évtl. H. Chaudet pour Alexandre Neubrandt à l'emplacement de la villa Richelieu. 1911, rénov. suite à un incendie qui détruit les combles. Bâti. de 4 étages articulé en 3 corps. Oriels latéraux et véranda méridionale ornés de vitraux. 90 lits en 1913. 1906 (aut.), villa, H. Chaudet pour même propri., édifice Heimatstil implanté dans les jardins de l'hôtel, prob. résidence du directeur. Ensemble

démoli en 1978 et remplacé par l'Hôtel Intercontinental. Source: PVMCh, 20.03.1893. Bibl. 1) *PS* 18 (1911), pp. 28–29; 2) Wyssbrot II, No 75.

<sup>126</sup> **Nos 2–14** (et rue de la Paix Nos 1 & 7)

Imm. loc. et comm., 1906 (aut.), Villard pour Comtesse Dzierzicka. Remplace

<sup>26</sup> une série de boutiques installées dans des petits chalets édifiés en 1886 (aut.), constr. jugées comme «passablement délabrées» (source 1) en 1905 et qui seront démolies deux ans plus tard. Typologie remarquable: mag. au rez, bureaux à l'entresol, logements à l'étage. Composition organisée autour d'un faux avant-corps de 3 axes. A l'origine, toiture-terrasse cantonnée d'une balustrade interrompue par les frontons des avant-corps latéraux et central. Planchers et terrasse en béton armé syst. Hennebique. 1926 (aut. No 2), A. Schorp pour SI Hauterive, bâti. d'angle semi-circulaire à coupoles surbaissée. Véranda en porte-à-faux du tea-room Le Perroquet. Bâti. dénaturé par des transf. successives dont une surélév. en 1957. Source: PVMCh, 22.02.1886; 1) *Préavis Muni Ch*, 10.06.1905. Bibl. 1) *BA* 10 (1907), No 107, p. 64.

<sup>26</sup> **No 16** Imm. loc. et comm., 1894 (aut.), Hermann Lavanchy pour Samuel Rolli jardinier. Caractère urbain des balcons filants de l'entresol, du bel étage et de l'attique. Monogramme SR à la ferronnerie de la porte d'entrée. **No 22**

Imm. loc. et comm., 1895 (aut.), pour Jules Allamand. Composition tripartite, corps latéraux marqués par des chaînes à refends et par 2 vérandas métalliques superposées aux 2e et 3e étages dont l'une conserve des vitraux peints aux imposta. **No 24** Imm. loc. et comm., 1885 (aut.), pour Jules Allamand. Etage attique ajouté en 1961. Source: PVMCh, 25.05.1885. **No 28** (et rue du Marché No 4) Imm. loc. et comm., 1904 (aut.), Savary pour Albert Kauert boulanger, surélév. et agrand. d'un bâti. existant qui

127



comptait 2 étages sur rez. **No 30** (et *rue du Marché* No 2b) Imm. loc. et comm., 1908 (inscr.), pour A. Durand-Dufaux, accès par le No 32. Jusqu'au 1er étage, une seule cage d'escalier commune aux Nos 32 et 34. Remplace une constr. basse abritant un mag., prob. édifiée en 1882. Oriel daté. Source: PVMCh, 08.04.1882. **No 32** Imm. loc. et comm., 1898 (aut.), Neuhaus pour A. Durand-Dufaux, agrand. d'un bâti. existant par adjonc. d'un étage et extension à l'arrière. Les balcons, frontons et chaînes d'angle datent de cette transf. Source: PVMCh, 16.05.1898. **No 38** Hôtel Parc et Lac (voir *Alpes* No 23), 1861, premier bâti. construit comme maison d'hab. de 2 étages sur rez. 1871, transf. en hôtel pour Pierre Marguet. 1894 (aut.), Villard pour Charles Nicodet, reconstr. d'un bâti. de 4 niveaux. 1895 (aut.), adjonc. véranda. 1898 (aut.), même arch. pour même propr., surélèv. du bâti. de 1894. Les 5 étages sur rez sont autorisés «vu la position exceptionnelle de ce bâtiment sur la place de La Rouvenaz et afin de lui permettre une communication avec l'avenue des Alpes» (source 1). Balcon filant à l'attique et en toiture (disparu). Reprise du décor et de la véranda. Réalisation différée et nouvelle enquête en 1900. Source: PVMCh, 10.09.1894, 07.01. 1895, 12.02.1900; 1) PVMCh, 10.06.1898.

**No 40** Imm. loc. et comm., 1904 (aut.), Villard pour Dr Félix Mercanton. Elevé à l'emplacement d'un bâti. plus modeste. Composition symétrique organisée autour d'un oriel central à 3 pans qui porte les dates «1904–1905» et le monogramme FM. Riche décor mêlant néo-gothique et Art Nouveau. Balcons portés par d'étranges consoles en demi-vasque. A l'origine, mag. et entresol comm., cabinet de consultation au 1er étage relié à l'appart. du 2e par un escalier indépendant. Les lucarnes ont été simplifiées; celle du centre était surmontée d'un belvédère

en forme de campanile. En 1966, transf. radicale de la marquise et de la devanture métallique qui englobait le rez et l'entresol. **No 52** Hôtel Splendid, 1902 (aut.), Villard pour Robert Guhl & Henri Cavin confiseur; Traversini frères, entrep. Reconstr. d'un bâti. existant. A l'entresol, bow-window en métal richement ouvrage. Ordre colossal: pilastres et colonnes à chapiteaux corinthiens. 1913 (aut.), jardin d'hiver à l'arrière. Source: PVMCh, 25.08.1913. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 125. **No 54** Hôtel de la Tonhalle, 1877 (constr.), à l'emplacement de l'Hôtel du Léman; 1894 (aut.), Flaegel pour Pillou, grande salle à galeries et charpente sur colonnettes de métal à l'arrière, transf. en 1904 en salle à manger et salle des fêtes. 1901 (aut.), Hermann Lavanchy pour Sté de la Tonhalle, surélèv. Seule l'aile orientale dont la véranda remonte prob. à 1901 a résisté à la banalisation. Source: PVMCh, 25.04.1904. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 91. **No 56** Imm. loc. et comm., prob. 1876 (aut.), pour Ferrier; vestige de la première vague de constr. des années 1870. Source: PVMCh, 31.07.1876. **No 58** Hôtel de Londres, 1901 (aut.), Hermann Lavanchy pour Bonny. Construit comme imm. loc., hôtel attesté en 1909; 30 lits en 1913. Démoli en 1981. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 93. **No 60** Imm. loc. et comm., 1904 (aut.), Villard pour François Linder. Surélèv. d'un bâti. existant d'un niveau sur rez. Cet exhaussement se fait conjointement à celui de l'imm. voisin (No 62) démolie depuis, par le même arch. pour Mamin. Parement de briques à l'entresol. **No 64** Imm. loc. et comm., 1887 (aut.), pour Bornand, surélèv. d'un bâti. qui, en 1884, comprenait mag. et chambre. Belles ferronneries. Source: PVMCh,

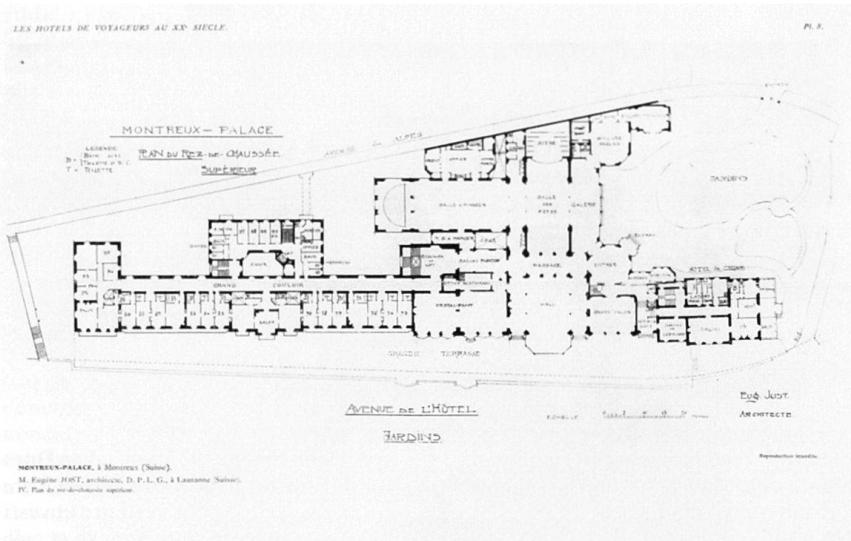
22.08.1887. **Nos 66–70** voir *Alpes* No 45. **No 72** Imm. loc. et comm., 1883 (aut.), pour Louis Monney-Dufour. Source: PVMCh, 03.12.1883. **No 74** Imm. loc. et comm., évtl. 1878 (constr.), pour L. Brémond. Balcons et devantures postérieurs. Vitraux floraux Art Nouveau signés G. Jourdin aux impostes de la devanture S-E. Source: PVMCh, 28.05.1878. **No 76** Imm. loc. et comm., évtl. 1888 (aut.), pour Oscar Légeret. Source: PVMCh, 20.08.1888. **No 84** Imm. loc. et comm., prob. 1870 (constr.), pour Nicolas Kauert boulanger. Vestige de la première phase de développement de la rue. Source: PVMCh, 19.05.1870.

**No 100** (et *Alpes* No 61) Hôtel du Cygne et Montreux-Palace, deux étapes principales et 3 bâti. 1864 (constr.), Hôtel du Cygne, par Ph. Franel pour Edouard Vautier. En complément du premier Hôtel du Cygne, sis en aval de la rue, dès lors baptisé «Petit Cygne» (voir *Grand-Rue* No 85). Construit sur un soubassement abritant la salle à manger et formant terrasse au rez sup., le bâti. possérait un avant-corps central dont l'étage attique était percé de baies en plein cintre; portique face au lac et véranda au S-E. 1906 (aut.), Jost pour Sté des Hôtels National et Cygne, agrand. et modif. complète de l'image qui de néo-classique devient néo-baroque. Adjonc. au N-O d'une aile légèrement en retrait; surélèv. d'un étage, nouvelle toiture bombée percée de 2 niveaux de lucarnes, pignon cintré à 2 étages de fenêtres sur l'ancien corps central; à chaque chambre

son balcon. Montreux-Palace, 1904 (aut.) 1906 (inaug.), Jost pour même propr. A l'emplacement de la Pension Pilivet ouverte en 1871 dans une maison édifiée au début du siècle. Bâti. néo-baroque en

128





5 corps, totalisant 23 axes de fenêtres. Ailes, corps central et arrière-corps sont pourvus de bow-windows, en maçonnerie couronnés d'une lucarne monumentale dans l'élément central, et métalliques ailleurs. «Cette manière de rythmer la façade en alternant divers types d'ouverture naît du souci d'atténuer la monotonie inhérente aux longues façades percées régulièrement. De cette préoccupation naît la différentiation des balcons précédant chaque ouverture» (bibl. 7). A l'exception du rez de l'aile S-E qui abrite le fumoir à l'arrière et le Restaurant Français côté lac, le bât. est occupé uniquement par des salons privés et des chambres d'hôtes, qui possèdent toutes une salle de bain ou un cabinet de toilette. Les espaces communs – soit à l'origine hall et grand salon face au lac, entrée sur hall hémicirculaire à l'angle avec le Cygne, galerie donnant accès aux salles de billards français et anglais, salle des fêtes et salle à manger à l'arrière – sont compris dans un corps bas reliant le Palace au Cygne; sa façade lacs s'organisait primitivement de part et d'autre d'une véranda hémicirculaire. Les 3 bât. reposent sur un soubassement saillant qui isole l'hôtel de la rue et abrite des mag. sur rue, des salles de sports pour les hôtes – gymnastique et escrime – et des services à l'arrière. 1906 (aut.), même arch. pour même propr., agrand. de la salle à manger. 1909 (aut.), même arch. pour même propr., annexe au nord pour les courriers. 1910 (aut.), même arch. pour même propr., adjonc. d'un salon de lecture à l'arrière du corps intermédiaire, entre le corps central et l'aile S-E, au décor int. d'une grande richesse. La salle des fêtes bénéficie de l'éclairage zénithal d'une verrière dont les vitraux proviennent de l'atelier Drevard-Wavre; ses peintures bucoliques sont l'œuvre d'Otto Haberer qui réalise aussi le décor, partiellement conservé, du Restaurant Français qui, avant les

transf. de 1973, «était sans doute l'un des plus remarquables ensembles décoratifs Art Nouveau produit dans la région lémanique. Le plafond arborait des stucs en coups de fouets. Les murs étaient ornés de peintures légères façon Grasset» (bibl. 10), figurant des scènes de contes de fées. Marcel Chollet signe le plafond du grand hall qui a été blanchi, F. Gygi les fresques de la salle de correspondance. La majorité des boiseries et menuiseries ont été réalisées par Held. Stucs de Negri & Uberti qui exécutent aussi la 130 cheminée disparue du grand hall. Statuaire d'Alfred Foretay, sculpt. à Lausanne. 250 lits en 1913. Source: PVMCh, 10.09.1864, 07.10.1871. Bibl. 1) Edouard Ossens, *Hôtels de voyageurs au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, s.d., pp. 3-4, pl. 5-13; 2) *FAM*, 18.03.1897; 3) *PS* 13 (1906), p. 236; 4) Koenig 1973, p. 132; 5) Schmitt 1982, pp. 17, 24-25, 37-38, 68-70, 149; 6) Michel 1986, pp. 29, 68; 7) Wyssbrod I, pp. 139-143; 8) Wyssbrod II, Nos 78, 112, 114; 9) *Menuiserie Modèle*, pp. 84, 93, 185, 187; 10) *Léman 1900*, pp. 63-65; 11) el-Wakil in *Historische Hotels*, pp. 25-32; 12) Flückiger.

**No 108** Christ Church église anglaise de Vernex-Clarens, act. église néo-apostolique, 1883 (aut.), 1885-1886 (constr.), pour Colonial and Continental Church Society de Montreux. Plan en croix. Deux porches d'entrée dont un en bois; au N-O flanquant la façade principale, tourelle d'escalier se présentant comme un clocher tronqué. Bâti néo-gothique entièrement appareillé en Meillerie; fenêtres en lancettes à remplage trilobé. Bibl. 1) André Meyer, *Englische Kirchen in der Schweiz*, in *ZAK* 29 (1972), pp. 74-75.

### **Impératrice, chemin de** → 2.10.6

**No 1** Eglise anglaise St Michael and All Angels, 1905 (aut.), 01.02.1906 (dédicace), Maitland arch. pour Society for the Propagation of the Gospel sur terrain of-

fert par la SI de Caux. Chapelle rustique. A l'int. remarquable ensemble néo-gothique: charpente lambrissée en berceau brisé dont les fermes cintrées reposent sur des consoles à blochet orné d'anges sculptés, table de communion soutenue par des anges cariatides, retable en bois massif exécuté en 1906 par le sculpt. Alphonse de Wispelaere à Bruges, vitraux d'Arthur L. Moore et fils à Londres illustrant le ministère et le service des anges. Eglise évangélique réformée depuis 1946. Source: PV conseil d'admin. SI de Caux, 1898-1920 (AM). Bibl. 1) *Eglise évangélique réformée Caux sur Montreux. Bienvenue à St Michel et tous les anges*, dépliant-guide, s.d., s.n.; 2) Michel 1986, p. 140.

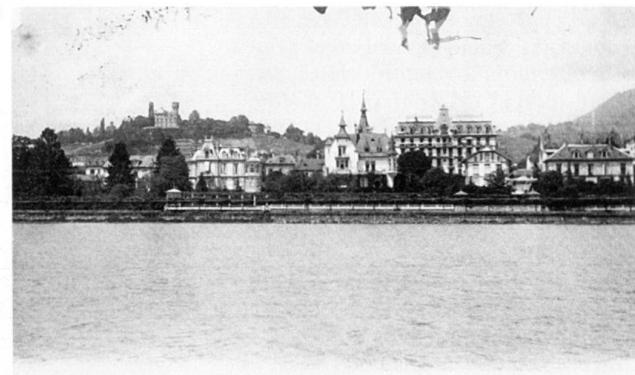
- 131 **No 2** Grand Hôtel puis Hôtel Régina dès 1925, 1890-1893 (constr.), Maillard pour Philippe Faucherre, Chaudet frères et Perrin entrep. Le bât. comprend un pavillon central avec étage attique sous une toiture bombée, 2 arrière-corps à toiture plate et balustrade, 2 ailes avec un étage-attique à toiture plate aux angles. D'inspiration Renaissance italienne, les attiques à parement bicolore sont percés de baies en plein cintre. Echauguettes aux angles extrêmes du bât. Véranda métallique de part et d'autre d'une rotonde. En 1896 passe «pour être le plus bel hôtel du monde» (bibl. 1). 1899 (aut.), 52 même arch. pour SI de Caux, surélév. L'étage attique est étendu à toute la surface des ailes qui reçoivent une toiture en pavillon à terrasse faîtière de 2 niveaux de combles; les corps intermédiaires sont dotés d'une toiture à la Mansart. Cette opération qui confère au bât. sa silhouette act. le banalise en le rapprochant des hôtels contemporains de plaine. Le premier couronnement avec pavillons d'angle exhaussés à toiture plate se rencontre beaucoup plus rarement et rappelle le célèbre Hôtel Kursaal Palace Maloja édifié en 1882-1884. 180 lits en 1913. 1925 (aut.), Van Dorsser & Buis-



131



132



Clarens vu depuis le lac et Château des Crêtes

4017 Phototypie Co., Neuchâtel.

son et 1943, O. Dürr & Ch. Jeanneret, transf. int. Act. Lectorium Rosicrucianum. Source: PVMP, 27.08.1890, 11.11.1891, 14.09.1892. Bibl. 1) Bettex 1896, p. 219; 2) Mottu 1969, pp. 24, 32; 3) Schmitt 1982, pp. 64, 136. 4) Flückiger.

#### Industrielle, rue → 2. 4

**No 23** (et rue du Marché No 14) Imm. loc. et ind., 1911 (aut.), Rambert pour Chollet, Rosazza et Stähelin entrep. qui y installent leurs dépôts. Les larges baies de la façade lac témoignent de la fonction ind. du bâti. Menuis. Held. Source: JTH. **No 16** Imm. loc. et comm., 1894 (aut.), pour Guhl frères. Ordonnance urbaine de la façade. Menuis. Held. Source: PVMCh, 02.04.1894; JTH. **No 20** Imm. ind. et loc., ancienne fabrique de pâtes alimentaires, existant en 1877. Abrite les ateliers de la Menuiserie Held de 1894 à 1898 (voir rue du Marché No 19); converti ensuite en fabrique de glace hygiénique, puis en atelier de serrurerie. Démoli vers 1990. Bibl. 1) Koenig 1973, p. 161.

#### Joli-Bois, route de

Route privée projetée en 1909 par Adrien Morier-Genoud qui envisageait de morceler son terrain et d'établir plusieurs voies de desserte.

**No 2** Villa et mag., 1911 (aut.), Bauer pour Adrien Morier-Genoud. Heimatstil simplifié. **No 10** Clinique Mont-Riant, 1911 (aut.), Bauer pour Dr F. Jentzler. Installations d'hydrothérapie et de mécanothérapie pour le traitement des maladies nerveuses (non mentales), des affections des voies digestives et de la nutrition, etc. Chapelle. Chaque chambre s'ouvre sur sa propre loggia. Inspiration sécessionniste. Très transf. Act. établissement médico-social Fondation Joli-Bois. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 24.

#### Lac, rue du → 2.10.3

Section de la route cant. Lausanne-St-Maurice longue de 2,5 km dès le confin oriental de la commune au lieu-dit Maladeyre jusqu'au carrefour avec l'av. des Alpes à Vernex. Au milieu du XIXe siècle, à l'exception du village de Cl-

rens et de quelques maisons rurales aux abords de la Maladeyre, on n'y rencontre aucune construction.

**No 3** Villa de maître, 1911 (aut.), Hermann Lavanchy pour Dr Henri Carrard. A l'emplacement de la Pension Clarentzia, attestée en 1866 dans un bâti. édifié en 1861 et reconstruite en 1874. Cabinet médical au rez avec entrée séparée. Pompe néo-classique. Menuis. complètes Held. Source: JTH. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 74. **No 5** Villa loc. Barreswyl, vers 1895. Balcons polygonaux sur colonnettes de fonte. **No 25** Villa loc. Joli-Site, vers 1910, polychromie et grande variété des matériaux. En tête de rangée. **No 27** Villa loc., vers 1910, combles régionalistes et polychromie. **No 35** Hôtel Roth, Hôtel Régis dès 1909, 1873–1874 (constr.), Maillard pour Jules Dufour. 1908 (aut.), Hermann Lavanchy Jacques Breuer, transf. et agrand., notamment véranda disparue depuis. 50 lits en 1913. Act. bâti. admin. Bibl. 1) BTRSR49(1923), p. 206; 2) Wyssbrod I, p. 101; 3) Wyssbrod II, No 47. **No 37** Hôtel du Midi, 1911 (aut.), Savary pour Adolphe Pauly. 1912 (aut.), même arch. pour même propr., surélév. Act. bâti. admin. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 45. **No 53** Villa, 1879, pour le géographe français Jacques-Elysée Reclus. 1907 (aut.), Rochat frères & Gremaud pour Caroline et Sophie Vincent, maîtresses de pensionnat, transf. des combles et adjonc. de la lucarne à fronton curviligne. Balcon sur colonnettes de fonte. Bibl. 1) Evelyne Lüthi-Graf, *Sur les pas de Hemingway: Montreux-Vevey*, dépliant, Montreux, [1992]. **No 55** Villa, évtl. 1880 (aut.), pour Louis Meyenrock. Décor de molasse rappelant au pignon la constr. en pan de bois. 1902 (aut.), pour Desseaux, annexe pour salle de billard au S-E précédée d'une véranda avec marquise. Source: PVMCh, 03.12.1880.

**No 59** Château Beau-Cèdre, 1892/1897, prob. 1894 (constr.). Manoir néo-médiéval à volumétrie accidentée. Echauguette, tourelle d'escalier, véranda, toitures aiguisees et surmontées d'épis de faïence. 1909 (aut.), Bauer pour Hoirie Pilivet, annexe indépendante sur rue: garage et logement, planchers en béton armé

syst. Hennebique. 1927 (aut.), Van Dorsser & Buisson pour SI de Beau-Cèdre, corps bas sur rue pour vestiaire et vestibule, porche entre cette annexe et celle de 1909. Act. pensionnat de jeunes filles. Source: PVMCh, 25.06.1894. Bibl. 1) BA

132 12 (1909), No 138, p. 17. **No 61** Villa Murillo, prob. 1894–1895 (constr.), prob. Jost pour Schuster. Manoir néo-Renaissance française. Avant-corps latéral surmonté d'une lucarne monumentale. 1897 (aut.), Jost pour même propr., annexe orientale se terminant par une véranda Art Nouveau semi-circulaire en métal finement ouvré. Menuis. Held. Sur le quai, clôture à balustre de pierre et fabrique de jardin ornée de peintures en trompe-l'œil et d'une fresque figurant la baie de Naples. Source: PVMCh, 20.03.1895; JTH. Bibl. 1) *werk-archithese*, No 6, 1977, pp. 16–17. **No 63** Villa loc., vers 1860, Jean-Jacques Mercier propr. en 1883. Large balcon sur piliers de maçonnerie en façade sud. **No 87** Villa loc. La Capucine, 1908 (aut.), Léon Boillot arch. à La Chaux-de-Fonds pour lui-même. Imm. de haut standing; 1 appart. par étage. Soubassement en Meillerie rustique et appareillé. Marquise Art Nouveau. **Nos 121, 123 & 133** voir *Dubochet. Monument à la mémoire de Rodo de Niederhäusern*, 06.06.1932 (inaug.), Villardfils & A. Schorp. Reymond-Aguet sculpt. «1863–1913 à la mémoire du sculpteur Rodo de Niederhäusern. Georgine Claraz a fait don de ce monument» (inscr.). En 1926, G. Claraz (1844–1931) offre à la Com. 2 bas-reliefs en vue de l'érection d'un monument au cimetière de Clarens. Après d'innombrables tergiversations, le monument est placé au Basset. 2 sculptures disposées de part et d'autre d'une stèle: à droite «Mélancolie Rodo» et à gauche, Adam et Eve.

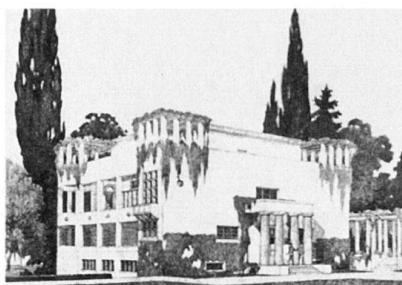
**No 143b** Bains publics, 1910–1911 (constr.), Villard pour Com. du Châtelard. Plan type imposant une stricte séparation des sexes: de chaque côté du bâti, central s'avancant dans le lac, 2 édifices bas en L abritent les cabines précédées d'une galerie couverte sur poteaux. Cet établissement remplace un premier qui se situait un peu plus à l'est,

édifié en 1888 par H. Chaudet pour la Sté des Bains du Basset. Le Voyer de l'Etat estime que ces bains «sont devenus d'une nécessité absolue depuis la suppression des grèves par la construction de quais, terrasses, etc.» (source 1). Mais l'établissement «paraît ne pas répondre à ce que l'on en attendait» (source 2) et en 1902 la Sté souhaite que la Com. le reprenne. Celle-ci demande à Villard un projet de nouvelles installations plus importantes et sur un site plus central, à l'est de la Baye de Clarens. La constr. est décidée en 1906, mais en raison du coût exorbitant des fondations démontré par plusieurs expertises, on renonce à cet emplacement; on se rabat sur celui du Basset qui «présente l'inconvénient d'être excentrique, mais par contre l'avantage d'un sol sous-lacustre rocheux en pente très douce (10% environ) permettant des fondations à la fois solides et économiques» (source 3). En 1909, Villard élabore un projet plus modeste: 34 cabines dont 6 chauffables, stalles ouvertes pour 80 baigneurs, 2 stalles pour douches, 2 «reposoirs», lingerie, chaufferie, pavillon de rafraîchissement, WC et logement pour le tenantier. L'édifice est prévu en bois sur cadre en fers spéciaux fixés dans des massifs en béton; l'installation du chauffage central est envisagée pour le cas où l'établissement serait exploité également pendant la saison froide. Avril 1910: début des travaux; fondations à l'entrep. P. Rochat, charpente à Adolphe Cardinaux. Printemps 1911: ouverture. Après quelques mois d'exploitation, suite à des plaintes, édification d'une palissade dans le prolongement du corps central. Réfection en 1995, après démol. du corps central en 1987. Démonté en 1911, l'établissement de 1888 aurait été reconstruit sur une porcherie à Baugy et sert de remise selon le témoignage de l'act. prop.;

il présente un plan en U, des dentelles de bois au pignon, des girouettes en forme de coqs, éléments effectivement insolites pour un simple hangar. Source: PVMCh, 04.07.1887, 22.06.1909, 11.04.1910, 09.05.1910, 21.08.1911; Préavis Muni Ch, 08.12.1906; 1) Concession de grève SE 341 G/77; 2) PVMCh, 24.03.1902; 3) Préavis Muni Ch, 21.06. 1909.

**No 147** Villa de maître Clos du lac, puis pensionnat de jeunes filles, 1864 (inscr.). Villa classicisante. Masques de lion et guirlandes végétales à l'encadrement de la porte. Au sud, loggias dans le corps central. Act. villa loc. **No 149** Blanchisserie ind., 1907 (aut.), 1910 (inaug.), J. Jasselin & L. Raisin arch. à Genève pour Sté de Blanchisserie de Montreux. La Municipalité demande de réduire la hauteur de la cheminée et «de couper la monotonie de la toiture plate qui surmontera la façade, de près de 40 mètres de longueur, qui bordera le lac, par quelques motifs architectoniques» (source 1). Annexée à la fabrique Zurcher en 1918 (voir *Lac* Nos 151–155). 1930 (aut.), Van Dorsser & Buisson pour SI Basset-Dessous B, transf. en imm. d'appart. et démol. d'annexes et de la partie occidentale du bâti. où se trouvaient à l'origine les chaudières à vapeur et la cheminée. Source: 1) PVMCh, 27.05.1907. **Nos 151–155** Fabrique de chocolats Zurcher, 1905 (aut.), Villard pour Chocolats Zurcher. Opposition des voisins quant à l'installation d'un établissement ind. à cet emplacement à laquelle Zurcher rétorque que, convaincu qu'il fallait sauvegarder le site, il «avait donné l'ordre formel à son architecte de donner au bâtiment une apparence extérieure aussi architecturale et esthétique que possible, de façon que sa destination de fabrique ne fût en aucune façon apparente» (source 1). Implantation perpendiculaire à la route; silhouette d'imm. de rapport Hei-

134



matstil avec clocheton et étage attique en brique et pan de bois. Extensions en 1910 (aut.), 1914 (aut.), 1915 (aut.), 1916 (aut.) et 1919 (aut.), Huguenin & Eugène Rochat pour même propr. 1918 (aut.), Eugène Rochat pour même propr., passage couvert et annexe reliant l'usine à la blanchisserie voisine (voir *Lac* No 149). 1929 et 1930 (aut.), Van Dorsser & Buisson pour SI Basset-Dessous B, transf. des Nos 151–153 en appart. de haut standing disposés autour d'une large cour centrale; loggias en façade lac; menuis. Held; transf. du No 155 en pensionnat. Source: JTH; 1) Lettre d'A. Zurcher à Muni Ch, 25.03.1905 (PC).

**No 171** Villa Karma, issue de la transf. par enveloppement d'une maison de maître du XVIIIe siècle, 1904–1912 (constr.), pour Theodor Beer, physiologue viennois. Janvier 1904 (aut.), Henri Lavanchy, projet de galeries superposées sur les façades S-E et S-O et d'un étage attique. Adolf Loos, mandaté en février 1904 pour l'aménagement int. «reprend complètement le dessin de Lavanchy dont il systématise le parti, développant la «Ummantlung» sur trois côtés, exprimant les terminaisons par des tours, implantant à l'angle sud le donjon-belvédère arrondi. Loos dessine et fait exécuter à Vienne l'aménagement du bel étage: boiseries, marbrerie, cuivreries et mobilier» (bibl. 4). En 1906, rupture entre l'arch. viennois et son client avec pour conséquence l'abandon du chantier; réclamations de la population et de la Municipalité au sujet de «l'aspect déplorable que présente la maison Beer inachevée» (source 1). En 1908, Hugo Ehrlich, arch. de Zagreb travaillant à Vienne chez Josef Hoffmann, termine la maison; il établit le «couronnement de la villa, terrasse, attique, pergolas» (bibl. 4) et conçoit l'aménagement des 2 niveaux sup.; il dessine aussi le jardin et son mobilier. «L'architecture de la villa Karma tient de la citadelle et du paquebot» (bibl. 4). Rénov. en 1977: redistribution du niveau sup. et banalisation des façades. Source: 1) PVMCh, 19.08.1907. Bibl. 1) Jacques Gubler, Gilles Barbey, Loos's Villa Karma in *Architectural Review*, mars 1969, pp. 215–216; 2) V. Behalova, Die Villa Karma von Adolf Loos in *Alte und moderne Kunst*, nov.-déc. 1970, p. 11; 3) Jacques Gubler, Loos, Ehrlich und die Villa Karma in *Archithese* I, 1971, p.

133



135



136



46; 4) *werk-archithese*, No 6, 1977, p. 35; 5) Benedetto Gravagnuolo, *Adolf Loos. Teoria e opere*, Milan 1981, pp. 106–115; 6) Jacques Gubler, «Sur l'album photographique de la villa Karma» lettre à A. M. Vogt in *Institut für Geschichte und Theorie der Architektur – fünf Punkte in der Architekturgeschichte, Festschrift für Adolf Max Vogt*, herausgegeben vom Katarina Medici-Mall, Bâle, Boston, Stuttgart 1985, pp. 214–229; 7) Roberto Schezen, Kenneth Frampton, Joseph Rosa, *Adolf Loos architecture 1903–1932*, Paris 1996, pp. 26–49.

**135 Nos 2 & 8** Villa Pauline (No 2) et Villa Toscane (No 8), 1905 (aut.), Villard respectivement pour Louis Rosset notaire et pour lui-même. Symétrie de l'élévation mais pas du plan. Le No 8 abrite au rez'l'agence de l'arch. qui bénéficie d'une entrée latérale indépendante, surmontée de 2 chérubins tailleurs de pierre portant la devise «Mens mutat molem»; hall somptueux décoré de marbre polychrome à hauteur d'appui, de boiseries néo-Renaissance et d'un vitrail. Dans les cages d'escalier, vitraux floraux non signés, peut-être Diekmann. Dans les appart., salle à manger néo-Renaissance avec plafond à caissons, manteau et hotte de cheminée en bois ouvrage; salon Louis XVI. Architecture méditerranéenne comportant toute une gamme d'espaces de séjour qui assurent la transition entre l'int. et l'ext.: loggias, balcons, vérandas, toit-terrasses et perrons. Planchers creux, poteaux et terrasses en béton armé syst. Hennebique. Rénov. complète en 1989 en vue de l'établissement d'un hôtel; constr. d'un passage vitré sur la terrasse du 1er étage pour relier les 2 bât. Bibl. 1) BA 8 (1905), p. 167; 9 (1906), suppl. annuel; 3) Jean Villard Gilles, *Mon demi-siècle*, Lausanne 1954, pp. 23–25; 3) *werk-archithese*, No 6, 1977, pp. 14–15; 4) Gilles Barbey, Une vitalité ignorée derrière l'enveloppe bâtie [...], in *Matières* 1 (1997), pp. 42–43.

**136 Nos 4 & 6** Imm. loc. Riant-Coteau, 1905 (aut.), Villard pour Louis Rosset notaire et pour lui-même. Imm. Heimatstil à tourelles campé sur un imposant ouvrage

de soutènement à arcatures aveugles. Relève davantage de l'architecture hôtelière que de l'architecture résidentielle. Planchers creux en béton armé syst. Hennebique. Bibl. 1) BA 8 (1905), p. 167; 9 (1906), suppl. annuel, p. 24; 2) *werk-archithese*, No 6, 1977, pp. 14–15.

**Nos 10–12** Villa Rousseau, «1894» (constr.), évtl. Clerc qui y installe ses bureaux. Imm. classisant manifestant une forte urbanité par la présence d'un rez commercial avec mezzanine, de pans coupés aux angles et d'un balcon coursié à l'attique. Dans l'axe de la façade principale, l'accès aux commerces se pratique au travers d'un porche dans-œuvre à pans coupés, parti qui n'est pas sans rappeler celui de l'Hôtel Moderne (voir *Alpes* Nos 80–84). Menuis. Held. 1912 (aut.), Villard pour SI de Montreux, remplacement de la couverture plate d'origine en ciment ligneux par un toit. Source: JTH. **No 18** Villa Ormond, vers 1864, prob. Ph. Franel pour Michel Louis Ormond. Manoir à péristyle palladien. Transf. totale en 1982 pour appart. de luxe. Bibl. 1) Koenig 1973, p. 109. **Nos 24–26** Pension Germann dès 1871, puis dès 1895 Pension Mirabaud, 1854 (constr.), prob. Ph. Franel pour Jacques Mirabaud banquier, grand chalet d'hab. 1895 (aut.), Villard pour Georges Béranek, annexe en L au S-E pour salle à manger et surélèv. mimétique du chalet dont les façades latérales présentent dorénavant des galeries superposées sur poteaux moulurés. 1906 (aut.), même arch. pour même propr.; agrand. par surélèv. et transf. de l'annexe de 1895; tourelle. Le projet prévoyait la constr. d'une aile au N-O, pendant symétrique de l'aile S-E, le chalet primitif devenant ainsi le corps central d'un vaste complexe. Démol. en 1963. Source: PVMCh, 30.11. 1871. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 39. **No 36** Hôtel Roy, dès 1898 Hôtel Royal, 1841 (constr.), villa de maître néo-classique par Jaquerod, employé de Ph. Franel, pour Jacques Mirabaud banquier. 1873–1874, agrand. en direction de l'est et transf. en hôtel pour Xavier Roy. 1894, surélèv. de l'ensemble. 1926 (aut.), Van

Dorsser & Buisson pour MOB, annexe sud au rez et transf. int. pour bureaux et appart. De la première maison subsiste le motif de l'avant-corps à 3 pans de la façade au midi. Act. siège admin. du MOB. Bibl. 1) Bettex 1896, p. 119; 2) Wyssbrod II, No 48. **No 40** Imm. loc. et comm., 1897 (aut.), Villard pour Adolphe Puenzieux. Architecture ostentatoire. Monogramme du propr. à la ferronnerie de la porte d'entrée, à la frise de l'oriel et au fronton de la lucarne monumentale de l'axe central. Ordre colossal de l'oriel. Allée conservée dans son état d'origine avec plafond peint et stucs. **No 46** «Villa de rapport» Les Marronniers, 1906 (aut.), Bauer pour Ernest Mayor. Remarquable ensemble décoratif tant ext. qu'int. sur le thème du marron d'Inde: frises de la façade, luminaire, stucs des parois de l'allée, balustrade de l'escalier, pavement en mosaïque.

**137 Animaux** – palombes, chats, poules et castors – aux allèges et appuis de fenêtres du 1er étage. Inscr.: «David Bauer architecte 1907–1908» «Ernest Mayor propriétaire» «A. Eichenberger sculpteur». Un appart. de plus de 250 m<sup>2</sup> par étage. Planchers en béton armé syst. Hennebique. Bibl. 1) BA 10 (1907), No 105, p. 32.

**132 Nos 72–74** (et *Vergers* Nos 6a, b, c) Grand Hôtel de Clarens, 1873–1874 (constr.); dès 1895, à l'enseigne de la Pension Moser. 1903 (aut.), Volkart pour J. Moser, agrand. et exhaussement. Adjunc. de 2 travées à l'ouest; surélèv. de 2 niveaux et nouvelle toiture. Axe central souligné par une toiture en pavillon à terrasse faîtière. Refonte complète de l'image dès lors Renaissance française. Plancher et terrasse en béton armé syst. Hennebique. 1905 (aut.), même arch. pour même propr., adjunc. à l'est d'un corps de bât. d'un gabarit moins élevé et à toiture-terrasse abritant au rez la salle des fêtes, véranda en façade sud du bâti. transf. en 1903. 75 chambres en 1913. 1936 (aut.), Dumas pour SI de Clarens SA, transf. en appart. et modif. du comble. Menuis. Held en 1903–1904 et en 1936. Source: JTH. Bibl. 1) BA 6 (1903), No 61, p. 16; 2) Wyssbrod II, No 46.

**No 76** voir *Vergers* No 4. **No 86** Villa loc. Clos d'Ouest, 1895 (aut.), Volkart pour lui-même. Décor de molasse. **No 112** Entrepôt, 1915 (aut.), Rambert pour William Baumann. Verticalité des façades soulignées par de pseudo contreforts. Sommiers en béton armé. Act. garage automobile.

<sup>6</sup> **No 116** Remise des tramways, dépôts des bus et bât. admin. de la SEVM, implantation au centre de la ligne reliant Vevey à Chillon (voir 2.5.2). 1888 (constr.), grande halle de bois partiellement ouverte avec 6 voies de garage; atelier de peinture et de réparation en maçonnerie éclairé par de vastes fenêtres en plein cintre. Vers 1895, constr. d'une nouvelle remise pour 4 voitures. L'ensemble comprenait encore sur l'av. Rousseau la «Villa Augusta» abritant le bureau du chef de dépôt, la salle des employés, le veilleur, la lampisterie, le chauffage, etc. 1912 (aut.), Hermann Lavanchy pour SEVM, constr. de logements, bureaux, dépôts, atelier et mag. des trams. La nouvelle halle, imposée par le changement du matériel roulant, empiète en partie sur le premier dépôt; elle possède une charpente métallique mise en œuvre par les ACMV et une toiture en sheds d'Eternit; les façades presque aveugles, en limite septentrionale de la parcelle et sur l'av. Rousseau, sont animées par un pignon cintré et par la variété des textures. La façade de l'av. Rousseau déborde la toiture et masque le dispositif de sheds. A l'angle S-E, un imm. admin. et loc. d'inspiration Heimatstil remplace la remise édifiée vers 1895. 1927 (aut.), A. Michaud ing., remise pour «auto-omnibus» en limite S-O de la parcelle à pan arrondi sur rue et toit-terrasse avec balustrade. Les bâts. sont ensuite conti-

nuellement transf. et adaptés au nouveau matériel roulant, notamment en 1958 lors de l'arrivée des trolleybus, avant d'être rasés pour la constr. d'un nouveau dépôt en 1992-1995 par l'arch. Daniel Desponds. Bibl. 1) Flesch 1896; 2) 1904-1954 *Cinquantenaire de la Société romande d'électricité Montreux-Clarens*, Montreux, 1954; 3) Michel Grandguillaume [et al.], *Les tramways vaudois*, Lausanne, 1979, pp. 97-152; 4) *SEVM 100 ans*.

**No 124** voir *Dubochet*. **No 150** Villa loc., vers 1870, maison d'hab. d'Aloïs Ketterer, prop. de la pension voisine, puis annexe de cette dernière (voir *Prairie* No 16). Vernaculaire alpin. Remarquable galerie de bois sur poteaux précédant l'ensemble de la façade lac. Toiture transf. en 1965. **Nos 152-154** Maison de maître (No 154) et dépend. (No 152), vers 1880. La maison principale possède une étonnante façade N-E à assises alternées de brique et de tuf. **Nos 162 & 166** 2 villas-chalets, 1904 (aut. No 166) et 1905 (aut. No 162), A. Schmukli, architecture-métrage à Vevey pour Edouard Althorfer. Pittorescue outrancier; le belvédère du No 166 a été supprimé. **Nos 168-178** Colonie de villas Montgibert, 1908 (aut.), Armand Schmitt pour Georges Perrinjaquet. Tentative de répondre au problème de la maison individuelle petite et économique par une production en série de mêmes éléments qui sont mis en œuvre de manière individualisée pour éviter la monotonie; variation du plan et de la toiture. Etagés sur la pente, les 6 cottages comportent salon, salle à manger et cuisine au rez, 3 chambres et salle de bain à l'étage. Bibl. 1) *SBZ* 56 (1910), pp. 130-131; 2) *werkarchithese*, No 6, 1977, p. 21.

#### Léman, rue du → 2.6.2

**Nos 2-4** Imm. loc. et comm., tea-room, 1910 (aut.), Bauer pour SI Rue des Vergers. A l'origine, Pension Liliana au No 2. Loggias panoramiques à pans coupés face au lac. Bibl. 1) *Wyssbord* II, No 41.

#### Marché, place du → 2.9.4

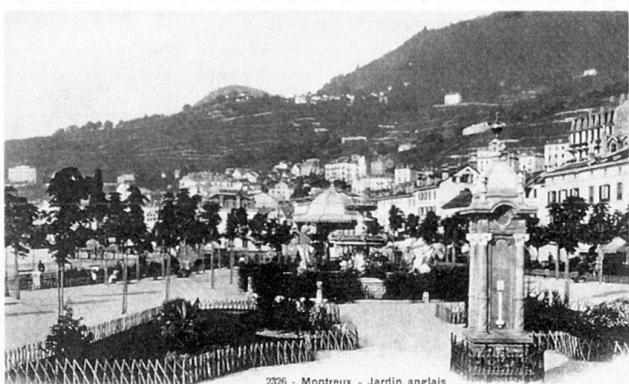
Bordée d'une rangée de peupliers plantés à la limite de la grève, l'ancienne place de La Rouvenaz, place d'armes appartenant au Cercle de Montreux, accueille un stand de tir dès le XVIII<sup>e</sup> siècle au moins, implanté en bordure de la route cant.; on y trouve aussi une cantine édifiée en 1854 et qui, jugée disgracieuse, sera démolie en 1873. En 1866, le **stand** est reconstruit au bord de l'eau, à frais partagés entre le Cercle et les sociétés militaires, sur les plans de l'arch. H. Chessex; la ligne de tir ne traverse plus la place, mais franchit le lac dont le rivage forme une petite anse, pour atteindre les cibles disposées sur une courte jetée. Au début des années 1870, certains aménagements sont apportés à la

place qui est aussi utilisée pour le dépôt des matériaux de constr. amenés par barque. Le premier marché a lieu en 1874. En 1876, un contemporain décrit ainsi le site: «La promenade de La Rouvenaz, qui longe le lac, et sur laquelle se trouve le débarcadère des bateaux à vapeur, est depuis quelques années en voie de transformation. Elle a été embellie, garnie de trottoirs et nivelée. Une fontaine pittoresque en fait le principal ornement; elle entoure un platane immense qui la couvre de son ombre; le bassin circulaire reçoit l'eau par deux conduits placés à droite et à gauche, et l'arbre semble sortir du milieu du bassin» (bibl. 1). En 1891 a lieu l'Exposition vaudoise d'horticulture. Cette manifestation revêt une grande importance pour l'aménagement de la propriété du

<sup>138</sup> Cercle, car elle est à l'origine du **Jardin anglais**. En septembre 1890, le Comité de l'Exposition d'horticulture du canton de Vaud émet le souhait d'organiser sa prochaine exposition à Montreux. Le Cercle met à disposition le futur Marché couvert et la place d'une surface d'environ 10'000 m<sup>2</sup>, vierge de toute plantation. En effet, les 18 peupliers qui la bordaient du côté du lac sont abattus à cette occasion. L'exposition qui se tient la dernière semaine de septembre 1891 aligne les massifs de fleurs sur ce qui n'était une année auparavant qu'un terrain vague. Un rocher entouré d'eau, une fontaine lumineuse et un kiosque à musique complètent le dispositif. «L'exposition avait à peine fermé ses portes qu'une souscription était lancée pour que certaines installations construites pour la durée de la manifestation puissent être utilisées comme décors du jardin public souhaité par beaucoup» (bibl. 2). Cette idée avait d'ailleurs déjà été suggérée dans le journal local: «Et après? Après les mêmes ouvriers reviendront et démoliront tout ce qui a été fait, le beau pavillon, la grotte fraîche et ombreuse, la fontaine lumineuse disparaîtront, et l'hiver prochain la place s'établira de nouveau triste et énorme et entre les tas de sable, les ouvriers italiens lanceront de nouveau leurs boules les beaux dimanches après-midi! et ce vandalisme pourrait pourtant se commettre à Montreux, dans un pays où les habitants n'ont jamais reculé devant les sacrifices lorsqu'il s'agit de doter leur contrée d'une création utile, ou seulement d'un attrait nouveau» (bibl. 2). A la fin de l'année 1891, le Conseil du Cercle commande un plan d'ensemble aux deux bureaux d'architectes Chaudet & Lavanchy & Neuhaus et choisit en février 1892 le projet des seconds qui conserve certains éléments de l'exposition. Le kiosque à musique est transféré; il sera remplacé en 1961; la fontaine et ses griffons sont reconstruits en «matériaux faits pour durer» (bibl. 2); elle sera détruite en 1951.



138



2226 - Montreux - Jardin anglais

139



Montreux.

2614 ÉDITION BURGY, LITH., ST-IMIER.

On installe une colonne météorologique offerte par l'ancien syndic Louis Mayorga-Vautier qui contenait un limnimètre, un baromètre, un thermomètre et un hygromètre. Cette colonne sera déplacée en 1902 en face de l'Hôtel Parc et Lac, avant d'être supprimée. Le même notable offre également 2 sphinx de pierre qui sont placés de part et d'autre du grand escalier du Marché couvert; ils seront jetés au lac en 1923. Le 12.11.1893, le Jardin Anglais est inauguré par un concert donné sous le kiosque. La station de villégiature possède enfin, avec les quais nouvellement construits, un espace de promenade et de détente au bord du lac. D'anglais, ce jardin ne possède que les lignes courbes de ses massifs et peut-être à l'origine un certain foisonnement de la végétation. Son plan par contre, est organisé symétriquement de part et d'autre d'un axe central, parallèle à la ligne du quai, sur lequel sont implantés la colonne météorologique, la fontaine et le kiosque. Le jardin est agrandi vers le nord en 1907. Entre-temps, l'espace au S-E du Marché couvert a été débarrassé des constr. qui l'occupaient et transformé en place après qu'un projet d'imm. de rapport étudié par Jost pour le compte du Cercle en 1895-1896 a été abandonné. Bibl. 1) *Montreux et ses environs [...] guide du touriste*, Genève, 1876, p. 9; 2) Koenig 1992.

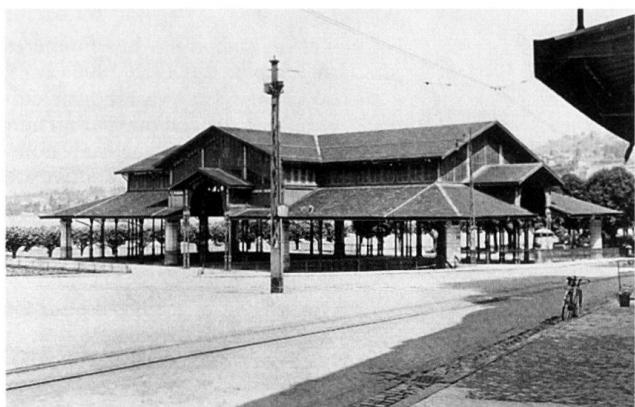
4 **Débarcadère**, 1860 (constr.); ouvrage qui avait été précédé, du temps du radeau, d'un pavillon d'attente édifié en 1857 par la Sté des bateaux à vapeur le Rhône. En 1860, l'Etat impose la constr. de débarcadères sur l'ensemble du lac. Une société privée construit un simple ponton, le pavillon d'attente de 1857 existant peut-être encore. En 1870, le débarcadère est emporté par une tempête et reconstruit l'année suivante un peu plus au nord. L'accès au ponton est alors commandé par un pavillon qui sera reconstruit ou déplacé en 1882. En 1902, le pavillon est agrandi par la constr. d'un kiosque-abri. En 1910 (aut.), nouveau pavillon par Villard pour le Cercle comprenant un mag. et des WC publics; plancher en béton armé syst. Hennebique.

En février 1935, il est abîmé par un violent orage. Un nouveau débarcadère est érigé une quinzaine de mètres plus au nord, lui-même remplacé par l'act. constr. en 1991. Source: PVMCh, 18.07.1857, 30.06.1902. Bibl. 1) BA 14 (1911), No 160, p. 144; 2) Koenig 1992, pp. 86-87.

140 **Marché couvert** 1888 (concours), 1891-1892 (constr.), H. Chaudet pour Conseil du Cercle de Montreux. L'idée d'un Marché couvert apparaît ponctuellement dès 1874, mais ne se concrétise qu'à la fin des années 1880 lorsqu'Henri Nestlé fait don à cet effet d'une somme de 60'000 francs. Les contemporains relèvent l'importance économique de cette infrastructure commerciale car les chalands, depuis l'ouverture de la ligne de tramway Vevey-Chillon en 1888, ont tendance à se déplacer à Vevey pour leurs achats. Le programme du concours pour un édifice dont le coût ne devait pas dépasser 90'000 francs est rédigé par H. Chaudet qui avait mené les études préliminaires. Les projets d'Henri Schobinger de Vevey et H. Chaudet, seuls concurrents semble-t-il, sont primés mais jugés peu satisfaisants. Un projet hors concours présenté ensuite par Clerc et Alphonse Vautier ing. à Lausanne à l'instigation d'un des membres du Conseil du Cercle, retient l'attention bien qu'il soit devisé à 190'000 francs. Le Conseil du Cercle et l'arch. Benjamin Recordon, membre du jury, se prononcent unanimement pour le plan Clerc-Vautier en décembre 1888. Nestlé y est également favorable et augmente sa participation à 80'000 francs. «Le projet de Clerc emprunte à la croix fédérale sa configuration extérieure. Cette forme a été choisie comme offrant en élévation un surcroît de garanties contre les différentes poussées du vent; elle est en même temps une conséquence logique de l'emplacement adopté. Le bâtiment [...] présente ainsi un aspect décoratif, une perspective agréable sans être un obstacle à l'horizon» (source 1). Fermé par des vitrages, le bâti. de 1100 m<sup>2</sup> pourrait être employé à d'autres fins. Afin de tirer parti de la pente, l'arch. a prévu un sous-sol où il place un «restau-

rant populaire», une cuisine, une salle à manger, un vestibule, une salle des fêtes, des entrepôts, des locaux pour le service du feu et pour le sauvetage. Mais en juin 1890, les élus du Châtelard, tout en acceptant le principe d'un Marché couvert, refusent le projet, le jugeant trop coûteux et trop ambitieux. Les arch. Clerc et Chaudet se remettent au travail sur un projet simplifié, sans sous-sol. La proposition de Chaudet d'une halle ouverte comprenant une nef avec bas-côtés et un transept sous une vaste toiture cruciforme portée par 8 piliers de maçonnerie et des colonnettes de fonte moulée l'emporte. Les adjudications démarrent aussitôt: la charpente en poutres à treillis d'acier revient à Charles Schmiedt, constructeur à Genève. Le bâti. est presque achevé en septembre 1891 pour l'Exposition d'horticulture qui l'utilise comme serre et cantine. «Spécimen helvétique le plus important de ce type, le Marché couvert de Montreux, considéré comme «objet architectural», frappe par sa qualité de transparence. La masse articulée de la couverture pose sur un réseau de piliers et colonnes montés en filigrane devant le paysage urbain et lacustre de la place du Marché» (bibl. 3). L'absence de locaux en sous-sol sera très rapidement ressentie. Dès septembre 1891 déjà, les propositions d'agrand. se succèdent. En 1900, un projet de Villard obtient l'assentiment de la Municipalité du Châtelard. Le marché serait déplacé au S-E et équipé de locaux de service en sous-sol (feu, sauvetage, écurie, postes de police et de gendarmerie avec logements, geôle, poids public). «Dans le but de donner à l'édifice un aspect moins aride que celui offert par la stricte construction métallique actuelle et surtout pour obtenir des locaux de vente et d'exposition absolument indispensables pour les besoins de la place, deux galeries latérales est et ouest avec quatre pavillons à dômes arrondis ont été prévues; on y accède par deux grands escaliers à paliers de repos et à jours centraux dans lesquels fonctionneront les ascenseurs. Ces galeries pourront aussi être utilisées comme tribune pour la musique et les chœurs en

140



141



cas de fêtes populaires» (source 2). En 1907, le Conseil du Cercle demande à Villard d'inclure dans son plan une grande salle. Cette variante très ambitieuse comporte une halle entièrement fermée par des vitrages et au 1er étage deux salles dont une de 650 places avec galeries. Aucune proposition ne sera réalisée et le bâti. échappe même plusieurs fois à la démol. En 1907, il est question de le vendre à la Commune de Bulle; en 1960, un référendum empêche sa destruction qui avait été décidée par les autorités municipales; en 1984, une nouvelle votation populaire conclut à son maintien; un parking est créé en sous-sol, le Marché couvert est démonté, restauré, reconstruit et inauguré le 22.10.1988. Source: PVMCh, 07.07.1890. 1) Conseil administratif du Cercle de Montreux. Marché couvert de La Rouvenaz. Rapport aux autorités des trois communes, [juillet 1889]; 2) Déplacement et agrandissement du Marché Couvert. Exposé des motifs et étude financière présentés par le Conseil administratif du Cercle de Montreux à la ratification des communes intéressées, 1900. Bibl. 1) J.-P. Marmier, *Marché couvert de Montreux: constat de l'état de la charpente*, avril 1976, dactyl. (MH); 2) *Le Marché couvert de Montreux: lecture architecturale 1891*, EPFL, DA, mai 1978; 3) Le Marché couvert de Montreux, 1891, Dpt d'architecture de l'EPFL, in *Chantiers*, No 12, 1982; 4) Werner Heerde, Une métamorphose constructive: le Marché couvert de Montreux, in *Chantiers*, No 4, 1988; 5) Koenig 1992.

**No 2** Cinéma Apollo et café, vers 1890, constr. en tant que manège pour Jean-Louis Monney et Village de La Rouvenaz. Vers 1900, le bâti. abrite un «Cycle hall» soit «Vélodrome de Montreux» ainsi qu'une brasserie. 1909 (aut.), Villard pour Dr. Rohring, transf. en salle de spectacle; menus. Held. 1917 (aut.), A. Schorp, transf. du «Théâtre des variétés de Montreux»; nouvelles façades sur la place et côté lac; modif. de la distribution int. Démoli en 1997, le bâti. dont la structure en bois se lisait encore au pignon S-E, présentait un plan cruciforme.

La façade sur la place rapportée en 1917, déployait un pignon cintré qui témoignait de la fonction de l'édifice. Source: JTH. **No 4** Imm. loc. et café, vers 1890.

<sup>141</sup> Démoli en 1997. **Nos 6-8** Imm. loc. et imprimerie, 1905 (aut.), Villard pour SA de l'Imprimerie et lithographie de Montreux. Important soubassement, comprenant rez et entresol, occupé par l'imprimerie qui s'étend aussi à l'arrière dans une annexe basse. Bâti. Heimatstil dominant la place; réminiscences médiévales dans les baies à coussinet, dans les tuiles vernissées et dans les pavillons de la toiture, en forme de tourelles à fausse bretèche. Ferronneries Art Nouveau à motifs de tournesol, également présents sur les consoles. A l'origine, les tourelles et l'étage attique étaient ornés d'un décor Art Nouveau présentant des motifs floraux et 2 figures féminines à la Grasset encastrées dans des médaillons. 1907 (aut.), même arch. pour même prop., marquise qui a été remplacée à une date récente. **No 10** Imm. loc. et Café du Marché, 1894 (aut.), Hermann Lavanchy pour Louis Gaimard. Bien que de dimensions plus modestes que ses voi-

sins, le bâti. présente une composition de façade très urbaine. Rez et entresol

<sup>141</sup> comm., balcons filants. **No 12** (et *Grand-Rue* No 5), Imm. loc. et comm., 1905 (aut.), Hermann Lavanchy pour Marc Rossiaud, agrand. et surélev. d'un bâti. existant, prob. construit en 1886. Edifiée sur une annexe abritant un atelier, la travée côté lac en forme de pavillon latéral légèrement saillant est ajoutée tandis que l'ensemble est surélevé. Source: PVMCh, 15.03.1886.

#### Marché, rue du

Ancien cheminement reliant le hameau de Sales à La Rouvenaz.

**No 19** Menuiserie Modèle Albert Held, 1896 (aut.), mai 1898 (inaug.), Villard pour Albert Held, premier artisan de Montreux à disposer d'électricité pour actionner un parc de machines des plus modernes. Manufacture organisée sur 3 niveaux: forge et ateliers divers précédés d'un portique pour le dépôt des bois au sous-sol, halle des machines au rez inf., halle des établis au rez sup.; logement à l'attique. «Les dimensions des percements reflètent la fonction dévo-

142



143



lue aux différents espaces: le volume principal est percé de grandes baies annonçant la vocation industrielle des lieux, tandis que l'étage en attique, réservé au logement, présente des fenêtres plus petites qui s'ouvrent au midi sur un balcon» (bibl. 1). 1903, 1904, 1905 (aut.), constr. d'annexes diverses en amont et au S-E. Adaptation et agrand. continuels des installations. 1965 (aut.), hangar au N-O. L'entreprise, qui occupe 90 personnes en 1912 et 195 en 1937, ferme ses portes en 1985. Act. entrepôts et ateliers divers. Bibl. 1) *Menuiserie Modèle*, pp. 24–26, 63–83.

**No 2b** voir *Grand-Rue* No 30. **No 4** voir *Grand-Rue* No 28. **No 8** Villa Mounsey, 1886 (aut.), Maillard pour Mounsey. Villa de maître dénaturée par les transf. successives. Source: PVMCh, 12.04.1886, 24.12.1886. **No 10** Chapelle de l'Eglise libre, 1854 (constr.), simple parallélépipède rectangle sous toiture en bâtière s'apparentant davantage à une maison d'hab. qu'à une chapelle. 1886 (aut.), Jules Verrey arch. à Lausanne, exhaustement, constr. d'une sacristie à l'est et d'un porche à l'ouest, adjonc. d'un décor modeste qui lui confère un caractère religieux. Arcature lombarde au pignon percé d'une baie en plein cintre, fenêtres latérales en plein cintre surmontées d'un larmier, chaînes d'angle à resfends. Act. salle de paroisse. Source: PVMCh, 19.04.1886. **No 12** Presbytère de l'Eglise libre, 1906 (aut.), P. Rochat pour SI de l'Etraz sous Crin. Menuis. complètes Held. Source: JTH. **No 14** voir *Industrielle* No 23.

**143** **Mayor-Vautier, avenue** → 2.6.2  
**No 1** (et *Gambetta* No 25) Deux imm. loc. et comm. L'Aurore (No 1), 1908 (aut.), Villard pour Robert Künzi boulanger. Une première enquête en 1903, la réalisation est différée en raison de l'élaboration du plan des Communs de Clarens. Bien que faisant partie de la même opération, les 2 bât., d'inspiration Heimatstil, sont traités différemment selon leur position. L'effort se porte sur le bâti. d'angle d'un gabarit plus important. Parement en Meillerie, pan coupé avec oriel. Devantures d'origine. Planchers en béton armé syst. Hennebique. Bibl. 1) *BA* 11 (1908), No 122, p. 98.

**Midi, avenue du** → 2. 4

Route établie en 1861 et élargie en 1912 au moyen de trottoirs de béton armé en encorbellement.

**Nos 7–9** Dépend. de la Pension Vautier (voir *Midi* Nos 2–4), prob. 1882 (aut.), pour sœurs Vautier. Remise et bûcher en 1900. Act. garage. Source: PVMP, 15.08. 1882. **No 41** Villa loc., 1903 (aut.), Savary & C. Schorp pour Henri Veillard. Accrochage à la pente au moyen d'un imposant mur de soutènement. Dispositif de vérandas en molasse appareillée à l'angle sud. Menuis. complètes Held. 1918 (aut.), Huguenin pour même propr., dépend. et terrasse à l'angle nord. Source: JTH.

**Nos 2–4** Pension Vautier dès 1855 dans un bâti. de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qui devait se trouver en contrebas le long de l'av. des Planches. 1855 et 1863, agrand. 1872 (aut.), Masson & Chaudet entrep. pour Dames Vautier, «reconstruction» d'une nouvelle aile (No 2) venant s'accorder à «la maison neuve» (source 1) édifiée en 1862–1863 (No 4). Façades d'une grande simplicité; consoles et dalles des balcons en granit; appuis de fenêtres et piliers de la clôture du jardin en fonte. Transf. en imm. loc. après la Première Guerre. Source: PVMP, 24.03.1862; 1) PVMP, 29.04.1872. Bibl. 1) Wyssbod II, No 128.

**Monts, route des** → 2.10.6

**No 9** Pension de famille Les Fougères puis Hôtel Alpina dès 1926, 1906 (aut.), pour Théophile Rouge. Vaste constr. édifiée sur une terrasse retenue par un mur imposant. Toiture régionaliste, nombreux décrochements du plan; diversité des percements et des matériaux. Menuis. Held dans le hall. 30 lits en 1913. Act. imm. loc. Source: JTH. Bibl. 1) Wyssbod II, No 14.

**No 2** Villa, 1899 (aut.), Villard pour Dr Mercanton. Cabinet de consultation et pièces de réception au rez. Vernaculaire alpestre à pignons croisés, complète dénaturé par les transf. successives. Act. hôtel.

**Narcisses, route des** → 2.5 & 2.10.7

**No 1** Chalet, 1903 (aut.), Michel Volkart pour F. Richard. Accroché à la pente, bâti. pittoresque jouant sur l'asymétrie.

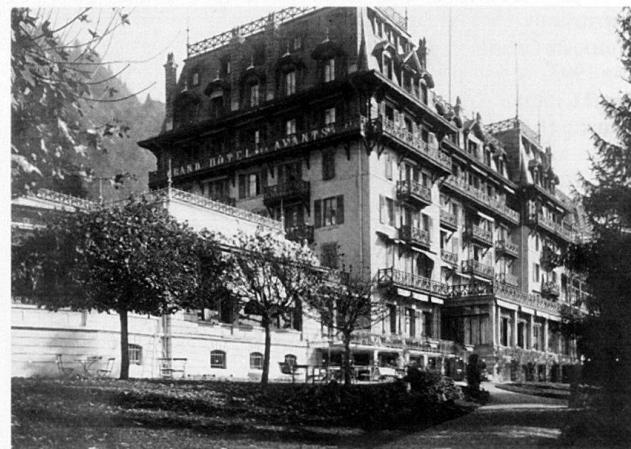
**No 55** Villa, 1899 (aut.), Villard pour frères Dufour. Balcon sur poteaux de bois moulurés.

**No 26** Imm. loc., 1904 (aut.), Rambert pour Adolphe Habertich boulanger. Vérandas de bois en façade sud. **No 42** «Chalet-villa», 1900 (aut.), Villard pour hoirs Chevalley. Pignons croisés à toiture en demi-croupe. Parement de bois des pignons avec frise découpée. Adjonc. d'une annexe malencontreuse au sud et suppression des balcons d'origine en 1990. **No 72** Villa loc. et comm. La Tourelle, 1906 (aut.), Hermann Lavanchy pour C. Ritschard. Tourelle d'escalier et tuiles vernissées. Architecture plus urbaine qu'alpestre. **No 74** Villa loc. et boulangerie-pâtisserie, 1898 (aut.), P. Rochat à Vevey pour Adolphe Habertich. 1907 (aut.), Rambert pour même propr., véranda. Décor de pan de bois aux pignons. **No 76** Chapelle évangélique St-Pierre, 1876 (constr.), pour frères Dufour; la Com. fournit le bois de sapin, à titre de subvention. Utilisée pour les cultes protestant et anglican. Extrême simplicité. Clocheton élancé au faîte. Plafond de bois et charpente apparente. Adjonc. postérieure du porche sur colonnes

144



145



torses de bois. Vitrail du chœur signé «Margaret Chilton Edinburgh 1943». Source: PVMCh, 10.08.1876.

<sup>144</sup> **No 80** Grand Hôtel des Avants, 1873–1874 (constr.), pour Julie Marguerite Dufour. Bât. de 3 étages sur rez; 2 ailes à pignon retourné et corps central précédé d'une galerie couverte. 1900 (aut.).

<sup>53</sup> Villard pour frères Dufour, surélév. et adjonc. d'un corps bas à l'est pour salle à manger et restaurant, se terminant par une véranda en rotonde; une toiture bombée à terrasse faîtière, crêtes et épis de faîtage en zinc couvre cette annexe dont le décor int. est particulièrement soigné. Un 4e étage avec balcon coursié est ajouté; l'ensemble est pourvu d'une toiture à la Mansart, à 2 niveaux de combles dans les ailes, soit 6 étages de chambres et 200 lits. Adjонc. de balcons devant chaque chambre. Dernières innovations en matière de confort: lumière électrique, ascenseur, chauffage central à vapeur, ventilation électrique, sanitaires de provenance anglaise. 1911

<sup>145</sup> (aut.), même arch. pour Sté du Grand Hôtel des Avants, agrand. par constr. d'un corps intermédiaire et d'une nouvelle aile orientale qui forme le pendant symétrique du bât. de 1900 dont le pavillon oriental devient ainsi le corps central de l'ensemble (250 chambres). Aménagement d'un hall d'entrée traversant dont les boiseries sont réalisées par la Menuis. Held. Suppression de la véranda de la salle à manger, remplacée par une constr. hémicirculaire. Prolongation de la véranda de la façade sud avec rotonde à l'axe du hall. A chaque nouvelle chambre son cabinet de toilette. A l'arrière, théâtre de 240 places qui présente un riche décor de stucs et des vitraux de Drevard et Wavre à Lausanne. L'hôtel

offre de multiples distractions: une chapelle catholique (voir *Avants* No 28), un jardin alpin, une place de sport avec patinoire et 2 tennis, «the best in Switzerland» (bibl. 1) (voir *Avants*). Source: PVMCh, 26.06.1874; JTH. Bibl. 1) Alfred Cérésole, *Les Avants above Montreux*, Zurich, 1904; 2) *werk-archithese*, No 6, 1977, p. 18; 3) Wyssbrod II, No 1.

#### National, chemin du

<sup>63</sup> **No 2** Hôtel National, 1873–1874 (constr.),

<sup>146</sup> E. Burnat & Ch. Nicati pour Philippe Faucherre-Vautier. Surplombant la route cant., le bât. fait référence au château de la Renaissance française et constitue un exemple précoce d'historicisme hôtelier dans la région. 2 pavillons à toiture très pentue, couronnée de crêtes et agrémentée de lucarnes à ailerons, encadrent un corps central en retrait. 1895, pour Edouard-Wilhelm Weller, adjonc. d'une annexe basse à l'est pour logement et jardin d'hiver. 1898, Jost pour Sté des Hôtels National et Cygne, Chaudet frères entrep., adjonc. d'un étage-attique à assises polychromes. La nouvelle toiture présente les mêmes caractéristiques que la précédente avec toutefois davantage d'exubérance dans le décor des lucarnes. Nouveaux balcons. 98 lits en 1913. 1955 (aut.), Dumas, rénov. int. et aménagement de l'entrée avec nouvelle marquise. Le décor de certaines pièces de réception subsiste: grand salon Louis XVI qui présente un bel ensemble de stucs, des boiseries et surtout un remarquable

<sup>147</sup> plafond peint; boiseries du jardin d'hiver réalisées en 1910 par la Menuis. Held. Dans l'aile est, une salle de bain d'étage avec faïences, accessoires et sanitaires d'origine. Bât. fermé depuis 1985, en attente de réhabilitation. **Arcades de l'Hôtel**

<sup>147</sup>



**tel National** (av. du Casino Nos 10–14), 1894 (aut.), 1895–1896 (constr.), Jost pour Edouard-Wilhelm Weller. Le bât. s'élève à l'ouest, en contrebas de l'hôtel. Il est implanté à la limite de la route cant. en dérogation au plan d'alignement voté en 1889; il comporte un trottoir sous arcades, négocié par la Municipalité, et de ce fait offre une typologie unique. L'édifice comprend un grand escalier d'accès à l'hôtel et une série de boutiques avec mezzanines précédées d'arcades monumentales; l'étage est réservé au logement du personnel de l'hôtel. Le bât. est séparé du mur de soutènement des jardins de l'hôtel par une étroite courette abritée par un lanterneau. La toiture supporte un promenoir couvert cantonné de 2 pavillons à toiture à bulbe. Ornements de têtes de lion et de guirlandes. Menuis. complètes Held. 1937 (aut.), installation d'un ascenseur pour relier l'av. du Casino aux jardins de l'hôtel. Source: PVMP, 01.03.1873; Préavis Muni P, 08.12.1894; ACM-Fds Held; JTH. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 106; 2) Claire Huguenin, Anne Wyssbrod, *Hôtel National Montreux analyse historique*, Lausanne, 1988, dactyl. (MH); 3) Menuiserie Modèle, p. 89; 4) Léman 1900, p. 59; 5) Flückiger.

#### Nestlé, avenue → 2.4

Etablie à la fin des années 1860. Son tronçon inf., soit l'ancien chemin de la Capite existant dès le XVIIe siècle, est élargi en 1886–1887. A la fin du siècle, suite à la création de l'av. des Alpes sur le territoire du Châtelard et à l'édification d'un nouveau pont au Vuagnard, le tronçon sup. est également amené à la largeur d'un boulevard.

**No 1** Ateliers de charpente et de menuis., 1900 (aut.), pour la Sté des ateliers de construction menuiserie et charpente; bât. principal et cheminée, peut-être à l'emplacement d'un bât. existant. La toiture à pignons croisés est ornée d'éléments en bois finement découpés qui font office d'enseigne du savoir-faire de l'entreprise. 1905 (aut.), A. Schorp pour même propri., hangar au N-O. 1912 (aut.), Villard pour Charles et Oscar Moraz, annexe basse qui vient s'accorder au sud du premier bât. Avec la Menuis. Modèle, cette entreprise était l'une des plus importantes de la place. Source: PVMP, 05.09.1900, 19.12.1900, 09.01.1901.

**No 15** voir *Planches* Nos 23–27.



**No 2** Imm. loc. et comm. Au Village Suisse, 1897 (aut.), Neuhaus pour J. Volffenweider, marbrier. Bât. à colombages sur soubassement à refends. Pittoresque de l'architecture et de la position en surplomb sur la Baye de Montreux. Belles devantures en anse de panier avec meubles d'origine. **No 4** Imm. loc. et comm., 1892 (aut.), Villard pour Joseph Lilla, entrep. Première œuvre recensée de Villard. Ordre colossal de la façade: axes verticaux marqués par des pilastres à chapiteaux ioniques dans les étages sup. Balcon filant du bel étage. 1961 (aut.), surélev. par transf. de la toiture, auparavant à la Mansart. **No 6** Imm. loc. et comm., 1890 (aut.), pour Jules Martin, charpentier et Pierre Botelli, entrep. Décor simple mais ferronneries élaborées. **S.n.** voir *Eglise-Catholique* No 11. **No 8** voir *av. du Casino* No 28. **No 16** «Maison à loyer» Villa Lussy, 1900 (aut.), 1901 (inscr.), Villard pour Dr Lussy, Traversini entrep. Rez sup. occupé par le cabinet médical et l'appart. du propr. Implantation en front de lac et grammaire architecturale hôtelière pour des appart. de luxe d'une surface de 350 m<sup>2</sup> environ.

#### Nouvelle-Héloïse, chemin de la

**No 2** Dépend. du Château des Crêtes (voir *Bosquets de Julie* No 13), 1864, pour Vincent Dubochet. Bât. altéré par les transf. successives. Comprenait à l'origine une remise et une basse-cour implantées en hémicycle à l'est. Source: PVMCh, 23.07.1864.

#### Paix, rue de la

**Nos 1 & 7** voir *Grand-Rue* Nos 2a-14.

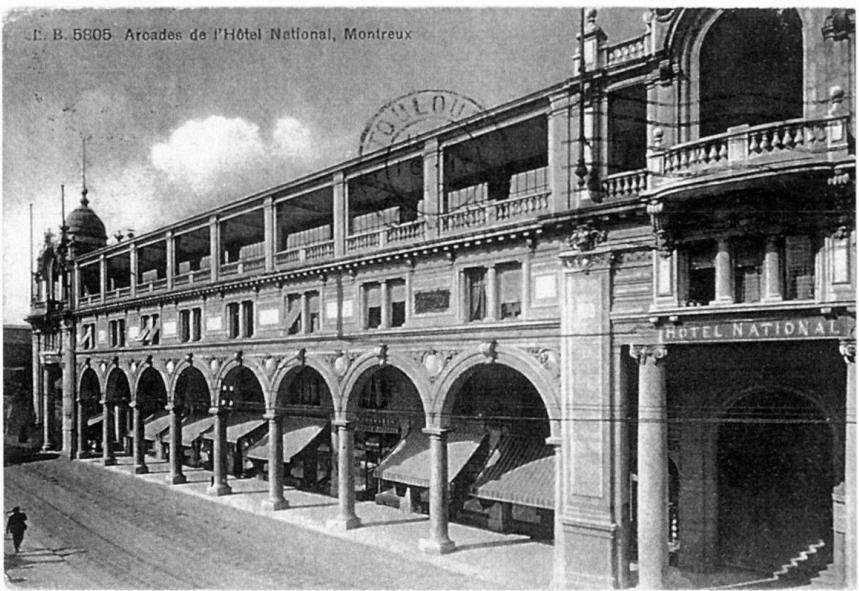
#### Paix, place de la

**No 1** voir *av. du Casino* No 52.

#### Pallens, côte de

**No 11** Château de Pallens, 1887 (aut.), H. Chaudet pour Célestine Perret. Position dominante, grammaire néo-Renaissance française de la façade lac. La façade arrière s'apparente aux maisons vigneronnes voisines, mais présente une porte d'entrée à fronton curviligne bri-

148



sé dans lequel s'inscrit la baie de l'escalier ornée d'un tympan ajouré. Source: PVMCh, 28.06.1886, 28.03.1887.

#### Panorama, rue du → 2.10.6

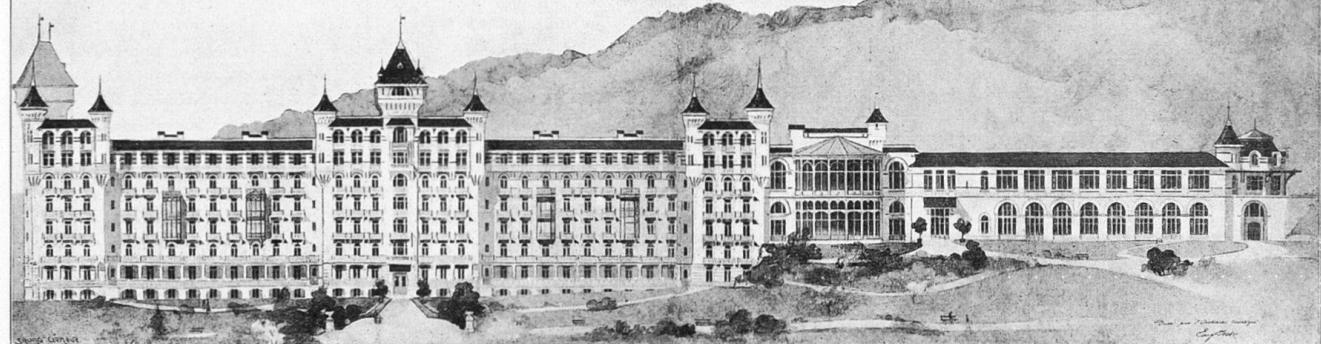
**No 2** Caux-Palace, Hôtel Esplanade dès 1937, 1899-1902 (constr.), 07.07.1902 (inaug.), Jost pour SI de Caux, Daulte surveillant du chantier. Immense vaisseau développant une façade méridionale de 230 m en position de citadelle médiévale imprenable. Les travaux débutent à l'automne 1899 par la constr. d'un mur de soutènement qui permet de déverser les déblais et d'établir un boulevard-promenoir ondulant sur plus de 600m de long. La topographie a incité l'arch. à prévoir un bâti épousant au mieux la courbe du terrain, avec pour conséquence un édifice fortement articulé composé de 2 parties distinctes. La partie occidentale, formée de 5 corps et comprenant jusqu'à 8 niveaux, totalise 350 chambres orientées au sud et bénéficiant toutes d'un balcon; la buanderie, la lingerie et les équipements d'hydrothérapie y sont installés au nord. Les 3 pavillons sont cantonnés de poivrières et

2 d'entre eux se terminent par des tours. La partie orientale, d'un gabarit moins élevé, est constituée d'un corps principal qui, à son niveau sup. correspondant au 4e étage du bâti des chambres, est occupé par le vestibule, le hall de réception, la salle des fêtes et le jardin d'hiver; les cuisines et le restaurant se situent au niveau du jardin. Ce bâti est prolongé au S-E par un édifice en retour d'angle abritant une rangée de boutiques sur rue, un promenoir côté lac ainsi que la salle à manger au niveau inf. Confort maximal (chauffage central, eau chaude, lumière électrique, ascenseurs hydrauliques, téléphone, ventilation) et décor luxueux qui subsiste dans le hall principal en «style suisse ancien» (bibl. 2) où 2 cheminées monumentales se font face. Les coupoles et les voûtes du hall «sont peintes de guirlandes et de trophées qui font revivre la peinture des lansquenets des Leu et des Deutsch. Rubans, oriflammes, bannières, cuirasses du temps glorieux des mercenaires et des grandes batailles suisses, thèmes alors porteurs dont s'inspire aussi au même moment Ferdinand Hodler dans ses grands décors mu-

149

#### CAUX PALACE HOTEL

FACADE au MIDI



raux du Musée national de Zurich» (bibl. 11). Le vestibule, la salle à manger et, dans une moindre mesure la salle des fêtes, dont le décor peint de Marcel Chollet est dissimulé sous un faux-plafond, ont perdu leur aspect d'origine. Par contre, le bâti des chambres a été peu transf. et constitue un important témoignage de la typologie hôtelière du tournant du siècle. Mur de soutènement, pont sur le chemin de fer Glion-Naye et planchers de l'hôtel en béton armé syst. Hennebique. Menuis. Held. 1908 et 1909 (aut.), prolongation orientale du bâti, sur rue pour jeu de quilles américain, garage à bobsleighs et divers locaux d'entreposage, Villard pour même propr. Centre du Réarmement moral dès 1946. Source: ACM-Fds Held; JTH. Bibl. 1) BA 3 (1900), No 26, pp. 11–12; No 30, p. 16; suppl. annuel; 2) BTSR 29 (1903), pp. 243–247; 3) Mottu 1969, pp. 31–36; 4) Birkner 1975, p. 130; 5) werk-archithese, No 6, 1977, pp. 18, 31; 6) Schmitt 1982, pp. 16, 64–68, 134, 138, 176; 7) *L'esprit d'entreprise, SIA 1837–1987*, Lausanne 1987, pp. 22–23; 8) Wyssbrod I, pp. 153–155; 9) Wyssbrod II, No 12; 10) *Menuiserie Modèle*, p. 91; 11) Léman 1900, pp. 66–68; 12) el-Wakil in *Historische Hotels*, pp. 25–32; 13) Flückiger.

**No 4** Gare et buffet, 1891 (proj.), prob. A. Laubi, ing. de la Cie Glion-Naye. Bâti. symétrique d'inspiration vernaculaire alpestre avec ailes à pignon retourné. Marquise en fermes de treillis métalliques sur colonnettes en fonte côté quai; elle se prolonge sur les façades latérales pour former un couvert portant terrasse, fermé par la suite au sud. Cette halte, non prévue dans le projet initial des promoteurs, a été exigée par les autorités communales. 1947 (aut.), H. David, transf. Source: PVMP, 05.06.1890. Bibl. 1) *Crémaillères et funiculaires*, pp. 41–93; 2) Edgar Styger, Robert Widmer, Jean-Charles Kollros, *A l'assaut du Roc de Naye*, Montreux, 1985.

#### Peccaux, chemin de → 2.10.7

**No 1** Hôtel des Sports, 1908 (première aut.), Edmond Quillet pour Locher-Burdet; chantier interrompu au niveau des fondations. 1911 (seconde aut.), Lambert pour Adolphe Habertich boulanger. Implantation d'angle avec escalier en façade principale dans le pan coupé. Toiture régionaliste.

**No 6** Villa loc., 1894 (aut.) pour Dr Carrard fils. Maçonnerie avec décor de briques, véritables aulintea mais fausses au pignon.

<sup>154</sup> **No 12** Collège des Avants, 1910 (constr.), 04.01.1911 (inaug.), Bauer pour Com. du Châtelard, Pierre Primavera, entrep. Premier projet refusé, car jugé trop coûteux par le CC qui demande à la Municipalité «de prier l'architecte de donner au toit la forme de celui d'un chalet suisse, avec grands avant-toits» (source 1). Second projet comportant, selon la Mu-

nicipalité, «le minimum de ce qui doit être prévu pour satisfaire aux besoins actuels – il est en effet nécessaire de pouvoir disposer immédiatement d'une classe normale, d'une salle de couture et d'un local de gymnastique – pour la salle de couture, on utilisera une des classes normales. Le préau couvert que la Municipalité estime indispensable servira de local de gymnastique et pourra aussi être utilisé pour les récréations en cas de mauvais temps. Enfin il [...] paraît nécessaire de loger le régent dans le bâtiment d'école vu la difficulté de trouver actuellement aux Avants des logements à des prix abordables» (source 2). Particularité du préau couvert en bois adossé au S-O et dans lequel sont placés des engins de gymnastique. Toiture régionaliste et clocheton au faîte; appareillage rustiqué du soubassement; galerie du pignon ajoutée par la suite. Source: PVMCh, 24.05.1909, 28.02.1910, 16.05.1910, 04.01.1911; 1) PVMCh, 14.02.1910; 2) Préavis Muni Ch, 05.03.1910. Bibl. 1) BTSR 37 (1911), pp. 70–71.

**Viaduc du funiculaire Les Avants-Sonloup** 1910 (constr.). Funiculaire réalisé à l'initiative des frères Dufour, qui en avaient confié l'étude au directeur du MOB, Roland Zehnder; destiné en premier lieu à la pratique des sports d'hiver. Ligne construite en majeure partie en remblais en raison des 2 passages sous-voie de la route de Sonloup. Le viaduc en maçonnerie du Peccaux est constitué de 11 voûtes de 5 m d'ouverture. Bibl. 1) BTSR 36 (1910), p. 273; 37 (1911), pp. 1–3, 17–18, 25–28, 42–43; 2) SBZ 56 (1910), p. 271; 3) *Crémaillères et funiculaires*, pp. 243–247; 4) Edgar Styger, Jean-Charles Kollros, *Au paradis des Narcisses*, Montreux 1986.

#### Pertuiset, place du Fontaine voir Chailly.

#### Planches, avenue des

L'ancien «chemin de Montreux» constituait jusqu'à la constr. de l'av. du Midi, le principal axe de communication entre le lac et le village des Planches. Au tournant du siècle, à l'exception de l'Hôtel National, aucune constr. ne s'y élevait. Dans les premières années du XXe siècle, des villas loc. ou individuelles sont bâties sur son front occidental qui jouit d'une exposition privilégiée. Le chemin est rectifié en 1895–1897 sur la base d'un plan de l'ing. C. Chessex. On établit alors une avenue formée de 2 segments rectilignes disposés en angle droit et reliés par une courbe régulière; le pont enjambant la voie ferrée est élargi. La partie de l'ancien chemin qui s'avancait jusqu'à l'Hôtel National est incorporée aux jardins de l'hôtel.

**Nos 23–27** (et Nestlé No 15) Cure, Ecoles catholiques des garçons, logements et commerces, 1899 (aut.), Neuhaus pour

150



Paroisse catholique de Montreux. Plan en L pour un programme multiple. Bâti. sur l'av. Nestlé: Cure et comm. Bâti. sur l'av. des Planches (No 25): salle de gymnastique au sous-sol; grande salle avec scène au rez inf., divisible dès l'origine en 2 parties par un dispositif de cloison de bois mobile, et dont l'espace est coupé par 8 colonnettes de fonte qui reprennent la structure porteuse du bâti.; 4 salles de classes au rez sup.; appart. des régents au 1er étage; en attique, un logement de 300 m² desservi par sa propre cage d'escalier à l'est (No 27). Nette différenciation dans le traitement des façades et des toitures des 2 ailes. La fonction scolaire du bâti. oriental se lit dans l'appareillage de molasse et les dimensions des baies dont les trumeaux sont traités en pilastres et affichent ainsi une certaine monumentalité. Par contre, le bâti. d'angle et son retour sur l'av. Nestlé s'apparente clairement à l'imm. de rapport: pan arrondi et coupole sur le carrefour faisant pendant à l'imm. de la rue de l'Eglise-Catholique No 11. Menuis. complètes Held. 1948 (aut.), Du-mas, création de 2 appart. au 1er étage accessibles par l'escalier oriental. Source: JTH.

**No 2** Imm. loc. et comm. Villa Speranza, 1896 (aut.), pour Joachim Terribilini. Typologie et gabarit urbains en limite du tissu ancien du village. Balcons filants et passage cocher à l'axe de la façade principale. **No 4** Imm. loc., 1895 (aut.), pour Ernest Vautier, reconstr. de la partie orientale en retrait et surélév. de la partie occidentale, imposées par le nouvel alignement conséquent à la rectification de la rue. Gabarit urbain. **No 6b** Villa loc. La Vedette, 1904 (aut.), évtl. Jost pour W. Schopfer. Heimatstil. Déploiement de balcons sur fines colonnettes de métal à l'angle S-E. **No 8** Villa loc. Les Dagnires, 1907 (constr.), Hermann Lavanchy pour Jules Martin. Architecture de rapport régionalisée par une toiture à dômes. Large cage d'escalier de plan

151



151

carré sous verrière. Source: PVMP, 18.12.1907. **No 10** Villa Ma Retraite, 1907 (aut.), Villard pour Jules Martin. Position dominante sur mur de soutènement édifié en 1907 (aut.). **No 12** Chalet, 1911 (aut.), Chalets Modernes Eugène D'Okolski à Lausanne pour G. Baumann. Modeste bâti. en madriers, act. desservi par sa couleur. **No 14** Villa loc., dépend. et serres, 1911 (aut.), Huguenin & Eugène Rochat pour Marcel Mottier. Éléments décoratifs d'inspiration sécessionniste. Dépend. en contrebas contre laquelle sont adossées les serres et dont la toiture forme terrasse. **No 16** Villa Mon Souhait, 1907 (aut.), Villard pour Louis Chessex. Villa italienisante à tourelle d'escalier et loggia. En 1929 (aut.), A. Schorp pour O. Oboussier, annexe côté rue en remplacement d'un balcon et d'une véranda.

#### Pont, rue du

**Pont de Montreux ou des Planches**, 1844–1846, reconstr. du pont du XVII<sup>e</sup> siècle; 1873 (proj.), 1874–1876 (constr.), rélargissement qui fait suite à celui de la rue du Pont sur les territoires des 2 communes. Deux projets en concurrence: seconde voûte de maçonnerie en aval de l'existante proposée par l'ing. C. Chesselou ou trottoirs sur arc en fer, projetés par les ing. Vautier et Pellis de Lausanne. Pour éviter les expropriations nécessaires aux fondations des culées de la voûte, on choisit la solution du trottoir, mais uniquement du côté aval; en amont, le parapet de marbre de 1845 est remplacé par une balustrade en fer; Chaudet frères entrep. Source: PVMCh, 12.06.1847, 12.08.1874, 07.07.1876; Préavis Muni Ch, 03.10.1873.

**No 10b** Sous-station électrique de Chêne, 1908 (aut.), Villard pour Cie Montreux-Glion. Plan en T. Salle des accumulateurs et salle des machines, 2 logements à l'étage. Programme ind. dans enveloppe pittoresque. Appareillage rustique; baies des pignons à linteau de briques curviline.

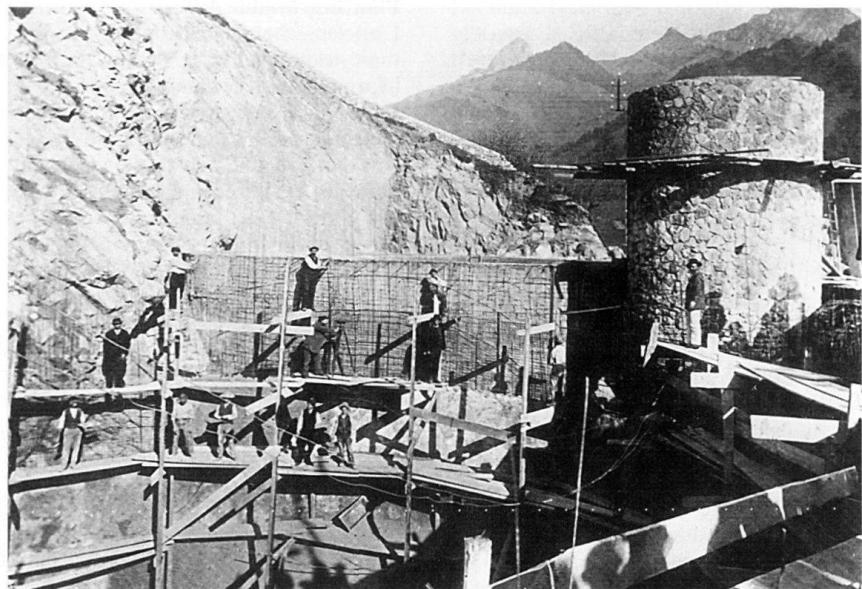
**10 Viaduc du chemin de fer Montreux-Glion**, 1908 (aut.), ACMV, J. Dubuis ing. pour Cie Montreux-Glion. Pont métallique d'une longueur de 61,26 m et d'une pente de 10,8%; le montage a été rendu périlleux en raison de la présence de bâti. en contrebas. Bibl. 1) SBZ 49 (1907), p. 279; 54 (1909), pp. 18–23, 36–40, 50–54;

152

152



153



2) PS 16 (1909), pp. 83–84, 96; 3) *Crémaillères et funiculaires*, pp. 41–93; 4) Edgar Styger, Robert Widmer, Jean-Charles Kollros, *A l'assaut du Roc de Naye*, Montreux 1985.

**No 29** Imm. loc. et comm., 1897 (aut.), Villard pour Vve Cavin. Irruption d'une typologie urbaine dans le tissu villageois.

#### Pont de Pierre, route du

**Réservoirs** de la SEVM, 1889 (aut.), 1890 (constr.), édifiés en remplacement du réservoir précédent qui se situait sur le tracé de la future voie du MOB à Sonzier. Destiné à alimenter la conduite forcée de l'usine de Taulan (voir Baye No 7), le premier réservoir d'une contenance de 6000 m<sup>3</sup> est mis en exploitation à fin 1887. Ses «dimensions imposantes, ajoutées à la nature saine du terrain, faisaient prévoir une solidité absolue de l'ouvrage. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi; le 6 novembre 1888 à 6 heures du matin, après avoir été en service pendant bien-tôt une année, le réservoir s'effondrait par suite des crevasses dans la maçonnerie, provenues d'un affaissement de terrain du côté aval de l'ouvrage» (bibl. 1). La catastrophe fit 7 victimes et d'importants dégâts matériels qui s'étendirent jusqu'à l'Hôtel du Cygne. Lors de la constr. du nouveau réservoir, l'Etat exige qu'il soit édifié plus à l'est afin, qu'en cas d'accident, l'eau se déverse

dans les gorges du Chauderon. Les premiers essais de remplissage de la nouvelle installation, dont le chantier a été placé sous la surveillance de l'arch. Neuhaus, ont lieu en octobre 1890. «Au nombre de deux, ces réservoirs sont entaillés complètement dans le roc, de forme cylindrique, juxtaposés et revêtus d'une couche de ciment armée de fer, d'après le système Monnier & Cie. Le volume total est de 5'182'826 litres. [...] L'arrivée de l'eau au réservoir se fait dans une tourelle, contenant une cuve à double séparation concentrique» (bibl. 1). Source: PVMCh, 07.01.1889, 22.07.1889, 13.10.1890. Bibl. 1) Flesch 1896, pp. 5–6; 2) Henri Michel, Le centième anniversaire d'une sombre affaire, in *L'Etincelle*, No 128, déc. 1988, pp. 9–10.

#### Port, rue du

Artère principale du vieux village de Claren.

**Nos 23–25** Maison d'hab. implantée en U. Constr. en plusieurs étapes par transf. ou reconstr. de maisons rurales, accompagnées de regroupements de parcelles. La partie centrale a été reconstruite vers 1864. Les 2 ailes d'inégales longueur et hauteur abritaient à l'origine des granges; elles ont été transf. en maison d'hab., celle du nord vers 1855, celle du sud vers 1890; de cette dernière étape datent certainement les ferronneries et le riche décor de bois mouluré. Avant la simplification récente du pignon de l'aile méridionale, les 2 corps latéraux présentaient un couronnement identique. Source: Recensement arch. du canton de Vaud: Montreux-1B-123 (MH).

**No 4** Maison d'hab. et comm., 1906 (aut.), Villard pour hoirie Aloïs Mercanton. Reconstr. sur un parcellaire médiéval. Oriel néo-gothique daté «1907» au bel étage.



#### Poste, route de la → 2.10.7

**No 1** Gare des Avants, 1901 (aut.), Villard pour MOB. Avant l'adjonc. vers 1924 d'une annexe au S-O, chalet symétrique à pignons croisés. Service du chemin de fer au rez et logement à l'étage. Quai couvert d'une marquise sur piliers de bois ouvragés. **No 3** Buffet de la Gare et bazar, 1911 (aut.), Villard pour Sté du Grand Hôtel des Avants. Vaste chalet sur socle de maçonnerie percé de baies nombreuses et vastes. A l'origine, jeu de quilles au sous-sol et billard au rez. Même opération que les Nos 7-9 qui découlent de la volonté des hôteliers de compléter l'offre en distraction de la petite station. **Nos 7-9** Imm. loc. et comm., bureau de poste, 1911 (aut.), Villard pour Sté du Grand Hôtel des Avants. Chalet composé d'un corps central et de 2 pavillons latéraux à pignon retourné. Logements aux étages et rangée de boutiques dans le soubassement en maçonnerie; vaste marquise sur aisseliers de bois torsadés protégeant le chaland s'adonnant au lèche-vitrines les jours d'intempéries. Même opération que No 3.

#### Prairie chemin de la → 2.10.3

**No 10** Clinique de la Prairie, 1911 (aut.), Bauer pour Ernest Mayor. Clinique chirurgicale d'une quarantaine de lits: installations de mécanothérapie, de rayons X et salle d'opération. Comble régionaliste à pignons multiformes. Galerie couverte au rez. Planchers en béton armé syst. Hennebique. Menuis. complètes Held. Source: JTH. Bibl. 1) BA 14 (1911), No 163, p. 175. **No 16** Hôtel-Pension Ketterer, pension attestée en 1859, issue de la transf. d'une maison vigneronne existant au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le bât. act. résulte principalement de travaux d'agrand. effectués en 1865 (voir aussi Lac No 150). Act. inoccupé après avoir abrité un pensionnat de jeunes filles. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 40.

#### Pré, chemin du

**No 5** Station sup. du funiculaire Territet-Mont-Fleuri, 1910 (constr.). Maisonnette pittoresque flanquée d'une galerie couverte; la marquise du quai montre des éléments de charpente en bois mouluré. **No 4** Clinique La Colline, 1897 (aut.), Clerc pour Ami Chessex. Important dispositif de galeries sur poteaux signalant la fonction hospitalière. Installations

d'hydrothérapie au sous-sol. Complètement dénaturé et transf. en imm. loc. en 1966.

#### Quai, rue du

Ancien chemin de la Scierie de Pierre, élargi et promu au rang de rue au début des années 1890. Source: PVMP, 19.03. 1890.

**No 1** voir *av. du Casino* No 53.

**Nos 8-10** Imm. loc. et comm., 1896 (aut.), Villard pour les frères Capra. Ordonnance classique de la façade; rez en bosages et entresol à refends, balcon coursié à l'attique; chaînes à pilastre. 1915 (aut.), Michel Colia arch. à Montreux pour Ernest Capra, agrand. en amont par constr. du pan arrondi et d'un corps de bât. sur la rue du Théâtre prolongée à cette date en direction de la Baye de Montreux.

**No 12** voir *quai du Casino* No 14.

#### Rambert Eugène, avenue

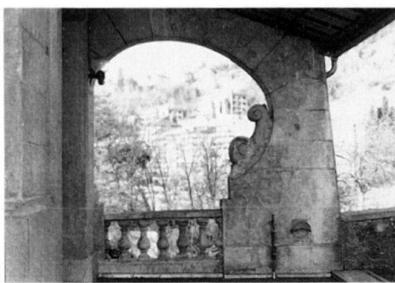
Traversant des parchets de vignes, cette avenue s'inscrit dans le prolongement de l'av. Belmont et constitue un axe de liaison essentiel entre les villages de Vernex, Sâles, Planches et Tavel, Baugy, Chailly. Les villas ne s'y édifient qu'après la Première Guerre mondiale. **Cimetière de Sur Muraz ou de Clarens** situé dans une position centrale par rapport aux nombreux hameaux composant la Com. du Châtelard dont il constitue l'unique cimetière qui sera continuellement agrandi, toujours dans l'urgence, sans plan d'aménagement général. On y adjoint des parcelles de terrain en 1847 et 1859, date à laquelle on installe un «portail en marbre, avec chapiteaux, urnes et autres ornements» (source 1), réalisé par le marbrier François Mottier de Roche. Entre 1867 et 1911, le CC vote à dix reprises des acquisitions de terrain. En 1915, les élus émettent le vœu que la partie la plus ancienne du cimetière, c'est-à-dire son secteur S-O, soit transformée en parc, que soient conservés les grands arbres qui s'y trouvent et que soient plantés d'autres essences exotiques ou indigènes. La Municipalité y voit un emplacement approprié pour le monument à Eugène Rambert, en projet depuis de nombreuses années. Les guides touristiques célèbrent la poésie du site et élèvent le cimetière au rang de parc et de but de promenade. Source: 1) PVMCh, 05.11.1859. Bibl. 1) Steiger 1886, pp. 11-12; 2) Cérésole 1889, pp. 23-24. 3) Bettex 1913, pp. 234-237; 4) *Guide du lac Léman*, Montreux 1905, pp. 72-75; 5) *Paradis encadré*, pp. 166-167.

**Monument à Alexandre Vinet**, décédé à Montreux (1797-1847). Edifié vers 1849, date à laquelle les amis de Vinet dont Marquis, prapr. du Château du Châtelard, et Doret sollicitent de la Municipalité l'autorisation de dresser un monument à sa mémoire. Peut-être œuvre

de Doret marbrier. Source: PVMCh, 07.04.1849. Bibl. 1) *PS* 4 (1897), pp. 112-113. **Morgue** ou «Chapelle mortuaire», 1890 (proj.), 1892 (constr.), H. Chaudet pour Com. du Châtelard, Chaudet frères entrep. Petit temple dorique à portique, de plan carré et à coupole centrale qui a été supprimée; chaque face s'orne d'un fronton. 1910, transf. par Villard. Source: PVMCh, 07.09.1891, 20.12.1909, 06.06.1910; Pré-avis Muni Ch, 06.12.1890. **Monument «à la mémoire des internés alliés morts dans la région de Montreux»**, 26.10.1919 (inaug.), Gaston Castel arch. français et Bernard Callie sculpt. belge, tous deux internés à Montreux, à l'initiative d'un comité présidé par Paul Kues. Le monument montre un «soldat mourant, couché sur des branches de chêne, la tête tournée vers la patrie loin de laquelle il meurt, pressant sur ses lèvres le drapeau de son pays, tandis qu'au-dessus de lui, le coq gaulois, le cou tendu pour l'appel du triomphe, chante éperdument, saluant l'aube de la victoire» (bibl. 1). Monumentalisme caractéristique de ce genre d'œuvres, érigées en masse dans les pays ayant subi la guerre mais relativement rares en Suisse. Bibl. 1) *PS* 26

<sup>13</sup> (1919), pp. 274-275. **Monument à Eugène Rambert** (1830-1886), 1920 (concours), 06.07.1921 (inaug.), Polak & Alfred Hoch, Reymond-Agut sculpt. à Vevey. En 1907, les Anciens-Zofingiens suggèrent à la Municipalité de profiter des travaux de correction de l'av. Belmont pour établir en aval de celle-ci, en face de l'entrée principale du cimetière, une petite place destinée à recevoir le monument qu'ils projettent d'élever un jour à la mémoire d'Eugène Rambert. Des études sont faites dans ce sens en 1909. La place est réalisée l'année suivante, mais pas le monument. Puis les autorités proposent de l'installer dans la partie récemment désaffectée du cimetière. En 1920, le comité d'initiative lance un concours pour un ouvrage dont le prix n'excédera pas 10'000 francs. Jury: Dr Mercanton (président du comité), Eugène Bron arch. de l'Etat de Vaud, Jean Morax peintre à Morges, Reymond Günthert sculpt. à Chardonne, E. Dubochet secrétaire à Territet, et Alexis Chessex ing. (suppléant). Résultats: 1. Alphonse Laverrièr, arch. et Casimir Reymond sculpt.; 2. Georges Epitaux arch.; 3. Jacques Favarger arch. et Milo Martin sculpt. Le projet choisi en décembre 1920 par le comité n'apparaît pas dans ce palmarès; il a été préféré à ceux des illustres artistes lausannois. Devise sculptée: «Il aimait son pays et le faisait aimer». Référence alpine: stèle de granit trapue dont la base est laissée à l'état brut et dont la partie sup. comporte un bas-relief figurant un troupeau de chèvres. Petit bassin. Source: PVMCh, 18.11.1907, 18.10.1909, 09.05.1910, 06.12.

155



1920, 27.06.1921; TCh X/10. Bibl. 1) *BTSR* 46 (1920), p. 132; 2) *L'Œuvre*, 4 (1920), p. 36.

**Temple de Clarens**, 1936 (aut.), Huguenin pour Sté du Temple national de Clarens. Premier concours en 1920 ouvert à tous les arch. domiciliés en Suisse. Programme: «Temple contenant 500 places assises au parterre; en outre une galerie et la place d'un orgue; une sacristie de 30 à 40 m<sup>2</sup>, avec entrée indépendante et accès direct rapproché de la chaire; un clocher, toilettes et W.-C. [...] En annexe au temple un columbarium. Le voisinage du château du Châtelard doit encourager les concurrents à adopter une architecture discrète» (bibl. 1). Jury: Eugène Bron arch. de l'Etat de Vaud, Frédéric Broillet arch. à Fribourg, Edmond Fatio arch. à Genève, Charles Mettraux pasteur à Montreux, Ernest Mayor député à Clarens, Guillaume Revilliod arch. à Genève (suppléant). 66 proj. présentés. Résultats: 1. Polak & Alfred Hoch; 2. Brenneisen & Isler à Zurich; 3. L. & A. Hertling à Fribourg. Le projet primé, en style néo-roman avec clocher-porche, est retenu pour «sa grande simplicité et le caractère local de son architecture» (bibl. 1). En 1936, nouveau concours plus restreint ouvert aux arch. du district de Vevey. Programme moins ambitieux, soit une église de 400 places avec orgue, une salle de paroisse de 150 places pouvant être rattachée à la nef lors de certaines manifestations et un clocher. Jury: Eugène Bron arch. cant., Georges Epitaux et Charles Thévenaz arch. à Lausanne, Gardiol pasteur, E. Rüfenacht. 29 proj. présentés. Résultats: 1. Huguenin arch. à Montreux; 2. A. Schorp & P. Bournoud arch. à Montreux; 3. Louis Forney arch. à Vevey. Le projet réalisé est choisi pour son parti architectural jugé convenable au site. Menuis. int., chaire, table de communion et croix en loupe de thuya réalisées par la Menuis. Held. Source: JTH. Bibl. 1) *BTSR* 46 (1920), pp. 132, 264, 276; 47 (1921), pp. 41–43, 55–57; 62 (1936), pp. 48, 200–205; 2) *SBZ* 75 (1920), p. 246; 76 (1920), pp. 188, 201, 222; 77 (1921), pp. 131–133.

#### Réchon, chemin de

**No 7** Sanatorium Villa Bel-Air, 1894 (aut.), 1895–1896 (constr.), Clerc pour un consortium issu de la Sté des hôteliers à l'initiative d'Ami Chesseix. Desti-

né à la clientèle des hôtels, il s'agit du premier sanatorium de Montreux. Implantation perpendiculaire à la pente. Edifice issu de la tradition vernaculaire et ne présentant pas encore la typologie du sanatorium: les balcons, situés sur la façade latérale orientée au midi, sont encore peu développés. L'unique pilier en maçonnerie du porche à la ligne sinuueuse constitue un exemple d'Art Nouveau précoce pour la région. Act. villa loc. Bibl. 1) Jean-Louis Mettler, *Montreux, cent ans d'hôtellerie*, Montreux 1979, pp. 42–43.

#### Riettes, chemin des

**S.n.** Station transformatrice de Tavel, 1906 (aut.), Villard pour la SEVM. Enveloppe historicisante. Béton armé syst. Hennebique. Bibl. 1) *BA* 10 (1907), No 106, p. 48. **Nos 3–5** «Maisons ouvrières» La Ruche, 1909 (aut.), P. Rochat, arch.-entrep. pour lui-même. Caserne ouvrière agrémentée d'une toiture régionaliste; standing relativement élevé dans la mesure où chaque logement (2 pièces-cuisine-WC) bénéficie d'une loggia.

#### Riviera, avenue de la

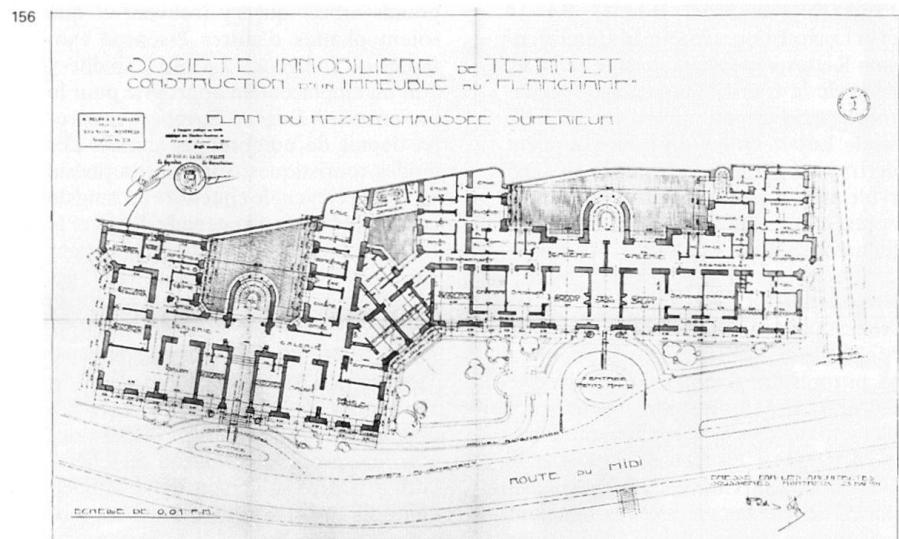
Partie de la route cant. Jusqu'à la création du passage dénivelé sous le chemin de fer en 1954, cette avenue ne s'étendait pas au-delà du carrefour act. avec l'av. du Midi, à la hauteur duquel la route cant. franchissait les voies. La réalisation du passage sous-voie est un serpent de mer. Les projets se succèdent, grandioses ou modestes, pendant presque un siècle. Il est notamment question pendant plusieurs années de construire un tunnel ferroviaire entre Crin et Veytaux.

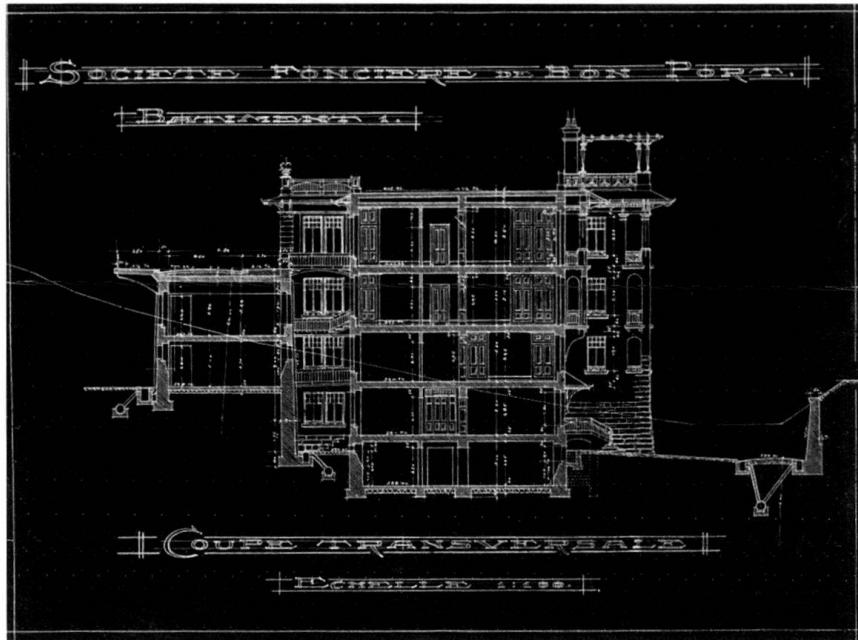
**Parc des Roses, ancien cimetière de Terriet ou de Planchamp**, établi progressivement sans plan d'ensemble, en remplacement du cimetière situé aux Planches cancelé en 1817 et suite à l'abandon d'un projet de cimetière commun aux 3 localités de la paroisse. Les premiers

murs et le portail sont construits en 1817. Le cimetière présente une partie inf. attenante à la route, relativement plane et une partie sup. en terrasse, formée de 2 replats. Réclamé par les habitants depuis 1871, un cimetière est créé à Glion en 1893. Un nouveau cimetière com. est ouvert en été 1900 à Troches sur un plan d'aménagement établi par Lavanchy. On envisage alors la désaffection partielle de celui de Planchamp. Ami Chesseix offre, au nom d'un comité réuni à son initiative en 1898, une indemnité de 10'000 francs pour la désaffection de la partie du cimetière qui se trouve entre l'avenue centrale et la route cant.; le comité souhaite créer un jardin public pour y placer un monument à la mémoire de l'impératrice Elisabeth d'Autriche. Les élus acceptent le projet en avril 1900. En 1908, ils votent le principe de la suppression du cimetière pour l'année 1983, décision confirmée en 1984. L'ensemble est transformé alors en parc; certaines pierres tombales d'une valeur artistique ou historique, dont celle d'Henri Nestlé et de son épouse, sont conservées et placées à l'angle N-E du jardin. Source: PVMP, 02.12.1871, 06.12.1893, 23.08. 1899, 27.12.1899, 06.06.1900, 10.06.1908; Préavis Muni P. [janv. 1900]. Bibl. 1) Gilles Barbey, *Cimetière de Planchamp, Territet: étude historique en vue de la réaffection du cimetière*, 1984, dactyl. (MH) 2) Luc Chesseix, Jacques Chesseix, *Mort d'un cimetière*, Lausanne 1989.

**14** **Monument «à la mémoire de sa majesté l'impératrice etreine Elisabeth en souvenir de ses nombreux séjours à Montreux**, 22.05.1902 (inaug.), «Ant. Chiattone Lugano» sculpt. Pose plus familière qu'officielle pour cette figure assise et pensive exécutée dans un bloc de marbre blanc. Bibl. 1) *PS* 9 (1902), pp. 131–132. 2) Koenig I 1991, p. 36. 3) Koenig II 1991, p. 45.

**No 2** Villa loc. Les Laurelles, Hôtel Réginia dès 1916, 1904 (aut.), 1904–1907





(constr.), évtl. Hermann Lavanchy pour Albert Held qui réalise toutes les boiseries et menuis., la plupart conservées. Imm. Heimatstil. Multiplicité des balcons. Imposant soubassement en Meillerie. Act. logements. Bibl. 1) *Menuiserie Modèle*, pp. 133–143.

**156 Nos 4–6** Imm. loc. Riant-Château, 1911 (aut.), «Polak et Piollenc 1912–1913» pour SI de Territet sur un terrain appartenant à Ami Chessex qui avait déposé un projet de bât. sur cet emplacement en 1905. Exceptionnel complexe résidentiel de haut standing. Grammaire architecturale Art Nouveau sensible dans l'infexion des balcons et des encorbellements, la forme des lucarnes et la sinuosité des oriels. 2 bât. en U dont les ailes sont adossées au terrain; décalés l'un par rapport à l'autre, les 2 imm. sont liés par un pan coupé, dispositif permettant un important développement de la façade regardant le lac. Chaque baie est une porte-fenêtre et s'ouvre sur un balcon, une coursive, une loggia ou comprend un garde-corps. Toiture-terrasse. Foissonnant décor végétal Art Nouveau. A l'ext., pierre genre savonnière sculptée de bas-reliefs placés principalement sous les éléments en encorbellement et représentant des branches de pommier; à l'int. du No 6, pierre calcaire du hall à motifs de houblon. A la richesse du décor correspond l'ampleur des appart. dont la surface est modulable et totalise jusqu'à 500 m<sup>2</sup>: certaines pièces peuvent se rattacher à l'un ou à l'autre des appart. en permettant de regrouper 2 logements. Nette distinction établie entre les espaces de réception, les espaces privés des maîtres et les espaces de service. Menuis. Held. Bibl. 1) Joëlle Neuenschwander Feihl, *Riant-Château. Immeuble locatif à Territet (Montreux)*. Brève noti-

ce historique, nov. 1996, dactyl. (MH). **No 8** Villa Windsor, Hôtel Windsor en 1916, 1911 (aut.), Austermayer & Daulte pour Sté Foncière de Bon-Port, transf. complète de l'ancienne villa l'Abri puis Pension Malburia édifiée au milieu du XIXe siècle. Corps de loggias en saillie ajouté au S-O qui a pour effet de l'assimiler visuellement aux autres bât. de la Foncière (voir *Riviera* Nos 10–22).

**157 Nos 10–22** Ensemble résidentiel, Villas Reine-Berthe (No 10), Astrid (No 12), Elena (No 14), Wilhelmine (No 16), Mercedes (Nos 18–20), Alexandra (No 22), 1905 (concours), 1906 (aut. Nos 10–20), 1907 (aut. No 22), Meyer & Daulte pour Sté Foncière de Bon-Port. Concours d'idées «pour un plan d'ensemble de constructions locatives». Jury: Ami Chessex principal protagoniste de la Foncière, Edouard Davinet arch. à Berne, Francis Isoz arch. à Lausanne et Maillard arch. à Vevey. 7 proj. présentés, pas de 1er prix décerné, «aucun des projets ne pouvant sans remaniements importants, être pris en considération pour l'exécution» (bibl. 1): 2. ex aequo Meyer à Lausanne et Daulte, Durieu & Dubois à Lausanne; 3. ex aequo Gunthert à Vevey et Savary à Montreux; mention aux projets de Verrey & Heydel à Lausanne, Baud, Hoguer & Colia à Lausanne et Montreux, Guignet & Austermayer à Lausanne. Seule la partie inf. de la parcelle sera construite avant la Première Guerre (voir *Florimont* Nos 7–9). «Villas» regroupées en 4 bât. Les entrées principales se situent à l'origine au dernier étage, de plain-pied avec l'av. Florimont établie par la Sté Foncière; on y accède par une passerelle franchissant une courette qui sépare les imm. de leurs locaux de service placés sous l'avenue elle-même: «symbiose du génie civil et de l'ar-

chitecture» (bibl. 2). Les façades face au lac sont entièrement garnies de loggias qui, associées à la toiture plate, confèrent à l'ensemble une tournure «rivière-resque». Ce choix stylistique est celui du projet Daulte, Durieu & Dubois que le jury avait commenté en ces termes: «Architecture n'ayant pas le caractère local, mais cependant pouvant être admise comme appropriée à une station d'étrangers; son caractère méridional peut certainement s'admettre dans le doux climat de Montreux» (bibl. 1). Menuis. complètes Held. Bibl. 1) *BTSR* 32 (1906), pp. 72, 131–132, 151–152; 2) *werk-archithese* 1977, No 6, pp. 14–15.

#### Rousseau, avenue → 2.6.2

Ancien chemin de la Baye, élargi en 1896–1897 et agrémenté d'acacias-boule. Première rue bâtie des Communs de Clarens, à vocation mi-résidentielle mi-artisanale, elle abritait plusieurs entreprises actives dans le domaine de la constr. Dans sa partie inf., elle est bordée par le dépôt des tramways (voir *Lac* No 116).

**No 2** Imm. loc., 1892 (aut.), pour Emmanuel Puenzieux. 1906 (aut.), Clerc pour Louis Genton, adjonc. d'un 3e étage et de l'oriel de la façade sur la rue Rousseau. **No 4** Imm. loc. et admin., 1905 (aut.), Edouard Giovannoni entrep. pour lui-même, daté «1906». Corps central et chaînes d'angle à parement de briques s'inspirant de la Renaissance française. Standing relativement élevé pour le quartier; stucs et marbre en trompe-l'œil dans la cage d'escalier. Annexe à l'arrière pour entrepôts, chantier et bureau. **No 6** Caserne loc., 1899 (aut.), Edouard Giovannoni entrep. pour lui-même. **Nos 20–22** Imm. loc. et comm. (No 20), atelier de sculpture (No 22), 1911 (aut.), Jost pour Negri et Uberti. Deux façades en attente des bât. mitoyens qui auraient dû fermer l'ilot; un projet non réalisé d'imm. en L à l'angle S-O a été mis à l'enquête par Bauer pour SI de la Grande Place en 1912. No 22 prob. édifié sur un atelier existant. Toiture régionaliste et soubassement en pierres rustiquées; angle N-O à pan arrondi reposant sur une massive colonne engagée. Menuis. complètes Held. Source: JTH.

**Rouvenettaz, rue de la**  
**Nos 8–14** voir *Alpes* Nos 38–58.

#### Salagnon, île de

Île établie sur un affleurement rocheux au moyen d'enrochements et des déblais du chemin de fer PLM Evian-St-Gingolph par A. Allinges de Marseille, ing. et entrep. de la ligne. Son intention est de créer un îlot d'une surface d'environ 1400 m<sup>2</sup> qu'il qualifie de «rocher artificiel destiné aux mouettes» (source 1). Il obtient la concession en 1886. L'île comprend un petit port et un glacis au nord.

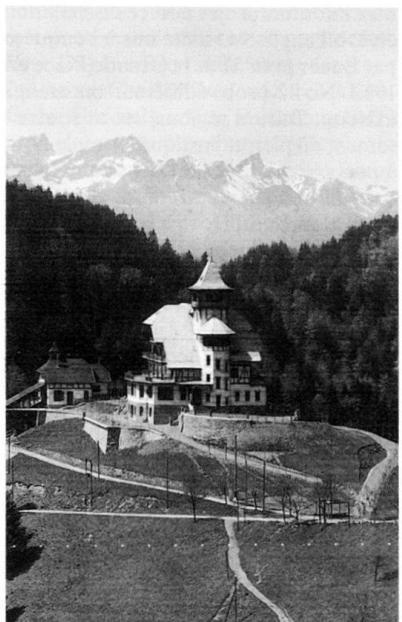
158



1909 (aut.), Gaston Lauzanne arch. à Paris (proj.) et Villard (exécution) pour le peintre français Théobald Chartran, résidence de villégiature. Palazzetto méditerranéen comprenant, outre l'atelier de l'artiste, de nombreuses pièces de réception et 5 chambres d'amis. Source: 1) Concession de grève SE 341 G/12-16. Bibl. 1) *werk-archithese*, No 6, 1977, p. 39; 2) Pierre-André Dupertuis, *Vu du Léman. Belles demeures des rives du lac*, Lausanne 1992, pp. 25-28.

**Saudex, chemin de l'Usine électrique de Sonzier** et réservoirs, 1900 (aut.), 1902 (inaug.), pour SEVM. Turbine les Eaux du Pays-d'Enhaut qui sont ensuite acheminées à Lausanne comme eau potable. Pourparlers dès 1894 avec la Ville de Lausanne; convention signée en 1899: «La SEVM s'engageant à fournir en moyenne 10'000 l/min. de ces eaux, se réservant la possibilité de les turbiner sur une chute de 378 m, entre le Cubly et Sonzier, en disposant des excédents au profit de la centrale de Tau-

159



lan» (bibl. 2). Grandes baies de la salle des machines à encadrement de briques. Les œils-de-bœuf des pignons ont disparu, prob. en 1972 lors de la rénov. des installations. Bibl. 1) *BTSR* 35 (1909), pp. 265-269; 277-280; 2) *75 ans SRE*, Clarenç, 1979, pp. 13, 22. **No 1** «Maison ouvrière» jumelle, 1905 (aut.), Hermann Lavanchy pour SRE. Logements de 3 pièces-cuisines sur 2 niveaux, disposés dos à dos et destinés au personnel de surveillance de la centrale voisine. Dénaturée par des adjonc. postérieures.

#### Saussaz, route de la

**Nos 2-4** «Maisons d'habitation de campagne», 1897 (aut.), Villard pour Adolphe Puenzieux. 2 bât. jumeaux implantés de part et d'autre d'une cour et reliés par leurs granges. Typologie exceptionnelle, pendant rural de la maisonnette ouvrière.

#### Sonloup, route de → 2.10.7

Route construite à la fin du siècle, en partie grâce à une importante souscription des frères Dufour, sur les plans de l'ing. C. Chessex. Achevée en 1901, elle met en relation les vallons de Villars et des Avants.

**No 1** Hôtel de Jaman, 1898 (aut.), Villard pour Louis Dufour. Démoli en 1945, il s'inspirait de la Renaissance italienne; étage attique souligné par des assises polychromes; corps central légèrement saillant à un niveau supplémentaire; toit-terrasse sur les 2 ailes. 85 lits en 1913. Bibl. 1) Wyssbrod II, No 2. **No 3** Villa loc., évtl. 1907 (aut.), pour Mme Nicodet-Dufour, prob. annexe de l'Hôtel de Jaman. Villa italienisante en harmonie avec l'hôtel voisin, mais dont le style surprend dans ce contexte alpin. Source: PVMCh, 17.06.1907.

**No 37** Hôtel de Sonloup, 1911 (aut.), Villard pour Sté du Grand Hôtel des Avants. Telle une citadelle, vaste chalet sur socle en maçonnerie avec tour-belvédère dans-œuvre. Important dispositif de vérandas. Hall typique des hôtels de montagne: plafond à poutraison apparente

et cheminée monumentale à manteau de bois, allettes en faïences et abat-flamme en métal repoussé. Menuis. Held dans locaux publics. Constr. contemporaine du funiculaire Les Avants-Sonloup. 50 lits en 1913. Source: JTH. Bibl 1) Wyssbrod II, No 4; 2) Edgar Styger, Jean-Charles Kollros, *Au paradis des Narцisses*, Montreux 1986, pp. 96-99.

#### Temple, rue du

**No 11** Hôtel de Ville et école de la Com. des Planches, 1874 (proj.), 1875-1876 (constr.), H. Chaudet pour Com. des Planches. Chaudet frères entrep. Jaquerod, surveillant des travaux vu la double qualité de Chaudet. Programme étendu: salles pour les autorités communales et judiciaires, classes, appart. des régents, prison du Cercle, comm. Façade Renaissance française, symétrique et empreinte de monumentalité malgré une parcelle exiguë et trapézoïdale; corps central saillant et souligné par un balcon abel étage. Richesse des matériaux: briques, molasse, pierre de taille d'Arve et de St-Trophime, granit, pierre de Villebois. Rénov. en 1996. Source: PVMP, 18.04.1874, 09.04.1875, 24.03.1876, 04.11.1876.

**Fontaine**, 1878 (proj.), H. Chaudet pour Com. du Châtelard. Source: PVMP, 08.01.1878.

160

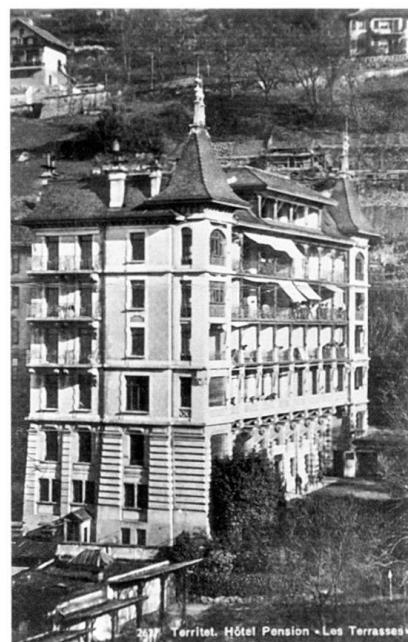


Hôtel de ville des Planches.

**Buste du Doyen Philippe Sirice Bridel**, sur la terrasse du Temple de St-Vincent, 18.10.1891 (inaug.), bronze d'Alfred Lanz sculpt. Inscr.: «A la mémoire du doyen Bridel, auteur du Conservateur suisse; pasteur à Bâle 1786-1796; à Château d'Œx 1796-1805; à Montreux 1805-1846». Bibl. 1) Bettex 1896, p. 117. **No 34** Villa loc., 1913 (aut.), pour François Dittert. Position de nid d'aigle. Oriel en façade lac.

#### Terrasses, chemin des

**No 4** Sanatorium l'Abri, 1905 (aut.), Ernest Moachon arch. à Lausanne pour Kurhaus de Terrelet et Sanatorium l'Abri. Exceptionnelle à Montreux, l'implantation est perpendiculaire aux courbes de niveau afin que la façade principale soit orientée plein sud. Soubassement massif à bossages adoucis. Encadrés par 2 corps de vérandas, 4 niveaux de galerie



de cure d'air et de soleil reposent, à la hauteur de l'entresol, sur de gigantesques consoles de pierre à volutes. Dès le 2e étage, ces balcons sont soutenus par de fines colonnettes de fonte. Dans la cage d'escalier, vitraux floraux exclusivement en tons de bleu de l'atelier Chiara à Lausanne. Planchers, poutres et poteaux en béton armé syst. Hennebique. 55 lits en 1913. Act. imm. loc. Bibl. 1) BA 10 (1907), suppl. annuel; 2) Wyssbod I, p. 157; 3) Wyssbod II, No 133.

**No 12** voir *Chillon* No 70.

#### Théâtre, rue du → 2.6

Cette voie est établie au tournant du siècle entre la rue du Quai et le Kursaal (voir 2.6). Puis on songe à la prolonger en direction du Châtelard. Le tracé est admis en 1909, mais son exécution n'est décidée qu'au printemps 1914. Un concours-soumission est ouvert pour le pont sur la Baye. La solution en béton armé syst. Brazzola des ing. Paris et Berthod de Lausanne est choisie. La rue est ouverte à la circulation au printemps 1915. La poursuite de l'avenue au S-E est envisagée dès 1907. Il s'agit de réaliser le tronçon qui, dès le carrefour de l'av. Nestlé, rejoint l'av. du Casino à la hauteur des Arcades de l'Hôtel National. Cette route soulagera l'unique accès au Kursaal très encombré les soirs de spectacle et permettra d'absorber une partie du trafic de l'av. du Casino, jugée trop étroite. L'entreprise est achevée en 1912 à la satisfaction des autorités qui déclarent: «La rue du Théâtre est le type de l'artère urbaine, large et bien aérée. Son ouverture a provoqué un élan de développement dont les effets ne tarderont pas à se faire sentir dans les finances communales. Cet exemple prouve une fois de plus que la Commune ne doit pas reculer devant

des sacrifices parfois considérables pour ouvrir de nouvelles voies de communication» (source 1). Source: 1) Rapport gestion Muni P pour 1911, p. 30.

**No 1** Villa Champod, «bâtiment neuf» en 1892, pour John Champod. Au mur aveugle vient d'adosser en 1901 (aut.) une seconde villa pour F. P. Spickner, qui a été démolie en 1971. Source: Rapport de la commission du CC P, 03.02.1892.

**19** **No 9** Kursaal de Montreux, 1881 (inaug.), E. Burnat & Ch. Nicati pour Sté du Kursaal, société par actions créée à l'initiative de L. Mayor-Vautier, Ph. Faucherre-Vautier, A. Favre, Ami Chessex, H. Chaudet, J. Dubochet et L. Monnet. Chaudet entrep., Clerc surveillant du chantier. Le bâti. est édifié en pleine crise et dans l'intention de la conjurer. L'édifice comporte une grande salle de concerts et de spectacles, des salons de correspondance et de lecture – jusqu'à 80 journaux et revues mis à disposition des hôtes –, un jardin d'hiver, un café-restaurant où l'on donnait des concerts l'après-midi, une salle de billard, un tir au flobert, un jeu de quilles. Bâti dans un style mauresque affichant la fonction récréative du lieu, il s'apparente à une fabrique de jardin surdimensionnée. Il est composé d'un corps central abritant la salle de spectacles et de 2 ailes latérales dissymétriques, celle du S-E étant occupée par la scène et sa machinerie. La façade lac est précédée d'un jardin d'hiver hémicirculaire s'ouvrant sur une terrasse; 2 escaliers tournants symétriques permettent ensuite d'accéder aux jardins. Grande diversité des matériaux et des couleurs; polychromie supprimée, peut-être dans un souci d'homogénéisation, suite à la constr. du second bâti. 1897, proj. d'agrand. et ouverture d'un concours national. Jury: Maillard à Vevey, Louis Bezencenet à Lausanne et Juvet à Genève, tous arch. Programme: «Au rez-de-chaussée: une grande Salle pour Concerts et Fêtes avec galeries pour mille personnes pouvant être utilisée le jour et la nuit; accessible du jardin, son plancher sera horizontal. A cette salle seront attenantes deux Salles pour Café et Billard et Salle pour les petits chevaux et les dépendances nécessaires, tels que Vestibule, Vestiaires spacieux, etc. Au sous-sol: Locaux de service, Chauffage central, Cave, Cuisine, communs aux deux constructions, et en outre un emplacement, bien éclairé pour Jeu de quilles et Tir au Flobert. Au 1er étage: Salle de lecture et Salon de Dames et deux ou trois salles disponibles. Au 2e étage: Appartement du Directeur et celui du Restaurateur. Aux combles: Dorts pour les employés. Le bâtiment neuf sera relationné avec l'ancien bâtiment par le vestibule du rez-de-chaussée et par le 1er étage» (source 1). 7 proj. examinés: 1. et 2. Jost; 3. Charles Mauerhofer arch. à Lausanne. Du 1er prix, les jurés

apprécient «la bonne disposition de son plan et la jolie architecture de ses façades, élégante et bien appropriée au caractère de l'Edifice. L'auteur a maintenu avec raison l'entrée du bâtiment dans l'axe de l'avenue du Kursaal tout en lui donnant l'importance qu'elle comporte» (source 2). Ils critiquent par contre le mauvais éclairage du hall et suggèrent la solution d'une verrière, proposition contenue dans le second proj. de Jost et qui sera réalisée. Le jury estime favorablement la distribution imaginée par Mauerhofer mais juge que «l'architecture des façades est trop sérieuse, on aimerait à lui voir plus de gaieté et davantage le caractère d'un kursaal» (source 2).

**162** Le bâti. de style néo-baroque en pierre blanche est mis à l'enquête en 1898; il est ouvert au public en juillet 1903. Implanté à l'ouest du premier kursaal, il présente une façade sur rue monumentale et symétrique. Le pavillon oriental est une reprise de l'aile latérale du premier bâti. Les pavillons comportent des frontons curvilignes à base interrompue entourant un oculus dont l'encadrement est richement sculpté de guirlandes et de masques. Des pilastres à chapiteau composite scandent la façade. Le hall d'entrée est majestueux; éclairé par une verrière, il se déploie sur toute la hauteur du bâti.; il est ceint d'une galerie de tracé contourné; matériaux luxueux dont des colonnes de marbre rose à chapiteau doré à la feuille. Béton armé syst. Hennebique. Menuis. Held. Démoli suite à l'incendie du 4.12.1971. Source: JTH; 1) Programme de concours pour l'élaboration des plans d'agrandissement du Kursaal de Montreux, s.d. (MVM); 2) Rapport du Jury [...], 06.02.1897 (MVM). Bibl. 1) Cérésole 1889, p. 30; 2) Bettex 1896, pp. 78–79; 3) SBZ 29 (1897), p. 35; 4) BA 4 (1901–1902), No 38, p. 28; 5) Koenig 1973, pp. 152–153; 6) Koenig I 1991, p. 49. 7) *Paradis encadré*, p. 45.

**163** **No 11** Hôtel International, Hôtel Eden dès 1906, act. Eden-au-Lac, 1894 (aut.), Hermann Lavanchy pour Léopold Bottelli, bâti. en front de la rue du Théâtre alors en projet; façades latérales aveugles en attente de mitoyens. Ordonnance classique de la façade lac: 2 ailes latérales légèrement saillantes à chaînes d'angle à refends, balcon coursié de l'attique, corps de vérandas à l'axe central; toiture plate. 60 chambres. Menuis. Held. 1905 (aut.), Villard pour Fridolin Fallegger, agrand. Adjont. d'un étage au moyen d'une toiture à la Mansart et constr. d'un corps de bâti. à l'est, le pavillon oriental du premier bâti. devenant ainsi le centre de la nouvelle composition. Annexe en retour d'aile sur la rue du Quai pour la salle à manger qui est prolongée par 2 vérandas hémicirculaires. Les 3 pavillons néo-baroques sont surmontés d'une toiture bombée à terrasse faîtière et lucarnes monumentales.

162



163



Stucs à motifs floraux et boiseries Art Nouveau dans le hall. Vitraux «E. Diekmann 1907». 220 lits en 1913. Source: JTH. Bibl. 1) BA 8 (1905), p. 140; 2) Schmitt 1982, p. 70; 3) Edouard-R. Welf, *Hôtel Eden-au-Lac Montreux 1896-1996*, Montreux 1996.

**No 22** Fabrique de chocolats Séchaud édifiée en plusieurs étapes. Un des fleurons de l'industrie montreusienne. Utilisant la force motrice de la Baye de Montreux, premier atelier construit en 1885 par Alexis Séchaud en amont de la parcelle sur la Grand-Rue; en 1891, évtl. Neuhaus arch., adjonc. de mag. 1900, édification d'un nouveau bât., prob. à l'angle N-O du premier. 1903 (aut.), Hermann Lavanchy pour Fabrique de Chocolats de Montreux, constr. d'un bât. le long de la Baye, prolongé en 1904 (aut.) en direction du lac. 1928 (aut.), Van Dorsser & Buisson pour SA Chocolats Séchaud et fils, imm. de tête côté lac pour ateliers, bureaux, entrepôts, logements et garage. Façades représentatives néo-classiques. Fermeture de la fabrique en 1973; démol. de l'ensemble en 1997. Source: PVMCh, 28.12.1885; 18.05.1891; 13.07.1891; 26.02.1900. Bibl. 1) *60 années Séchaud et fils SA*, Zurich, 1939. **No 24** Douanes. 1896 (aut.). Direction des constr. fédérales pour la Confédération. Bureaux de douane, corps de garde et dortoir des garde-frontières. Image de l'hôtel particulier. Avant-corps légèrement saillant sous fronton curviline brié encadrant une lucarne monumentale. Toiture à la Mansart. Démoli en 1997.

#### Valmont, route de → 2.10.5

Les premières velléités d'établir une route sur le plateau séparant Glion et de Méllérez remontent au début des années 1890. Un groupe de personnes intéressées propose à la Municipalité d'en faire l'étude. Cette dernière, afin de sauvegarder l'intérêt général, préfère s'en occuper elle-même. Le projet ne se concrétise qu'au début du XXe siècle, au moment où le Dr Widmer fait bâtir le sanatorium Valmont en Méllérez (voir

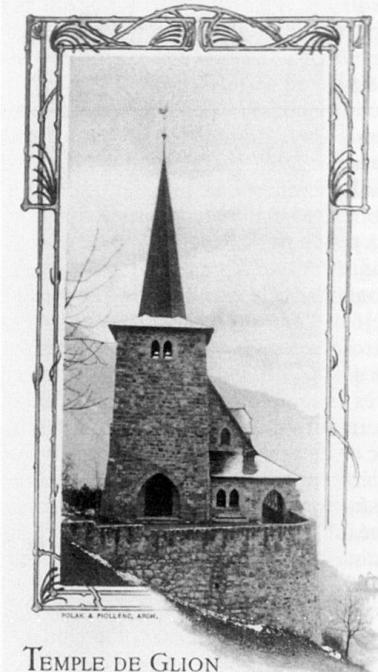
*Valmont* No 22). En 1904, ce dernier demande l'établissement d'un «chemin à piétons un peu convenable» (source 1). Considérant que le sanatorium produira «un contingent d'impôts assez important» (source 1), la Municipalité juge la requête du médecin tout à fait fondée. Elle fait étudier le tracé d'un chemin piétonnier de 2 m de largeur. Plus généreux que son exécutif, le CC vote la réalisation d'une route carrossable. Non seulement la clinique est un contribuable intéressant qui mérite d'être mis en contact avec la gare, mais encore elle offrira aux villageois de Glion un débouché pour leurs produits. Cette route stimulera aussi la constr. de nouveaux bâts. et formera un beau promenoir: «Méllérez-Glion étant surtout au printemps et en automne la promenade préférée soit des étrangers en séjour ici soit des simples promeneurs» (source 2). Les ing. lausannois Vallière et Simon sont mandatés et remettent leur projet à la fin de l'année 1905; il comprend aussi un embranchement sur Vignaules, «en vue de remplacer le roulage dès Biens à Glion, par Belle-Vue pour le faire passer par Méllérez» (source 3), qui ne sera jamais réalisé. Ami Chessex oppose un contre-projet établi par les mêmes ing. dont le tracé relie Glion à Mont-Fleuri avec une bifurcation sur Valmont. Le projet municipal emprunte le plateau et de ce fait bénéficie d'une pente plus douce; il sera choisi par le CC. Le chantier se déroule en 1908-1909. On plantera des marronniers sur cette nouvelle voie qui va être qualifiée du surnom de «Boulevard des neurasthéniques» (source 4); cette expression déplaît fortement aux autorités municipales: «Nous tenons encore à protester contre l'expression employée par les auteurs du projet [d'un chemin de fer Glion-Sonchaux] pour désigner la route Glion-Valmont. Cette superbe route qui a coûté fort cher à la commune des Planches ne mérite pas une dénomination aussi fantaisiste et peu respectueuse» (source 4). Elle est bordée de lampadaires qui, à l'exception des lampes, remontent peut-

être à l'époque de sa constr. Source: 1) Préavis Muni P, 09.12.1904; 2) Rapport de la commission du CC P, 10.04.1905; 3) Préavis Muni P, 31.01.1906; 4) PVMP, 01.03.1911.

**No 19** Chalet, 1913 (aut.), Chaffard & Hutterli arch.-constr. à Genève (Entrep. générale le Foyer familial) pour Dr Auguste Widmer, peut-être sa résidence personnelle; 1924 (aut.), Gribi pour même prop., adjonc. à l'est.

**No 16** Temple de Glion, 1913 (aut.), 23.01.1915 (inaug.), Polak & Piollenc pour SI du Temple de Glion. L'édifice surplombe le lac. Il est posé sur un socle qui abrite le logement du concierge et une salle de paroisse. Clocher-porche et cloître-promenoir sur 2 faces largement ouvert sur le paysage; le promenoir est muni d'une échauguette d'angle; il est composé d'arcades en arc brisé reposant sur de très courtes colonnes à large base

164



TEMPLE DE GLION

et chapiteau massif; tuf des carrières du Rosillon en Isère. «Les architectes sont appliqués à harmoniser l'édifice avec les belles lignes du paysage, en s'inspirant de l'architecture des vieux temples vaudois» (bibl. 1). Œuvre d'Otto A. Briffod artiste-peintre de Lausanne, le décor int. qualifié de très sobre, a disparu. Les lustres en fer forgé proviennent de Waner à Genève. Chaire, bancs et divers travaux de la Menuis. Held. Source: PVMP, 19.03.1913; JTH. Bibl. 1) *BTSR* 43 (1917), p. 44; 2) *PS* 24 (1917), p. 236.

<sup>166</sup> **No 22** Sanatorium puis Clinique Valmont, 1904 (aut.), Henri Verrey & Alfred Heydel arch. à Lausanne, spécialistes des sanatoriums, pour le Dr Auguste Widmer. Toiture rythmée par un important pignon central à toiture effilée et par 2 petits pignons latéraux surmontant un corps de loggias posé sur l'angle. Grande variété des matériaux surtout sensible en façade arrière; façade lac complètement revêtue de galeries en bois sur poteaux. Au rez sup., véranda centrale flanquée de part et d'autre d'un portique à colonnade de béton qui a été fermé par la suite. A l'int., vestiges de vitraux; décor du salon conservé: manteau de cheminée Art Nouveau et boiseries sculptées de motifs végétaux (pommes de pin) et animaliers (chien et hibou) peut-être réalisées par Held qui exécute toutes les menuis. Planchers creux, poutres, piliers, linteaux, escaliers en béton armé syst. Hennebique. Bibl. 1) *BA* 7 (1904), No 72, p. 184; No 74, p. 212; 9 (1906) suppl. annuel. Source: JTH.

#### Vaudrè, rue des

**No 1** Caserne loc., 1897 (aut.), Villard pour Elie Guenzi, entrep. **Nos 7-11** Usine à Gaz, 1909 (aut.), F. G. Santschi pour Sté Veveyssanne d'éclairage par le gaz. Sous-station de l'usine de Vevey: gazomètre de 10'000 m<sup>3</sup>, bât. de service et de logements, atelier. Installations démolies en 1983 pour laisser la place à un imm. loc. qui est édifié sur les fondations du gazomètre. Bibl. 1) *Centenaire de la compagnie du gaz et du coke SA 1861-1961*, Vevey 1962.

#### Veraye

Torrent marquant la limite entre les com. des Planches et de Veytaux. Etudes d'en-diguement en 1896. Projet voté puis abandonné en 1898 en raison de l'importance de la dépense; on préfère procéder au nettoyage annuel du lit de la rivière. L'en-diguement ne sera réalisé qu'à la fin des années 1920. Source: PVMP, 28.05.1898.

#### Vergers, rue des

**Fontaine**, 1915 (inscr.), Volkart pour Village de Clarens; parcelle acquise en 1911 afin d'y créer une petite place d'agrément. Source: PVMCh, 03.07.1911; 22.02.1915.

<sup>165</sup>



**No 7** «Villa de rapport», 1904 (aut. et inscr.), Bauer pour Edouard Francey. Volumétrie pittoresque. Ligne Art Nouveau du pignon chantourné.

**No 2** Villa La Rosière, 1877/1883, bloc cubique de 3 axes. **No 4** (et Lac No 76) Salles de réunions, 1877 (aut.), 1878 (inscr.), E. Burnat & Ch. Nicati pour Sté des salles de réunions. «Une société d'actionnaires désintéressés a érigé, en 1878, un bâtiment spécial, appelé «Salles de Réunions» composé de deux salles (dont une peut contenir 400 personnes) destinées soit à des conférences, soit à d'autres réunions d'un caractère religieux, intellectuel ou philanthropique. Au premier étage de la maison se trouve une bibliothèque anglaise et française» (bibl. 1). Accueille dès février de l'année 1879 un culte régulier de l'Eglise Nationale; s'y déroulent aussi les services de l'Eglise libre. Bât. néo-classique de plan cruciforme sous verrière centrale. Fronton-pignon sur 3 faces, la quatrième, sur la rue des Vergers, étant prolongé par un second corps de bât. Source: PVMCh, 03.11.1877, 24.02.1879. Bibl. 1) Cérésole 1889, pp. 26-27. **Nos 6a, b, c** voir *Lac* Nos 72-74.

#### Villars, route de

<sup>165</sup> **No 6** Grand Hôtel des Narcisses, 1906 (aut.), Volkart pour Sté du Grand Hôtel des Narcisses et Buffet-Terminus. Position dominante sur vaste terrasse. Bât.

Heimatstil en 5 corps dont les pavillons sont coiffés de toitures pittoresques. Le pavillon central de forme polygonale fait office de belvédère. Oriels d'angle en bois, de plan carré à toiture à l'impériale. Dispositif d'accès monumental: portique percé dans le mur de soutènement et encadré de 2 niches-fontaines; motifs de narcisses au garde-corps de l'escalier. Planchers et dalles des balcons de l'hôtel, portique en béton armé syst. Hennebique. L'int. très transf., comportait un ensemble de boiseries Art Nouveau réalisées par la Menuis. Held. Act. imm. loc. Résidence le Mirador. Bibl. 1) *BA* 10 (1907), No 104, p. 200; No 112, p. 144; 2) *Menuiserie Modèle*, p. 101; 3) *Léman* 1900, p. 59.

#### Vinet Alexandre, avenue → 2.6.2

**No 30** Imm. loc. et Café du Commerce, 1911 (aut.), Jean Giovanna pour Pierre Bertola entrep. Parmi les premiers bât. édifiés aux Communs de Clarens, il comporte une façade aveugle, en attente d'un mitoyen jamais édifié. Menuis, métalliques des portes. Stucs du café et de l'arrière-salle conservés. 1931 (aut.), même arch. pour Louis Pastore, petit bât. pour jeu de quilles dans le jardin.

#### Vuagnard, ruelle du → 2.10.1

**No 3** Imm. loc. et comm., 1896 (aut.), Neuhaus pour Emile Moretti. Ordonnance urbaine de la façade.